

M. Savard. o.m.i.

Joseph de Maistre.



Choix de Biographies anecdotiques.

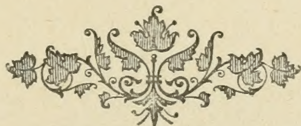


Le cavalier fut renversé (P. 117.)

Joseph de Maistre.

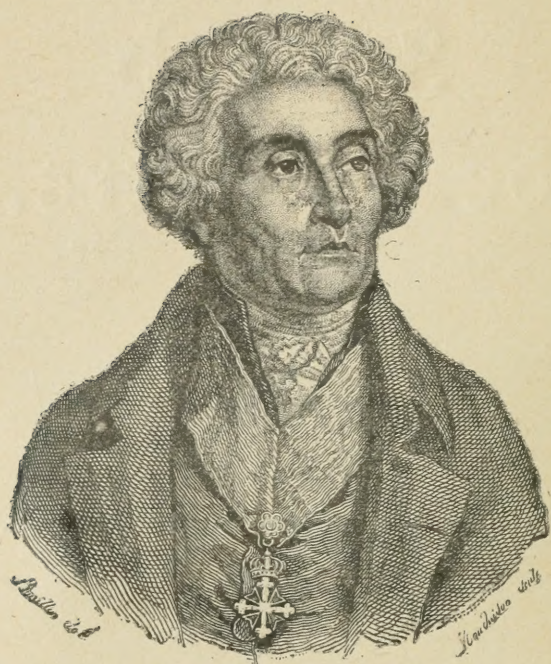
SA VIE
SES ÉCRITS.

Edition à l'usage de la Jeunesse.



PARIS
Librairie Saint-Paul
6, rue Cassette, 6.

GRAMMONT
(Belgique)
Œuvre de St-Charles.



Joseph de Maistre.



Joseph de Maistre.

1. — Esquisse biographique.

I.

UAND le voyageur arrive pour la première fois au pied des Alpes, tout l'éblouit et l'enchante. Ces sommets immaculés où ruissellent des flots de lumière, ces cimes majestueuses où plane un éternel silence, semblent offrir l'image de l'infini , et plus bas, des vallées verdoyantes tempèrent par leur gracieux aspect la grandeur du paysage. Plus que toute autre contrée, la Savoie présente ces spectacles merveilleux. C'est là que naquit l'homme éminent dont nous allons résumer la vie. Il semble refléter en lui les caractères du pays que Dieu lui donna pour berceau. L'écrivain, dont le fier regard contemple les hauteurs, et qui mêle pourtant à ses pensées sublimes des sentiments pleins de fraîcheur et des images toutes parfumées de simplicité, le politique toujours droit et ferme que Napoléon appelait dans son pittoresque langage « un homme carré par la base, » le chrétien illuminé des clartés de la foi, inébranlable dans ses convictions comme le granit des montagnes, voilà bien le comte Joseph de Maistre.

Il naquit à Chambéry le 1er avril 1754, d'une famille originaire du Languedoc, dont une branche s'était fixée en Piémont depuis le XVIIe siècle. Français d'origine, il l'était aussi de cœur ainsi que de langage : « Riez, si vous voulez, écrira-t-il à M. de Bonald, il ne me vient pas seulement en tête, qu'on puisse être éloquent dans une autre langue autant qu'en français. » Son père, le comte François-Xavier de Maistre, président du Sénat de Savoie, avait dans la magistrature de son pays une renommée proportionnée à son rang. Sa mère, Christine de Motz, a mérité de lui ce bel éloge : « Ma mère était un ange à qui Dieu avait prêté un corps ; mon bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de moi, et j'étais dans ses mains autant que la plus jeune de mes sœurs [1]. »

Joseph de Maistre eut neuf frères et sœurs : Xavier, l'écrivain bien connu, François-Nicolas, qui embrassa la carrière des armes, Victor-André, également, André, saint prêtre, qui mourut évêque d'Aoste, Marthe-Charlotte, en religion sœur Eulalie, Marie-Christine, Anne-Marie, Jeanne et Marie-Thérèse, qui se marièrent.

Mme de Maistre éveilla dans l'esprit de son enfant le goût du beau : « Je ne comprenais pas encore Racine, lorsque ma mère venait le répéter sur mon lit et qu'elle m'endormait avec sa belle voix au son de cette incomparable musique. J'en savais des centaines de vers longtemps avant de savoir lire ; et c'est ainsi que mes oreilles ayant bu de bonne heure cette ambroisie, n'ont jamais pu souffrir la piquette. [2] » Mais cette noble femme s'attacha principalement à cultiver dans l'âme de Joseph toutes les vertus chrétiennes.

Un trait caractérise surtout son enfance, une soumission pleine d'amour pour ses parents, dont il ne se départit jamais. Leur moindre désir était pour lui une loi. « Lorsque l'heure de l'étude marquait la fin de la récréation, le père paraissait sur le seuil de la porte du jardin sans dire un mot, et il se plaisait à voir tomber les jouets des mains de son fils, sans qu'il se permît même de lancer une dernière fois la boule

(1) *Notice biographique de M. le comte Joseph de Maistre,* par le comte Rodolphe.

(2) Lettre à Mlle Adèle de Maistre.

ou le volant.[1] » Plus tard, suivant les cours de droit à l'université de Turin, Joseph se fit une loi de ne jamais lire un livre sans en avoir reçu l'autorisation de son père ou de sa mère.

Un jour, à l'âge de neuf ans, il jouait un peu bruyamment dans la chambre de Mme de Maistre et répétait la grande nouvelle du jour : « On a chassé les Jésuites ! » Sa mère l'arrêta net par ces mots : « Ne parlez jamais ainsi, mon fils ; vous comprendrez un jour que c'est un des plus grands malheurs pour la religion ! » Ces paroles furent dites d'un ton si navré que Joseph s'en souvint toute sa vie, nous dit son fils Rodolphe. Dans l'influence de cette mère qu'il adorait, ne faut-il pas chercher l'origine lointaine de son attachement aux Jésuites et de son ardeur à les défendre ?...

« Joseph de Maistre, qui était « un écolier modèle », fut affilié, dès son adolescence, à la *Grande congrégation de N.-D. de l'Assomption*, dite des *Nobles* ou des *Messieurs*, érigée dans le collège des Jésuites en 1611. De nombreuses confréries s'épanouissaient alors dans la capitale de la Savoie. Chaque corporation, chaque classe avait la sienne : les marchands-tailleurs étaient réunis sous le vocable de l'Assomption ; les cordonniers avaient choisi pour patron saint Crépin ; les bijoutiers, saint Éloi ; les maîtres-chirurgiens, les saints Côme et Damien ; les maçons, les quatre Saints couronnés ; les pâtissiers, saint Honoré ; il n'y avait pas jusqu'aux chevaliers-tireurs qui n'eussent leur confrérie sous le vocable de saint Sébastien.

« Chaque année, — écrira plus tard Joseph de Maistre en songeant aux fêtes patronales dont il avait été le témoin, en Savoie, — au nom de Saint Jean, de Saint Martin, de Saint Benoît, etc., le peuple se rassemble autour d'un temple rustique ; il arrive, animé d'une allégresse bruyante et cependant innocente : la religion sanctifie la joie et la joie embellit la religion. »

« Au nombre des exercices religieux auxquels les confrères prenaient part, figuraient les retraites. Joseph y fut assidu. Bientôt

(1) Le comte Rodolphe, *Notice*.

après, les *pénitents noirs* briguaient l'honneur de l'avoir pour confrère, — avant même qu'il passât le Mont Cenis pour aller faire son droit à l'Université de Turin.

» Les pénitents noirs formaient alors une de ces confréries écloses au souffle de la foi naïve de nos pères ; ils résolvaient sous un aspect, qui paraîtrait ridicule de nos jours, le double problème de l'égalité et de la fraternité, vivifiées par l'humilité chrétienne. Il en existait en Normandie et dans le midi de la France. Les plus hauts personnages ne dédaignaient pas d'en faire partie et y coudoyaient les plus humbles artisans.

» Les pénitents noirs de Savoie, érigés en confrérie le 29 mai 1594, n'avaient d'autre but, aux termes de leurs statuts, que de s'adonner à une vie vraiment chrétienne, de fuir le monde et ses pompes, et de faire pénitence. Ils avaient chaque année quatre processions solennelles [1]. Le sombre vêtement des confrères, formé d'une sorte de lustrine noire, reluisante, leurs gonfalons, leurs flambeaux, la psalmodie lente qu'ils faisaient entendre dans la pénombre du crépuscule ou les ténèbres de la nuit, tout contribuait à donner à leurs cérémonies un caractère impressionnant et lugubre.

» Chaque pénitent marchait pieds nus, revêtu de la tête aux pieds d'une *cagoule* noire, dont le capuchon n'avait que deux ouvertures à la hauteur des yeux. Une ceinture de crin, à laquelle pendait un chapelet grossier, complétait cet accoutrement étrange.

» La confrérie faisait beaucoup de bien autour d'elle ; elle pratiquait la charité largement et sans bruit et dirigeait, à Chambéry, un mont-de-piété à l'usage des classes laborieuses. Dans le pauvre pays des « petits savoyards » les occasions de distribuer des aumônes ne manquaient pas.

» De bonne heure la pieuse Association avait eu une vogue extraordinaire au sein de toutes les classes de la population, alors poussées à la rencontre les unes des autres par un besoin instinctif de rappro-

(1) Eugène Burnier, *Histoire du Sénat de Savoie*.

chement, d'égalité et de mutualité qui se faisait jour, sous l'égide d'une pensée religieuse appelée à en refréner les écarts et à en féconder les résultats. Voilé de la capuche impénétrable du pénitent noir, le premier Président du Sénat marchait au même rang que l'huissier audiencier; le grand seigneur donnait, à l'entrée de l'église, l'eau bénite à son valet ; tous deux étaient pieds nus et baisaient, avec la même humilité, le pavé de la maison de Dieu et, lorsqu'un criminel devait être pendu sous les grands arbres du Verney [1], c'étaient les pénitents qui allaient passer auprès de lui la *nuit du condamné*, l'assister, le soutenir, l'exhorter, et recevoir ensuite, de la main du bourreau, le cadavre pantelant qu'ils ensevelissaient eux-mêmes, ne reculant pas, ainsi, devant l'office de fossoyeur.

» A quinze ans donc, Joseph de Maistre débutait dans la carrière des honneurs... par la dignité de *pénitent noir*. Plus d'une fois il assista, avec la confrérie, au spectacle d'une exécution capitale, fréquent, trop fréquent alors, et accompagné d'un raffinement de cruauté, vestige de la barbarie, qui le rendait plus terrible encore que de nos jours. L'imagination vive et ardente du jeune confrère fut fortement impressionnée par les nuits passées auprès des condamnés avant le dernier supplice, par ces scènes de mort, à l'aube, alors que les premières lueurs du jour éclairaient à peine la vallée de Chambéry et que les flambeaux lugubres des frères de la Miséricorde, trouant les dernières ombres de la nuit, apparaissaient comme s'ils guidaient les revenants d'un autre monde... L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* se souvenait sans doute de ces poignantes impressions lorsqu'il traçait ce fameux portrait du bourreau, qu'on ne peut lire sans frissonner, dans cette page peut-être la plus dramatique qui soit sortie d'une plume humaine [2].

« Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables qui se

(1) Le jardin public où avaient lieu les exécutions.

(2) Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution.*

présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables ? Cette tête, ce cœur sont-ils faits comme les nôtres? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature ? Pour moi, je n'en sais douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous, mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un *Fiat* de la puissance créatrice.

« Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes et comprenez, si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion et l'affronter ! A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine en a-t-il pris possession, que les autres habitations reculent jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit seul avec sa femelle et ses petits, qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux, il n'en connaîtrait que les gémissements...

« Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part ; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilège : il le saisit, l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras ; alors il se fait un silence horrible et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre et les hurlements de la victime. Il la détache ; il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons ; la tête pend ; les cheveux se hérissent et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalles qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort.

« Il a fini ; le cœur lui bat, mais c'est de joie ; il s'applaudit, il dit dans son cœur : *Nul ne roue mieux que moi.* Il descend ; il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange ; au lit ensuite, et il dort. Et le lendemain, en s'éveillant, il songe à toute autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme ? Oui : Dieu le reçoit dans ses temples

et lui permet de prier. Il n'est pas criminel; cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, « qu'il est vertueux, qu'il est honnête homme, qu'il est estimable, » etc... Nul éloge moral ne peut lui convenir, car tous supposent des rapports avec les hommes, et il n'en a point... »



II.

POUR avoir une idée juste et complète de ce que fut Joseph de Maistre durant sa jeunesse, il faut lire ses ouvrages, ses lettres principalement. Toutes les joies, toutes les tristesses, tous les incidents heureux et malheureux de ses premières années s'étaient tellement gravés dans sa mémoire et lui revenaient si spontanément à l'esprit qu'il ne pouvait se retenir d'en éprouver de nouvelles et puissantes impressions, qu'il confiait ensuite au papier.

Plus tard, à Saint-Pétersbourg, au milieu des préoccupations de tout genre, et même dans les réunions, les fêtes, comme dans la tranquille solitude de sa chambre, il se rappellera les personnes et les choses, les sites et les monuments qui l'ont intéressé ou frappé dans sa jeunesse. « Du milieu des palais où mon inconcevable étoile m'a conduit, écrira-t-il alors à sa sœur, mon imagination s'échappe souvent pour aller voir ta chaumière : je suis charmé d'apprendre au moins qu'elle est à toi et que tu vis bien avec Rose. Je sais l'inconvénient de l'enfant gâté ; mais, que veux-tu ? Il y a de tous côtés et dans toutes les positions de certaines *prises* amères qu'il faut avaler en se bouchant le nez. — Tu serres mon cœur comme un citron avec ton histoire des habillements. Pauvre petite ! Je te sais gré d'attacher un certain prix à ces guenilles et de te rappeler le vieux frère qui les a portées...

« Je suis lancé dans cet immense tourbillon où l'on me comble de bontés. J'ai soupé quelquefois chez l'impératrice mère et chez l'em-

pereur ; rien ne ressemble plus à la Charmille, je t'assure : cinq cents couverts sur je ne sais combien de tables rondes et toutes égales ; tous les vins, tous les fruits; enfin toutes les tables chargées de fleurs naturelles, ici, et au mois de janvier, etc. Je suis là très philosophiquement, ma bonne Thérésine, pensant sans cesse à François Brossard, à l'abbé Latoux, à la rue Macornet et à l'auberge de la Porraz. Quel sort ! Quelle étoile ! C'est alors surtout que je voyage à la Charmille : rends-moi la pareille, ma chère amie. Quand tu manges la soupe des proscrits, pense un peu « à ton illustre frère » qui cherche et cherchera peut-être toujours un morceau de pain pour son fils. J'avais la fureur de voir de belles choses ; à cet égard du moins je suis bien satisfait.

« Je remercie tendrement la douce Camille, qui veut bien se souvenir de son vieux *quinquin*. Pour moi, je ne la reconnaîtrais plus ; je ne sais quel pressentiment me dit que je ne verrai plus rien de tout cela ; mais mon cœur sera toujours à la Charmille, avec le bon jardinier que j'embrasse étroitement. Je vous recommande l'un à l'autre. »

Une autre fois, il écrira à sa sœur de Buttet :

« Griffonne-moi quelques mots, je t'en prie, sur toute la famille cisalpine. Où est ce scélérat d'André qui n'écrit jamais? Où est Marthe? Que fait-elle et comment se porte-t-elle ? Si par hasard elle était à côté de toi dans Villebonne, je lui enjoins de m'écrire une ligne de sa main, afin de me faire *conster* son existence. Une de mes grandes curiosités est de savoir si nous nous reconnaîtrons quand nous nous verrons. Je compte écrire mon nom sur ma poitrine afin que tu ne te trompes pas, et toi, mon cher cœur, comment me prouveras-tu que tu es la *belle Jenny ?* Pour moi, je m'en moque, car je n'ai jamais été le *beau Joson*. Nous ne serons, au reste, étonnés qu'un petit moment, et, dès que nous nous serons donné les preuves convenables que nous sommes *nous*, j'espère que tout ira comme si nous avions vécu ensemble...

« Quel singulier rêve nous avons fait ! Mon sort est un tel assemblage de discordances et de contradictions, qu'en repassant sur tout ce qui m'est arrivé, il me semble lire l'*Oiseau bleu* ou le *Petit Poucet*. Une

seule chose n'a jamais varié, c'est l'esprit de famille et le souvenir de nos jeunes années ; mon cœur, sur ce point, est d'une fraîcheur qui demande ton approbation. Qui sait si nous devons encore trouver une image de cette antique vie patriarcale ? Il en sera tout ce qui plaira à Dieu ; mais, de près ou de loin, ma bonne Jenny, je serai toujours ce même frère que tu as aimé et qui ne t'a jamais *désaimé* un instant... »

Et à une autre de ses parentes, l'excellent homme enverra également ces lignes :

« Souvent je te fais visite en esprit, mais je ne sais pas me tenir de ton logement. Je me suis gâté tout à fait ; les allées de Chambéry me font peur. Je tremble de trouver, au milieu de ces formidables détroits, des voleurs ou des spectres ; lorsque j'ai enfin pris mon parti, nouvel embarras, je ne sais plus à quelle porte frapper ; es-tu dans cet appartement où j'ai vu si souvent le *quinquin Perrin*, et qui a cette belle vue sur la rivière ? Ou bien es-tu de l'autre côté, sur la grand'rue ? Explique-moi tout cela, je t'en prie ; dis-moi où tu reçois, où tu boudes, où tu dors, afin que je ne tâtonne plus. »

Une dernière citation sur ce sujet : elle met à nu le bon cœur de Joseph de Maistre. Il s'adresse à sa tante :

« Tout a changé pour moi, ma chère tante, excepté cette famille que rien ne peut remplacer. Souvent je pense que, si une bouffée de ce vent qui m'a tant promené s'avisait de me porter où vous êtes, je vous demanderais un petit coin chez vous, et que je ne voudrais plus en sortir : c'est là où toute ma patrie serait concentrée pour moi : les autres cœurs me sont étrangers : mais qu'importe, dès que je ne serais jamais étranger au vôtre et à ceux qui vous environnent !...

« Chaque jour, je vous l'assure, mon imagination me transporte auprès de vous ; c'est une de mes plus douces jouissances de me rappeler les scènes enfantines de mes premières années, où vous étiez toujours mêlée pour quelque chose. L'âge de la raison amena d'autres plaisirs ; mais je ne me souviens pas d'en avoir goûté de réels hors de cette société que je n'ai jamais remplacée... »

III.

UNE grande épreuve était réservée à Joseph avant sa vingtième année, la mort de sa mère. Voici comment raconte ce triste événement un contemporain assez connu, le chevalier Roze [1].

« Une maladie qu'on croyait sérieuse, survenue au quatrième des fils de M. le président Maistre [2], détermine la tendre mère de ce malheureux enfant à l'aller voir à la Bauche où le curé l'élève loin des affaires domestiques ; le plaisir d'être avec une sœur chérie et de la recevoir, engagent Mme Perrin, la Sénatrice, à l'y accompagner. Elles partent dans les commencements du mois, avec M. de Guilen, colonel des dragons de Piémont, intime ami de Mme Perrin. La voiture les conduit jusqu'au *Cheval blanc* [3], et de là elles montent à cheval et essuient déjà la pluie pendant tout le reste de la route.

« Soit que l'air contagieux qu'elles avaient respiré dans ce pays, où règne depuis plus d'une année la fièvre épidémique qui a attaqué un grand nombre de sujets dont elle a moissonné quelques-uns, eût trouvé plus de prise chez elles que dans les autres ; soit que le froid et le chaud, auxquels elles s'étaient exposées imprudemment, eussent décidé la maladie ; soit qu'elles en portassent dès longtemps le germe et que l'exercice ou la fatigue l'aient développé, deux ou trois jours après leur arrivée elles sont tombées malades. La fièvre doit s'être manifestée dans Mme Maistre le 10 ou le 11 et dans Mme Perrin le 11 ou le 12 ; on s'est contenté de purger la première ; l'on s'est trompé lourdement sur la maladie de la dernière qu'on a traitée, pendant cinq ou six jours, de fièvre intermittente, pour laquelle on lui a donné le quina. C'était dans l'une et dans l'autre une fièvre putride et maligne !... »

« Celle de Mme Maistre s'est annoncée d'abord comme très dange-

(1) Journal inédit, cité par Descostes.

(2) Xavier de Maistre, frère de Joseph.

(3) Étape entre Chambéry et les Échelles, où se trouvait une auberge, qui existe encore aujourd'hui.

reuse ; au bout de trois ou quatre jours, elle était déjà couverte de pourpre ; des symptômes funestes, l'assoupissement, la prostration de forces, l'embarras de la poitrine la firent considérer comme perdue ; tel est l'état où elle passa la nuit du 19 au 20 que je la veillais. Enfin le 21, vers les trois heures après midi, elle trépassa dans toute sa connaissance et dans cet esprit de paix, de tranquillité, de patience, qu'elle avait conservé pendant toute sa maladie, après s'y être exercée tous les jours de sa sainte vie; elle n'était âgée que de quarante-six ans et quelques mois !...

« Cette respectable femme, la plus vertueuse peut-être de toute une ville, pieuse, dévote même sans *cagoterie*, sévère et sérieuse sans pruderie, retirée et sédentaire sans affectation et sans manquer à la bienséance, charitable et très charitable sans ostentation, pleine de bon sens, de cette facilité à saisir le vrai, le juste, l'honnête, qui caractérise les femmes parfaites, s'était mérité l'estime la plus générale, la plus sûre, l'amitié de tous ceux qui la fréquentèrent et cette sorte de vénération qui n'est faite que pour la vertu modeste. Chacun aurait regretté une telle femme pour soi-même ; mais la désolation de son intéressante et trop nombreuse famille semblait fixer les larmes et forcer les âmes sensibles à les mêler avec celles de ces pauvres enfants qui perdent une si bonne, si tendre, si vigilante mère...

« Je ne verrai peut-être jamais un spectacle si triste, si touchant, que celui qui suivit ses derniers soupirs. Ce digne vieillard que ses travaux ont vieilli plus encore que ses soixante-neuf ans..., Monsieur Maistre était couché sur un canapé ; il s'agitait de temps à autre et poussait de longs sanglots qui le suffoquaient presque. Cinq de ses dix enfants jetaient des cris perçants autour de lui. De temps à autre les aînés, et entre autres *Joson*, — si digne de l'amitié particulière que sa mère avait pour lui, — Marie, cette fille si sensée, si courageuse, se jetaient sur le corps de leur père ; ils lui promettaient encore plus d'amitié et de soins, ils le conjuraient d'apaiser sa douleur, de ménager sa santé si chancelante et si faible, de leur conserver ses jours qui

leur devenaient plus que jamais nécessaires. L'un et l'autre de ces chers enfants, assez judicieux pour sentir quelle perte ils ont faite, ne s'en consoleront jamais : ils ont gardé plusieurs jours cet air hébété que laissent les grands malheurs... »



IV.

LORSQUE Joseph de Maistre eut achevé ses études, avec autant de labeur que de talent, car il consacrait à ses travaux quinze heures par jour ; — lorsqu'il eut conquis ses grades à l'Université de Turin, il entra dans la magistrature de Savoie où il se fit bientôt une place distinguée. En 1776, il composait sa première œuvre : *L'éloge de Victor-Amédée III*. C'était à l'occasion d'un voyage triomphal de ce prince. Nous citerons les passages les plus intéressants de ce discours, où, malgré une certaine emphase, on voit poindre les grandes qualités du profond penseur :

« J'accompagnais un jeune étranger, que la curiosité conduisait au Palais royal ; des gardes menaçantes n'en défendaient pas l'entrée. — « Voilà, lui dis-je, voilà, le lieu où le Roi-pasteur coule des jours tranquilles, au sein d'une famille chérie ; c'est ici qu'il médite en silence sur les besoins de son peuple, qu'il projette les réformes possibles et qu'il gémit sur les abus inévitables. Voyez ce salon : c'est là que le dernier de ses sujets peut venir librement assister au repas de son maître et jouir du plaisir de le voir.

« Nous parvînmes jusqu'au cabinet du Roi... — C'est ici, disais-je en m'approchant de sa table, qu'il trace souvent, de sa propre main, des ordres pour le bonheur de son peuple... »

« Je tremble, dit plus loin de Maistre, quand je vois que les liens de la société commencent à se relâcher parmi nous. Les pères sont moins respectables et les fils moins dociles. On parle trop de politesse et pas assez de vertu. On disserte sur la population, et les calculs de

l'égoïsme sont une cause malheureuse de dépopulation. Mais, tant que le Souverain donnera lui-même le signal des bonnes mœurs, il sera toujours beau d'être honnête, et la vertu n'aura jamais à rougir...

« Veut-on savoir comment le Roi a reçu un ancien magistrat, un sujet fidèle, qu'une légère indisposition avait empêché, pendant quelque temps, d'aller rendre ses hommages au Père de la patrie ? — « Asseyez-vous, lui dit-il, je sais que vous avez été incommodé. » Et voilà le sujet assis devant son maître, qui daigne épancher son cœur et lui parler de son peuple. — « Les grands et les petits, lui dit-il, tout est égal à mes yeux : je suis le père de tous mes sujets indistinctement : je leur dois à tous justice et protection. »

« Les rives du Rhône l'ont vu écouter avec attention les conseillers d'une paroisse exposée aux ravages de ce fleuve, demander des instructions, promettre des secours, presser la construction d'une digue nécessaire. Une troupe de paysans environnent le Monarque; ils sont étonnés de se voir consultés et retournent dans leurs familles parler avec attendrissement de ce bon maître qui a le courage d'aller chercher la vérité sous le chaume.

« On se presse sur son chemin, on l'entoure, le pâtre vient lui présenter le *nectar de Chautagne* ; il ne dédaigne point les mets simples préparés par la frugalité et présentés par l'amour. Il s'avance jusqu'à Seyssel. Aux cris de la joie et de la reconnaissance qui retentissent jusqu'à l'autre rive, la noblesse de France franchit les limites et vient lui rendre hommage. On ne doute plus du bonheur de Clotilde quand on connaît les mains qui ont formé son époux. »

Et plus loin encore : « C'est la religion qui lui apprend que ses sujets sont *ses frères* ; c'est elle qui lui montre, au delà du trépas, un juge formidable qui jettera dans la même balance le monarque et le berger. Il nous est aisé d'être humbles, à nous qui ne sommes rien ; mais les rois, qui peuvent tout, ont de grands sacrifices à faire : il faut qu'ils accoutument leurs fronts superbes à toucher le pavé des temples et qu'ils viennent s'humilier devant Celui qui tonne sur la tête de tous

les mortels, qui ordonne à la mort de dépeupler les palais, qui souffle sur les trônes et les fait disparaître. »

Revenant ensuite à son sujet et rappelant que le voyage du souverain fut comme un triomphe :

« Ne vous semble-t-il pas, demande-t-il, entendre encore les cris de l'allégresse, voir tous les regards fixés sur *le père de cette nombreuse famille* qui s'empresse autour de son char ? La ville entière offrait aux yeux le spectacle d'une pompe guerrière ; le bourgeois pacifique, transformé tout à coup en soldat, se présentait à son maître sous un appareil militaire : c'était pour lui faire sentir que tous les citoyens sont prêts à verser leur sang pour lui et que, quand il s'agira de défendre la patrie, nous serons tous soldats... »



V.

DES quatre frères de Joseph de Maistre, l'un, comme nous l'avons vu, obéit à l'attrait qui l'appelait au sacerdoce, les trois autres embrassèrent le métier des armes. Pour lui, il suivit, — nous l'avons dit également, — la carrière paternelle ; il franchit un à un les degrés de la hiérarchie judiciaire, et il venait d'entrer au Sénat de Savoie quand éclata la Révolution.

Trois ans auparavant, en 1786, il avait épousé Mlle de Morand, dont il eut un fils, Rodolphe, et deux filles, Adèle et Constance. Rien n'a été publié, — ni conservé, paraît-il, — des lettres échangées entre le comte Joseph et sa femme. Nous pouvons cependant esquisser les traits de cette épouse et de cette mère. Simple et sage, discrète et prudente, modeste et ferme, absolument dévouée à sa tâche obscure et sacrée, elle était capable de résolutions énergiques, capable aussi de porter noblement le veuvage anticipé auquel une séparation de quinze ans devait bientôt la condamner. On en jugera ; dans une page de sa correspondance il la peint au naturel et lui-même avec elle.

La lettre était adressée de Saint-Pétersbourg à une vieille amie genevoise, Mme Huber Alléon, qui était allée visiter Mme de Maistre à Turin.

« Je ne suis pas étonné que vous n'ayez pu tirer ni pied ni aile de *madame Prudence* (combien j'ai ri de ce mot !) à Turin, même à côté d'elle ; il n'y a pas moyen, je ne dis pas de la faire parler de moi, mais pas seulement de la faire convenir qu'elle a reçu une lettre de moi. Le contraste entre nous deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Moi, je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir aisément, *le sénateur pococurante* [1], et surtout je me gêne fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au contraire, n'affirmera jamais, avant midi, que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin, pour éviter un inconvénient qui arriverait autrement dans la nuit du 15 au 16 mars 1810. « Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien, tu crois que personne ne pense à mal. Moi, je sais, on m'a dit, j'ai deviné, je prévois, je t'avertis, etc. — Mais, ma chère enfant, laisse-moi donc tranquille. Tu perds ta peine, je prévois que je ne prévoirai jamais, c'est ton affaire. » Elle est mon supplément, et il arrive de là que, lorsque je suis garçon comme à présent, je souffre ridiculement de me voir obligé de penser à mes affaires ; j'aimerais mieux couper du bois. Au surplus, madame, j'entends avec un extrême plaisir les louanges qu'on lui donne, et qui me sont revenues de plusieurs côtés, sur la manière dont elle s'acquitte des devoirs de la maternité. Mes enfants doivent baiser ses pas ; car, pour moi, je n'ai pas le talent de l'éducation. Elle en a un que je regarde comme le huitième don du Saint-Esprit ; c'est celui d'une certaine persécution affectueuse, au moyen de laquelle *il lui est donné* de tourmenter ses enfants du matin au soir pour *faire*, *s'abstenir* et *apprendre*, sans cesser d'en être tendrement aimée. Comment fait-elle? je l'ai toujours vu sans le comprendre ; car pour moi je n'y entends rien. »

En traçant d'une façon si agréable le portrait de sa femme, le

(1) Sans souci.

comte de Maistre a commencé à nous donner un léger crayon du sien. Comme il s'est peint par traits détachés, au hasard de son humeur et quand il écrivait à ses plus intimes, c'est dans ses lettres qu'il nous faut chercher le complément de son propre portrait. Il paraît qu'il grisonna de bonne heure et qu'on l'en plaisantait un peu. Sous le pôle, la décoloration se hâta ; à cinquante-quatre ans, son abondante et robuste chevelure était entièrement blanche. Il dit cela avec une bonne grâce charmante, en envoyant à sa fille Adèle son portrait peint par le comte Xavier. « Tu auras peine à me reconnaître, tant j'ai vieilli. Je ne suis plus *gris comme un âne*, comme disait notre ami Costa, mais blanc comme un cygne. Cela est plus élégant et plus triste. »

Voilà tout ce qu'il daigne nous dire sur *sa chienne de figure*, comme il l'appelle. Nous en souhaiterions un peu plus. Lamartine, qui a consacré au comte de Maistre deux entretiens de son *Cours familier de littérature*, s'offre à nous satisfaire. « Il a vécu dans sa familiarité » ; il donnera, dit-il, *un portrait d'après nature*, au lieu que les autres ne sont que *portraits d'imagination*.

Il nous apprend donc que M. de Maistre était « un homme d'une grande taille, d'une belle et mâle figure. » Mais fiez-vous aux poètes ! L'illustre amie du comte de Maistre, l'aimable et sainte M[me] Swetchine, lut ces lignes et celles aussi où Lamartine prétendait peindre, après le visage, l'esprit et le génie du grand homme. Et de sa fine plume, elle rendit ce sévère arrêt : « M. de Lamartine doit avoir vu beaucoup M. de Maistre ; le nombre des séances rendrait plus surprenant encore qu'il ait pu manquer le portrait à ce degré. Pas un trait exact et fidèle, ni même reconnaissable. Le comte de Maistre était de taille moyenne, ses traits n'avaient aucune régularité ; rien d'incisif dans son œil, dont la vue très courte donnait quelque chose de perdu à son regard. Ce visage irrégulier et sans éclat resplendissait néanmoins de majesté. L'ensemble, le port de cette tête étaient saisissants et tout empreints du caractère de la sagesse antique. » Voilà le vrai portrait d'après nature.

A côté du physique, le moral. C'est bien lui-même que nous reconnaissons, dès le début de ces lignes à la baronne de Pont : « J'ai vu, dans ma vie, plus d'affaires perdues par la finesse que par l'imprudence. Je contemple sur le théâtre du monde, ou sur le théâtre de la société, ces grands héros de la dissimulation : en vérité, je ne voudrais pas de leur succès, pas plus que de leur moralité. Je fais consister *la* prudence, ou *ma* prudence, bien moins dans l'art de cacher ses pensées que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se montrer. »

Ce cœur d'une loyauté si haute et si fière était en même temps comme on le verra, d'une tendresse à la fois délicate et vigoureuse. Il était aussi, pour tous, d'une bonté rare, de celle qui pardonne pour tout de bon et se venge par les bienfaits. S'il avait les saintes colères que le spectacle du mal et de la bassesse inspire aux âmes fortement éprises du vrai et du bien, il était absolument étranger à toute rancune. « Peu d'hommes, écrivait sa fille Constance quelques semaines après sa mort, ont pu prononcer avec plus de sûreté que lui : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Jamais je n'ai pu découvrir dans ce cœur si bon et si chrétien la moindre trace de fiel ; au pied de la lettre il oubliait les injures ; ou, s'il venait à se les rappeler, c'était pour y répondre à la manière de l'Évangile. « Tu as beau dire, m'écrivait-il un jour, il n'y a pas moyen d'excuser X... de ses torts envers moi ; aussi j'ai voulu me venger, et je serai probablement assez heureux pour lui faire obtenir la place qu'il désire. Peu de jours avant sa mort, comme on donnait l'ordre de ne pas recevoir, il prit la parole avec vivacité : « Si telle personne vient, dit-il, faites-la entrer ; elle m'a fait de la peine, et il faut avoir plus d'attentions pour elle. »

Enfin, à côté du cœur, l'esprit, « possédé par la fièvre de savoir » et poursuivant des travaux de bénédictin en dépit des exigences de la diplomatie et du monde. « Je lis, [1] j'écris, je fais mes études ; car

(1) Lettre à Madame la comtesse de Goltz, 2 mai 1805.

enfin il faut bien savoir quelque chose. » — « Le grand monde me fait perdre beaucoup de temps. D'ailleurs, vous sentez bien qu'il n'y a pas moyen de fermer tout à fait les livres. Je me sens même brûlé plus que jamais par la fièvre de savoir. C'est un redoublement que je ne puis vous décrire. Les livres les plus curieux me poursuivent et viennent d'eux-mêmes se placer sous ma main. Dès que l'ineffable diplomatie me laisse respirer un moment, je me précipite, malgré tous les avertissements de la politesse, sur cette pâture chérie, sur cette espèce d'ambroisie dont l'esprit n'est jamais rassasié [1]. » Notons en passant, qu'aux yeux de quantité de gens qui ne lisent que leur journal, Joseph de Maistre est un partisan aveugle de l'ignorance. Et notons aussi cet autre coup de pinceau du *portrait d'après nature* de Lamartine : « Il ne savait rien que par les livres, et en avait lu très peu ! »

A ce coup, Mme Swetchine n'y tient plus et s'épanche en une page où coule, avec une abondance émue, le torrent des souvenirs. « Où donc M. de Lamartine a-t-il pu prendre cela ? J'ai connu M. de Maistre avant lui, je l'ai vu pendant de longues années donner habituellement à l'étude douze et quinze heures, dont la lecture prenait sa bonne part. Il lisait immensément ; les livres encombraient sa table et s'y succédaient. » Enfin, nous savons, par la notice du comte Rodolphe, qu'il lisait, comme il faudrait toujours lire, « systématiquement, la plume à la main. Il écrivait, dans un volume relié, posé à côté de lui, les passages qui lui paraissaient remarquables et les courtes réflexions que ces passages faisaient naître ; lorsque ce volume était à sa fin, il le terminait par une table des matières par ordre alphabétique, et il en commençait un autre. » Ces recueils sont de gros registres in-folio, registres polyglottes où il déposait le suc de ses immenses lectures grecques, latines, françaises, italiennes, anglaises, allemandes. La théologie, la philosophie, l'histoire, la politique, la littérature, la linguistique, les sciences y sont représentées.

Ce grand esprit, qui vivait beaucoup avec lui-même par la médita-

(1) Lettre à Madame la baronne de Pont, 10 mars 1805.



Dans le pauvre pays des petits Savoyards. (P. 12.)

tion, beaucoup avec les princes de l'intelligence par la lecture, avait aussi au plus haut degré le goût et le besoin de la conversation, mais d'une conversation qui fût vraiment un échange d'idées et non de commérages, qui portât sur les grands intérêts des âmes et des sociétés humaines, et non sur les petits scandales de coteries ou de salons. [1]

A cet égard, Chambéry (le Chambéry d'alors) ne le servait point à souhait ; il n'y trouvait point assez d'air pour ses poumons, assez d'espace pour ses grandes ailes ; quoiqu'il fût, à tout prendre, un homme heureux, et qu'il en convînt, il éprouvait cette souffrance du génie refoulé qui est *une pose*, et rien de plus, pour l'intolérable race des médiocrités incomprises, mais qui, pour les hommes de sa taille, est un tourment réel. Quinze ans plus tard, dans une lettre à son frère Nicolas, il décrivait de souvenir cet état intérieur :

« Quelquefois, dans mes moments de solitude, je jette ma tète sur le dossier de mon fauteuil ; et là, seul au milieu de mes quatre murs, loin de tout ce qui m'est cher, en face d'un avenir sombre et impénétrable, je me rappelle ces temps où, dans une petite ville de ta connaissance, la tête appuyée sur un autre dossier, et ne voyant autour de notre cercle étroit que de petits hommes et de petites choses, je me disais : Suis-je donc condamné à vivre et à mourir ici, comme une huître attachée à son rocher ? Alors je souffrais beaucoup ; j'avais la tête chargée, fatiguée, *aplatie* par l'énorme poids *du rien*. Mais aussi quelles compensations ! je n'avais qu'à sortir de ma chambre pour vous trouver, mes bons amis. Ici tout est grand, mais je suis seul. »



VI.

Le 16 janvier 1789, Joseph de Maistre faisait une perte plus douloureuse encore que celle qui l'avait si profondément affecté

(1) Amédée de Margerie : *Le comte Joseph de Maistre.*

en 1774 : son père s'éteignait dans sa quatre-vingt-quatrième année. « Le noble magistrat avant d'aller paraître devant Dieu, donna à ses enfants, assemblés autour du grand lit à baldaquin qui avait vu mourir leur mère, sa dernière bénédiction. Joseph lui jura d'être le protecteur de toute la famille, et le père, rassuré, s'endormit dans la paix du Seigneur...

» Écoutons ce testament où le comte de Maistre, le législateur de 1770, l'homme qui eût pu s'enorgueillir de sa science et des honneurs dont le Roi l'avait comblé, exprime, en un langage si simple, aux pieds du Roi des rois, toutes les convictions de son âme de chrétien, toutes les volontés de son cœur de père :

« Je, François-Xavier, comte Maistre, second président au Sénat de Savoie, voulant disposer des biens qu'il a plu à la Providence de me donner, ai fait mon testament comme ci-après et, auparavant que de commencer un acte qui me rappelle ma dernière fin, je demande pardon à Dieu, mon Créateur, de tous mes péchés, le priant très humblement de ne pas me juger, à l'heure de ma mort, suivant la rigueur de sa justice, mais de me faire ressentir les effets de sa miséricorde infinie dans laquelle je fonde toute mon espérance, implorant, pour cet effet, les mérites de la Passion et mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint François Xavier, mon patron, et de tous les saints du Paradis.

« J'institue mon héritier universel Joseph-Marie, mon très cher fils aîné, substitut avocat-fiscal général au Sénat de Savoie, et je lui recommande ses frères et sœurs, particulièrement ces dernières. La tendre amitié dont il leur a donné jusqu'à présent des marques sincères et l'attachement respectueux qu'il a toujours eu pour moi, me font espérer qu'il ne démentira pas la confiance que j'ai eue en lui et qu'il leur tiendra lieu de père après mon décès.

« Je recommande enfin à tous mes enfants de continuer à vivre dans la même union et la même cordialité que j'ai eu la consolation de voir régner jusqu'à présent dans ma famille. »

» Les funérailles du grand magistrat eurent lieu avec une pompe

extraordinaire. Victor-Amédée III, dans un message au Premier Président, exprima les regrets que lui causait la perte de ce serviteur fidèle, associé à l'œuvre législative du règne de Charles-Emmanuel III, de celui qui, le 22 mars 1773, était allé, au pied du trône, porter au nouveau roi les hommages du peuple de Savoie.

» Le Sénat tout entier assista aux funérailles : le gouverneur, les troupes de la garnison, et, ce qui valait mieux encore, le peuple de Chambéry, les pauvres, qui vénéraient le Président, l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Les restes du modèle des pères allèrent reposer, dans le tombeau de Sainte-Marie-Égyptienne, auprès de celle qui fut la « sublime mère » de Joseph de Maistre [1].



VII.

« APRÈS la mort de leur père, les de Maistre restèrent aussi étroitement unis : chacun avait sa part égale d'une provision de tendresse laissée dans l'indivision, où l'on puisait à pleines mains, sans avoir à rendre des comptes ni à demander de partage.

« Le fraternel foyer [2] » continuait à être la maison paternelle. Là, les militaires venaient passer leurs congés ; le chanoine André, ses vacances ; Jenny et Thérèse y habitaient, sœur Eulalie y vivait par le cœur et, si elle ne sortait pas de son couvent, les siens ne manquaient pas un jour de parloir.

» Le dimanche, pendant la belle saison, les de Maistre allaient ensemble, en véritable caravane, errer aux environs de Chambéry. Bissy était leur but de promenade le plus fréquent, Bissy, le ravissant village, autour duquel se déroule le tapis des grands prés donnés en dot à Mlle de Morand, lors de son mariage avec Joseph...

(1) Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution.*
(2) La maison de Joseph.

» L'église, simple et modeste, avec son toit de chaume, se détache des flancs d'un ravin pittoresque tapissé de sapins. Le clocher hardi profile sa flèche « en bois noirci par le temps » sur le contrefort extrême de la côte de Challod, dont les replis accidentés abritent les anciennes demeures des Regnault de Lannoy et des Garnier d'Alonzier.

» Plus loin, dans la direction du nord, un chemin ombreux, à pente douce, conduit au hameau de Chamoux, encadré de noyers séculaires et de châtaigneraies épaisses. Là se trouve, isolée et se dressant au milieu d'une grande prairie, une petite vigne en forme de cône ; Xavier y vient, à l'arrière-saison, chasser la grive attirée par les grappes où le vigneron complaisant a laissé quelques graines en guise d'appât.

» Si le Président avait quitté ce monde, son souvenir, doux et consolant, planait, tout frais encore, sur les dix enfants réunis, aux vacances d'automne, comme les anneaux d'une chaîne qui ne devait jamais se briser. A la nuit tombante, on descendait, heureux de vivre, les sentiers rapides de la côte de Bissy et l'on rentrait en ville. Les soirées se passaient en famille dans le grand salon de l'hôtel de Maistre, et bien souvent un regard égaré sur le portrait de la Présidente ou sur le buste du Président ramenait le souvenir des beaux jours où ils étaient encore là, et une larme furtive succédait parfois à un rire joyeux...

» Car on était gai chez les de Maistre, gai par tempérament, de cette gaieté franche, exubérante, communicative d'autrefois, véritable soupape de sûreté des consciences pures, qui agrémentait les bonnes heures et qui, dans les mauvaises, reprenant son empire au moment opportun, ne laissait pas la désespérance envahir l'âme et empoisonner la vie...

» Quel charmant esprit que ce Xavier, devenu le séduisant lieutenant du régiment de la marine, après avoir été le héros d'une célèbre ascension aérostatique ! Et quel gracieux commerce que celui de ces frères et de ces sœurs qui, séparés par les Alpes, s'écrivent et, au nouvel an, s'envoient de petits compliments versifiés, véritables gageures

où Joseph, le grave Joseph lui-même, apporte son contingent de bouts-rimés, et sœur Eulalie, entre deux patenôtres, son petit regain de mondanité !

» Le 1er janvier 1790, les Maistre étaient réunis à l'hôtel de la place Saint-Léger. Il y avait là le chanoine André, Nicolas et Victor, venus pour la circonstance, les Vignet, Anne, Jenny et Thérèse. Il ne manquait que Xavier et Eulalie ; mais voici que l'ordinaire apporte à Mesdemoiselles Maistre un pli tout parfumé... Une lettre de Xavier ! et en vers !... Ce Xavier ne fait rien comme tout le monde, et il rime comme personne... Écoutez :

Mes chères sœurs, bonjour, bon an !
Quoiqu'un peu vieux, ce compliment
Vaut, par ma foi, mieux que les nôtres ;
Que ne puis-je, à votre foyer,
Passer tout ce mois de janvier
Accompagné de plusieurs autres !..

Mais puisque mon mauvais destin
Me fixe en un pays lointain
Et m'empêche d'aller au vôtre,
Je veux, par écrit, à l'instant,
Vous envoyer ce compliment
Accompagné de plusieurs autres...

Depuis huit jours, pris au talon,
Je suis étendu de mon long,
Dans un lit dur où je me vautre
Et, pour égayer mon cerveau,
Je considère un soliveau
Accompagné de plusieurs autres...

Je n'ai point, comme vous ici,
Le talent de chasser l'ennui
En récitant des patenôtres :
Sans user de ce passe-temps,
J'ai déjà su gagner vingt ans
Accompagnés de plusieurs autres...

Mais comme il faut se convertir
Et que ce beau train doit finir,
Sans faire ici le bon apôtre,
Avant de renoncer au bal,
Passons encor ce carnaval
Accompagné de plusieurs autres...

» Inutile de dire le succès qu'eut l'épître du lieutenant... Il faut lui répondre sur le même ton : tel est le cri général. On se met aussitôt à l'œuvre autour de la grande table du salon : frères et sœurs en collaboration, sous la haute présidence de Joseph, ont bien vite achevé cet impromptu :

Autour du fraternel foyer,
Pendant le rigoureux janvier,
Quand tu ne peux être des nôtres,
C'est un veuvage pour tes sœurs
Dont tu possèdes les trois cœurs
Accompagnés de plusieurs autres.

Les autres cœurs sont masculins
Ils s'unissent aux féminins
Comme des grains de patenôtres ;
Depuis longtemps tu les connais :
Chacun d'eux ne marcha jamais
Qu'accompagné de plusieurs autres.

» Eulalie, le lendemain, eut sa part du gâteau, et, pour ne pas demeurer en reste, elle adressait, du couvent de Sainte-Ursule, à son frère l'officier, cette jolie réplique où la délicatesse exquise du sentiment fait oublier les hiatus qui s'y sont glissés.

Je veux te faire au nouvel an,
Mon cher ami, un compliment
Ni plus ni moins que tous les autres ;
S'il n'est pas aussi bien tourné,
Il n'en faut pas être étonné :
Je fais des vers... comme tant d'autres...

Au vrai, je n'ai point de foyer
Où tu puisses au mois de janvier
Te chauffer avec tous les nôtres ;
Je ne possède pour tout bien
Qu'un cœur digne d'aller au tien
A la suite de tous les autres.

Si j'apprends que, sans aucun mal,
Tu as passé le carnaval
Loin de ce lit où tu te vautres,
Je chanterai, en répétant :
Pour mon ami, puisse ce temps
Être suivi de plusieurs autres ! [1]



VIII.

LA Révolution vint changer brusquement le cours de sa destinée. Il allait payer cher l'avantage de voir de grandes choses. Cette catastrophe ne le surprit qu'à demi. Dejà dans plusieurs discours politiques, il avait signalé l'esprit destructeur du siècle et les orages de l'avenir. Il avait trop de clairvoyance pour ne pas saisir du premier coup-d'œil le « caractère satanique » du nouveau mouvement. Ami sincère des libertés justes et honnêtes, « qui empèchent les peuples d'en souhaiter de coupables, « il augurait mal d'une réforme qui commençait par un cri de guerre contre Dieu. « Les massacres, les pillages, l'incendie ne sont rien, écrivait-il à son ami le marquis Costa de Beauregard, il ne faut que peu d'années pour guérir tout cela. Mais l'esprit public vicié, la France pourrie, voilà l'ouvrage de ces messieurs. Et ce qu'il y a de déplorable, c'est que le mal est contagieux, et notre pauvre Chambéry déjà bien taré. »

Bientôt en effet, au mois de septembre 1792, les Français passaient

(1) Ces charmants détails, comme les précédents, sont empruntés au magnifique ouvrage de François Descostes, que l'Académie française a couronné : *Joseph de Maistre avant la Révolution.*

les Alpes, et la Savoie gagnée par la propagande révolutionnaire, se livrait à eux presque sans résistance. Un décret d'annexion rattache ce pays à la République française. Déjà les frères du comte de Maistre avaient rejoint leurs drapeaux. Il n'hésita pas à donner lui-même, en quittant le sol natal, un gage de fidélité à son roi et partit pour le Piémont.

L'émigration, c'était la ruine. L'*Assemblée allobroge* publia une loi, enjoignant à tous les émigrés, hommes, femmes et enfants, de rentrer avant le 25 janvier sous peine de la consfication de leurs biens. Le roi de Sardaigne autorisait ses sujets à faire cette démarche, mais Joseph de Maistre était trop fier pour s'y condamner. La jeune comtesse, voulant sauver l'héritage de ses enfants, profita d'une absence de son mari pour quitter la ville d'Aoste, où ils s'étaient réfugiés. Au commencement de janvier, elle traversa à dos de mulet le grand Saint-Bernard avec ses deux enfants, et gagna Chambéry où la rejoignit bientôt son mari plein d'angoisse. La municipalité voulut exiger de lui le serment civique, il le refusa ; le procureur-syndic lui présenta le livre où s'inscrivaient les citoyens actifs, il n'y voulut pas écrire son nom. On lui demandait sa contribution volontaire pour la guerre : « Non, dit-il, je ne donne pas d'argent pour faire tuer mes frères qui servent le roi de Sardaigne. » Bientôt quinze soldats entrent chez lui pour une visite domiciliaire. La position n'était plus tenable. M. de Maistre partit indigné et se retira à Lausanne, où il fut chargé d'une mission confidentielle par son gouvernement. Mme de Maistre, son fils Rodolphe et sa fille aînée Adèle allèrent le rejoindre, mais Constance sa fille cadette, trop jeune pour supporter les fatigues de cette périlleuse évasion, demeura chez son aïeule. Les domaines du comte de Maistre étaient consfiqués, et il écrivait avec une simplicité tout imprégnée de résignation chrétienne : « Tous mes biens sont vendus, je n'ai plus rien... »

On put voir à Lausanne combien ce grand homme, qui dans ses écrits semblait si intransigeant et si rigide, avait de délicatesse et de douce charité. Il correspondait avec le marquis Costa de Beauregard,

dont le fils Eugène vint à être soudainement emporté à la suite d'une blessure reçue dans une escarmouche au Col Ardent. De Maistre fut chargé par son ami d'annoncer la triste nouvelle à la marquise Costa, qui habitait, au printemps de 1794, à Nyon près de Lausanne. « A la première nouvelle de votre malheur, écrit-il au malheureux père, j'ai volé à Nyon, où je suis demeuré deux jours avant de monter l'escalier de votre femme. Enfin, il a fallu se déterminer : il n'y a plus eu moyen de lui cacher sa perte. Je n'entreprends point de vous peindre sa tristesse. Elle est profonde ; mais elle est religieuse... Au milieu du triste spectacle que j'ai sous les yeux, j'éprouve une satisfaction inexprimable à voir que les soins de l'amitié sont doux pour votre infortunée femme. Je suis venu pleurer avec elle et elle m'en sait gré. Cher et malheureux ami, que ne puis-je me partager ? que ne puis-je pleurer à Nyon et à Coni ? Si quelque chose pouvait augmenter la tendre amitié que j'ai pour vous, c'est le malheur... » Et de Maistre entoura la femme de son ami de la plus touchante sollicitude. Il la décida à revenir à Lausanne, l'installa auprès de sa famille. Cet homme qui planait dans les froides régions de la philosophie, révéla une âme capable de tendresse, et la douleur à laquelle il assistait l'émut jusqu'au cœur. Ne sachant quel adoucissement apporter au chagrin de la marquise Costa, il eut l'idée de consacrer quelques pages au souvenir du malheureux jeune homme qu'elle pleurait. Le *discours à la marquise Costa* rappelle par son objet ces écrits qu'on appelait autrefois des *Consolations*, et dont Sénèque, dans l'antiquité, a donné les modèles les plus connus. Mais quelle différence entre Sénèque et Joseph de Maistre !

Ce dernier a eu le mérite de comprendre que, pour calmer le désespoir d'une mère, les procédés des philosophes stoïciens étaient impuissants. Loin de chercher à détourner sa pensée, il lui rappelle les qualités charmantes de l'enfant qu'elle a perdu. Elle l'aimait trop pour pouvoir être distraite de son chagrin. Elle ne pouvait trouver quelque douceur que dans le ressouvenir de l'enfant chéri, en se le représentant tel qu'il était, en songeant au bonheur de sa présence.

« Les véritables douleurs ne veulent pas être distraites, dit de Maistre... Je sais que vous ne jouissez que de ce qui peut entretenir votre douleur. » — « C'est consoler un philosophe que de lui justifier ses larmes, écrivait Molière à son ami Le Vayer qui avait, lui aussi, perdu son fils, et de mettre sa douleur en liberté. » Ce qu'une intelligence délicate des besoins d'une âme endolorie avait inspiré à Molière, l'infaillible instinct du cœur et la religion le dictaient à Joseph de Maistre. Le poète et le philosophe ont senti l'un et l'autre, comme l'auteur de la savante étude à qui nous empruntons ces lignes, que « consoler une douleur, ce n'est pas en distraire ; ce n'est pas même la guérir : c'est la charmer. »



IX.

« LE comte de Maistre, dit de son côté Amédée de Margerie, n'était pas de ceux qui dépensent à ce point, au profit de l'art, leur puissance d'aimer et d'être émus qu'il n'en reste rien pour le prochain. S'il accorde à l'art le trop plein de sa sensibilité exquise, il en garde le principal pour sympathiser avec les joies et surtout avec les douleurs humaines.

» On eût étonné bien des gens, il y a seulement trente ans, en leur disant que ce foudroyant comte de Maistre, dont on leur avait forgé une image à faire peur, était le plus délicat et le meilleur des amis, le plus capable de ces viriles tendresses qui ont un don particulier pour manier *suaviter et fortiter* les blessures du cœur. Mais on les eût étonnés à tort. Car on se trompe, quand on croit que les âmes fortes ne sont point, pour l'ordinaire, des âmes aimantes ; du moins est-il certain que, quand elles le sont, c'est avec toute la plénitude et l'intensité de leur énergie intérieure. Saint Jérôme, par exemple, est, sans nul doute, un rude homme, rude à lui-même, rude aux adversaires de la vérité, rude à ses contradicteurs. Et c'est en même temps le

cœur le plus chaud, le plus délicat, le plus tendre qu'on puisse imaginer, et rien n'est plus pathétique que les pleurs de ce puissant athlète. De même le comte de Maistre. Je donnerais toutes les *Consolations* de Sénèque, et bien d'autres encore, pour les lignes que je vais transcrire, écrites à un ami malheureux [1] : « Il n'y a rien que je conçoive mieux que le *charme du désespoir*. C'est ce qui vous retient en Angleterre ; mille souvenirs tendres et déchirants vous attachent à cette terre où votre bonheur naquit pour durer si peu. Moi, qui ne suis qu'un ami, je suis cependant visité souvent par l'ombre de votre chère Élisabeth. Elle m'apparaît toujours entre vous et moi ; je crois la voir, l'entendre et lui tenir quelques-uns de ces discours dont elle avait la bonté d'écrire de temps en temps quelques mots dans ce journal que vous feuilletez le jour et qui vous garde la nuit. Combien ce même souvenir doit être horriblement doux pour l'époux qui l'a perdue, qui se promène sur cette même terre où son cœur rencontra le sien, où il entendit pour la première fois ce *oui* sérieux dont le suivant n'est qu'une répétition légalisée, et que l'homme le plus heureux n'entend qu'une fois dans sa vie ! Je voudrais que les objets qui vous environnent et qui ne vous parlent que de votre perte vous apprissent à pleurer ; vous auriez fait un grand pas vers la consolation, je veux dire vers la douleur sage. Dieu vous a frappé, mon cher ami, très justement comme juge et très amoureusement comme père ; il vous a dit : *C'est moi !* Répondez-lui : *Je vous connais* ; et venez pleurer avec nous quand vous aurez assez pleuré ailleurs. »

» Mais de toutes les cordes de ce merveilleux instrument, la plus vibrante, la plus pathétique et la plus aimable est celle des souvenirs et des affections domestiques. Au milieu des splendeurs mondaines et des détresses financières de son exil de Saint-Pétersbourg, le comte de Maistre vit du souvenir de l'image de ses chers absents ; et à distance il remplit avec une tendresse charmante, avec une incomparable flexibilité d'esprit, son rôle de père, d'éducateur et de chef de

(1) L'amira Tchitchagoff, qui venait de perdre sa femme.

famille. « Vous êtes tous dans mon cœur, écrivait-il à son frère le chevalier Nicolas ; vous ne pourrez en sortir que lorsqu'il cessera de battre. A six cents lieues de distance, les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ravissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure sainte, et en t'écrivant ceci, je pleure comme un enfant. — *Je crois entendre pleurer à Turin* », écrit-il ailleurs ; je fais mille efforts pour me représenter cet enfant de douze ans que je ne connais pas. Je vois cette fille orpheline d'un père vivant ; je me demande si je dois un jour la connaître. Mille noirs fantômes s'agitent dans mes rideaux d'indienne. Enfin, vous êtes père, monsieur le chevalier, et vous connaissez ces rêves cruels d'un homme éveillé. Si vous n'étiez pas du métier, je ne permettrais pas à ma plume d'écrire ces jérémiades. Je fais, au reste, les plus grands efforts pour résister au malheur et ne pas perdre absolument ce qu'on appelle l'aplomb. »

Parmi ces lettres de famille, une mention spéciale est due à celles qui sont adressées au comte Rodolphe, son fils, ou qui font mention de lui. Écrites pendant les grandes guerres auxquelles prit part le jeune officier des chevaliers-gardes, elles ont un accent tout à fait cornélien de mâle tendresse. Il eût redit au besoin le « Qu'il mourût » du vieil Horace ; mais il n'avait à craindre aucune défaillance chez ce jeune homme, dont « la résolution calme et inébranlable » faisait son juste orgueil et sa meilleure consolation. Au moment du départ, il lui disait : « Je ne veux pas m'appesantir sur votre destinée future ; il est inutile de communiquer des *pensées molles*, telles qu'elles naissent involontairement dans le cœur d'un père. Allez bravement votre chemin, mon cher Rodolphe. Vivent la conscience et l'honneur! *cætera dis permittenda*. — *Ou cela ou sur cela*, disait cette mère de Sparte. Elle avait raison. Jamais vous ne trouverez dans mes lettres ni plaintes, ni lamentations ; c'est d'un mauvais ton à l'égard d'un soldat. Tout cela sans préjudice de ce qui se passe dans mon cœur et dont vous vous doutez sans doute un peu. Que vous dirai-je encore ?

Soyez toujours assez semblable aux autres pour ne pas leur déplaire, et assez différent pour ne déplaire ni à moi ni à vous. Battez-vous bien, mais ne faites du mal qu'à l'ennemi. Soyez honnète homme et bon enfant. Ne vous détachez point du petit livre latin. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur, mon cher enfant, Dieu vous conserve [1] ! »

Il se livrait plus en parlant de lui à quelque ami. Il écrivait au comte Deodati, au début de la campagne de Friedland et d'Eylau : « Le jeune soldat m'a échappé, et a fait, à mon insu, les démarches les plus vigoureuses pour être employé. On n'a rien voulu décider sans avoir mon avis. J'ai répondu : Décidez la chose comme il vous plaira, sans supposer seulement que je suis au monde. En effet, il m'a paru clair que je n'avais le droit de dire ni *oui* ni *non*. Le *conscrit volontaire* l'a emporté. Il est parti ; il s'en va, faisant sept à huit lieues par jour, rencontrer... Ah ! mon cher comte, je n'ai point d'expression pour dire cela. La pauvre mère ne sait pas le mot de tout ce qui se passe ; et moi, je suis sans femme, sans enfants, sans amis même, du moins de ceux avec qui on pourrait pleurer si l'on en avait fantaisie. Il m'a fallu avaler ce breuvage et tenir le calice d'une main ferme. Enfin, mon cher comte, j'éprouve un triste plaisir à verser dans votre cœur mes épouvantables soucis. Si quelque chose les adoucit, c'est la résolution calme et inébranlable du jeune homme. Il a le diable au corps, et c'est un de ces diables froids, les plus diables de tous. »

Après la campagne, il écrivait au même : « Permis aux dames lacédémoniennes de regarder d'un œil sec le corps de leurs fils qu'on rapportait sur leurs boucliers. Pour moi, je ne suis pas si sublime. Plutôt la mort, sans doute, et mille fois la mort, je ne dis pas que la plus petite lâcheté, mais que la plus petite grimace antimilitaire ; mais aussi, plutôt la vie que la mort même la plus honorable ! Ce n'est pas l'avis de mon fils, et c'est dans l'ordre ; mais c'est le mien,

(1) Le comte Rodolphe, âgé de dix-sept ans, avait d'abord été placé dans la réserve.

et c'est aussi dans l'ordre. Il a voulu faire cette campagne sans y être obligé ; pouvant m'y opposer, je ne l'ai pas fait ; mon héroïsme ne va pas plus loin. Je suis content de lui et de moi. »

Quel père et quel homme ! Ce n'est pas un Spartiate, quoiqu'il dise comme les mères de Sparte : *Ou cela, ou sur cela.* Ce n'est pas un stoïcien ; il n'en a ni la pose, ni l'orgueil, ni l'indifférence systématique. Ce n'est pas un Romain, à la façon de celui qui s'attire cette réponse de Curiace :

> Je rends grâces au ciel de n'être pas Romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain.

C'est un père comme le christianisme sait les faire, avec une tendresse qui ressent toutes les blessures du cœur et une fermeté qui ne fléchit devant aucun devoir. Et c'est un chevalier, c'est-à-dire encore un chrétien avec cette légitime fierté de race qui sait que noblesse oblige, et qui conduit les grandes âmes dans la voie du dévouement au delà même du devoir strict et précis [1] ! »



X.

LAUSANNE, où nous avons laissé Joseph de Maistre, ne fut pas pour lui un lieu de repos ; aussi bien l'on peut dire qu'il ne se reposa jamais dans toute sa vie. Heureux d'avoir quelques loisirs, il les utilisa immédiatement en composant ses *Considérations sur la France*, ouvrage dans lequel il apprécie la Révolution avec une véhémence tout impartiale, oubliant presque qu'il lui doit l'exil et la ruine quand il observe ce grand événement à la lumière de sa philosophie chrétienne. La Révolution, il le démontre, a eu pour point de départ la licence des idées et des mœurs au XVIII[e] siècle. L'Europe lui a

(1) A. de Margerie, *Joseph de Maistre.*

fait une guerre d'ambition et non de principes, qui punira la France sans la détruire. Le châtiment sera infligé à la nation française par la sauvage énergie des Jacobins, qui se sont faits, sans le savoir, les instruments des vengeances du ciel, et qui, après avoir châtié la France et l'Europe, se rendront à eux-mêmes, en s'entre-dévorant, la justice qui leur est due.

Parmi toutes les belles pages que contient ce livre, il nous est difficile de ne pas détacher quelques lignes d'un passage où il démontre admirablement la force divine de l'Église : « Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare. Eh bien ! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène ; il est brisé et les morceaux en sont jetés dans la boue. Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait ; il n'y a plus de prêtres, on les a chassés, égorgés, avilis, dépouillés ; et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis. Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination. Il n'y a plus rien de tout cela... Les temples sont fermés, ou ne s'ouvrent plus qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés, on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes, les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies... Le philosophisme n'a donc pas de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur, on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, mais enfin il aura vaincu, il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le Christianisme sort de cette redoutable épreuve plus pur et plus vigoureux, si Hercule chrétien, fort de sa seule force, soulève le *fils de la terre* et l'étouffe dans ses bras, il s'est révélé divin, *patuit Deus !* »

En 1797, le célèbre publiciste, appelé à Turin par le roi Charles-Emmanuel qui avait succédé à Victor-Amédée, reprit l'exercice de ses

fonctions. L'homme d'état n'absorbait pas en lui le père de famille, et rien n'est plus charmant que la correspondance échangée entre Joseph de Maistre et sa fille Adèle. Un jour, l'engageant à laisser courir sa plume dans ses lettres, il lui donne cette agréable leçon : « Tu as toujours quatre chapitres à traiter : tes plaisirs, tes ennuis, tes occupations et tes désirs ; avec cela on peut remplir quatre pages. Pour moi, il me suffit de quatre mots en suivant cette même division : mon plaisir serait d'être avec toi, mon chagrin est d'en être éloigné, mon occupation est de trouver les moyens de te rejoindre, et mon désir est d'y réussir. Adieu, ma chère enfant ! [1] »

En ces temps de bouleversements, la tranquillité ne durait pas longtemps. Bientôt le roi de Sardaigne, vaincu par les Français, fut réduit à quitter sa capitale et ses États de terre ferme. En sa qualité d'émigré, le comte de Maistre ne pouvait rester à Turin ; il se réfugia à Venise.

Ce que fut la vie des exilés dans le pauvre appartement que la charité d'un ministre autrichien mit à leur disposition, on le devine aisément. Quelques mois après, le roi, de retour à Turin, y rappelait Joseph de Maistre et le nommait régent de la grande chancellerie. C'est à ce titre que le comte suivit Charles-Emmanuel à Cagliari et réforma l'administration de la justice dans l'île de Sardaigne, où le monarque fut bientôt confiné de nouveau. Pendant ce temps, il gémissait d'être encore une fois séparé de sa famille, et s'en dédommageait par ses charmantes lettres. Mais soudain un coup plus cruel vint frapper le cœur de ce père si dévoué.

En 1802, M. de Maistre reçut du roi l'ordre de se rendre à Saint-Pétersbourg, comme ministre du royaume de Sardaigne. C'était une séparation dont on ne pouvait prévoir le terme, et une carrière que le malheur des temps dépouillait de tout avantage et de tout éclat. Mais la tendresse qui déchirait son cœur l'engageait à ne pas refuser cette distinction, à laquelle était peut-être attaché l'avenir des siens :

1. Lettre du 16 octobre 1797.

« C'est pour vous, leur écrivait-il, que je me passe de vous. Adieu, ma chère Adèle, je t'emporte dans mon cœur, afin que tu m'échauffes sous le soixante et unième degré de latitude. »



XI.

AVANT de partir, il était allé demander la bénédiction du pape Pie VII. « Il parut dans la société de Saint-Pétersbourg avec l'humble fierté d'un haut caractère : son amabilité enjouée, son esprit naturel, ses connaissances profondes et variées, l'intérêt qui s'attache toujours à un dévouement sans bornes, [1] » lui gagnèrent bientôt l'estime de toute l'aristocratie russe et la sympathie du czar Alexandre.

C'était merveille de voir ce représentant d'un souverain sans capitale et presque sans États, tenir malgré sa pauvreté un rang que pouvaient envier les ambassadeurs des grandes puissances, et prendre sur l'esprit de l'empereur un ascendant qu'il devait à son intelligence et à son noble caractère.

Une lettre adressée en 1805 à Mme de Goltz nous montre la vie régulière et laborieuse que menait le comte : « Je lis, j'écris, je fais mes études, car enfin il faut bien savoir quelque chose. . Je tâche. avant de terminer ma journée, de retrouver un peu de cette gaîté native, qui m'a conservé jusqu'à présent : je souffle sur ce feu, comme une vieille femme souffle, pour rallumer sa lampe, sur le tison de la veille. Je tâche de faire trêve aux rêves de bras coupés et de têtes cassées qui me troublent sans relâche; puis, je soupe comme un jeune homme, puis je dors comme un enfant, et puis je m'éveille comme un homme, je veux dire, de grand matin, et je recommence, tournant toujours dans ce cercle, et mettant constamment le pied à la même

(1) Le comte Rodolphe, *Notice*.

place, comme un âne qui tourne la meule d'un battoir ; je m'arrête à cette comparaison sublime. »

Il n'y avait rien moins que du faste dans son genre de vie. Réduit à vivre l'hiver sans pelisse, « ce qui est précisément comme de n'avoir point de chemise à Cagliari, » et à se faire jeter sur les épaules au sortir des grands appartements de l'empereur un manteau de boutique par un fort vilain laquais, « n'ayant pas même de quoi se faire enterrer, s'il venait à mourir, » il voyait pourtant bien des visiteurs se presser dans sa modeste maison. « Souvent le ministre d'Autriche vient le soir me chercher, pour aller avec moi dans le monde. Ses brillants laquais montent mon escalier en tâtonnant, et nous descendons, précédés d'un paysan qui porte un mince flambeau. Je suis persuadé qu'ils font sur moi des chansons en patois autrichien. Pauvres gens ! Je suis bien aise qu'ils s'amusent. [1] » Le comte de Maistre eût cru se déshonorer en murmurant contre cet état, et il se fût regardé comme le dernier des hommes, s'il n'avait eu pour son souverain d'autre dévouement que celui qu'on voulait bien lui payer.

Pourtant, cette condition le faisait souffrir, en l'empêchant d'appeler près de lui sa famille dans un séjour si dispendieux. Souvent il laisse percer sa tristesse d'être si loin de ceux qu'il aime : « Ma chère tante, écrit-il un jour après quelques plaisanteries, si vous saviez pourquoi je ris, vous ne me blâmeriez pas; c'est pour ne pas pleurer. »

Il se dédommageait un peu de cet isolement par ses lettres. Tout l'intéresse, les moindres progrès de ses enfants, leurs lectures, leurs divertissements. En 1805, il annonce à une de ses correspondantes cette bonne nouvelle : « Il m'est arrivé un petit secrétaire, précisément d'aussi bonne famille que moi, et que je n'avais pas vu depuis trois ans. Sa sœur s'appelle Adèle, vous le connaissez donc ! Vous voyez, de chez vous, Madame la marquise, les transports de joie qui ont dû accompagner cette entrevue. » Son fils Rodolphe âgé de seize ans avait quitté Turin, pour n'être pas contraint par la conscription à

(1) Lettre à son frère.

servir contre son pays et contre son roi, et venait ainsi embellir la solitude où gémissait le comte de Maistre. Il devait bientôt connaître les bienfaits de l'empereur. Alexandre, qui discernait le mérite et aimait la grandeur d'âme, avait déjà donné à Joseph de Maistre un gage de son affection en nommant son frère Xavier, directeur de la bibliothèque de l'Amirauté. Il voulut se charger de l'avenir du jeune Rodolphe, et le prit à son service comme officier dans le corps des Chevaliers-gardes, régiment d'élite de l'armée russe. Mais ces honneurs exposaient le jeune homme à des dangers, qui étaient un nouveau tourment pour le cœur du père : « Nul ne sait ce que c'est que la guerre, s'il n'y a son fils, » a-t-il écrit un jour. Et après la bataille de Friedland, il écrit à sa sœur : « Quelle nuit que celle du 21 au 22 juin, que je passai tout entière avec la certitude que mon cher Rodolphe avait été tué à Friedland, sans autre compagnie qu'un fidèle valet de chambre, qui pleurait devant moi, me jetant comme un fou tantôt d'un sopha sur mon lit, et tantôt de mon lit sur un sopha ! » Et pourtant quand il s'adressait à son fils, il s'abstenait de ces « pensées molles qui naissent involontairement dans le cœur d'un père, » et il lui disait : « Allez bravement votre chemin, mon cher Rodolphe, vivent la conscience et l'honneur ! »

De si cruels soucis ne l'empêchaient pas de se donner entièrement à sa mission diplomatique. Bien des officiers piémontais ressentirent les effets de la haute faveur dont leur compatriote jouissait à la cour, et le roi de Sardaigne ne pouvait assez estimer son ministre qui figurait si noblement parmi les représentants des puissances.



XII.

ON devine quelle impression durent faire sur Joseph de Maistre les prodigieuses victoires de Napoléon. Il ne pouvait aimer le conquérant qui avait dépouillé son roi, le dominateur, dont le sceptre

pesait si lourdement sur les nations subjuguées. En gémissant sur la marche impétueuse de ses armées, il écrivait au comte d'Avaray cette fière parole, où il se peint tout entier : « M. le comte, l'Europe est à Bonaparte, mais nos cœurs sont à nous ! » Cependant cette antipathie bien légitime ne l'aveuglait pas sur le génie du grand capitaine, et l'estime qu'il avait pour Napoléon lui inspira une pensée assez originale.

C'était au moment où la paix de Tilsitt courbait l'Europe entière sous les armes de la France et de son alliée la Russie. Peut-être le comte de Maistre se rappelait-il qu'un jour à Naples, en 1802, dans un entretien avec l'ambassadeur de la République française, M. Alquier, ce diplomate lui avait répliqué vivement : « M. le comte, qu'allez-vous faire à Pétersbourg ? Allez à Paris, dire ces raisons au premier consul, qui ne les a jamais entendues. » Toujours est-il qu'il voulut tenter un suprême effort en faveur du roi de Sardaigne. Il fit donc transmettre à Napoléon, par le général Savary, un mémoire où il formulait le désir d'avoir un entretien confidentiel avec l'empereur des Français. Il avait tout lieu de croire, que, s'il pouvait l'aborder, il aurait des moyens d'adoucir le lion, et de le rendre plus équitable à l'égard de la maison de Savoie. Et toujours dévoué par-dessus tout à son souverain, il avait soin de faire remarquer qu'il entreprenait cette démarche entièrement à son insu.

Le génie est accessible aux nobles inspirations. Qui sait ce que la parole élevée, loyale, pénétrante du comte de Maistre eût pu réaliser? Malheureusement sa demande resta sans écho. Napoléon n'y répondit pas, mais les marques particulières de déférence, que le ministre piémontais reçut de l'ambassadeur français à Saint-Pétersbourg, lui prouvèrent que du moins on rendait hommage à sa grandeur d'âme.

Un esprit comme Joseph de Maistre ne pouvait manquer d'observer le monde au milieu duquel il vivait, cette société russe, où s'unissaient par un singulier mélange le raffinement et la barbarie. Il admirait les qualités de ce peuple hospitalier, spirituel, intrépide, plein

d'audace, mais il en discernait aussi les vices, l'infidélité, l'inconstance et les instincts révolutionnaires, contre lesquels son église schismatique et un clergé déconsidéré offraient de bien faibles ressources.

Joseph de Maistre étudiait la politique avec le coup d'œil sûr d'une foi que n'ébranlent pas les triomphes éphémères de la violence, avec le regard pénétrant du génie qui domine les détails et plane sur l'ensemble des événements. Aussi a-t-il possédé à un rare degré la clairvoyance, qui permet aux intelligences d'élite de conjecturer l'avenir. La Révolution est à ses yeux plus qu'un bouleversement national, il y voit une des grandes époques du genre humain. Au moment même où la puissance de Napoléon semblait la mieux assise, il en prédisait la chute, et attendait, avec la restauration des princes de Savoie, celle de la maison de France. Du fond de la Russie, il assista aux tragiques péripéties du drame qui agitait l'Europe : la grande armée s'élançant vers l'Orient et bravant dans les neiges de la Moscovie un héroïque linceul, les nations s'entre-choquant dans les plaines de la Saxe, le conquérant épuisé par ses victoires subissant les représailles de la conquête et s'effaçant, comme le soleil à son déclin, dans les brumes du vaste océan, qui baigne l'ilot de Sainte-Hélène. L'année 1814 qui rendait la couronne aux rois en exil, rendit au comte de Maistre les douceurs de la vie de famille, après lesquelles il soupirait depuis si longtemps. Il avait écrit : « Si le Ciel dans sa bonté me réservait un de ces moments si rares dans la vie, où le cœur est inondé de joie par quelque bonheur extraordinaire et inattendu ; si une femme, des enfants, des frères séparés de moi depuis longtemps et sans espoir de réunion, devaient tout à coup tomber dans mes bras, je voudrais que ce fût dans une de ces belles nuits d'été, sur les rives de la Néva. » Ce rêve se réalisa, et l'heureux père put embrasser enfin sa fille Constance. « Venez, venez, avait-il écrit aux siens, tous vos emplois sont fixés. Françoise (Mme de Maistre) est ministre de l'intérieur et trésorier général ; Rodolphe, ministre des affaires étrangères et payeur en chef ; Adèle, secrétaire

en chef pour la politique ; et toi, Constance [1], pour la philosophie et la littérature... Moi, je serai le souverain, avec l'obligation de ne rien faire et la permission de radoter... » Dès lors, le comte de Maistre ne songea plus à finir ses jours ailleurs que dans cette patrie d'adoption. Mais Dieu en avait décidé autrement.



XIII.

« DEPUIS longtemps, les Jésuites étaient tolérés, et même officiellement autorisés, dans l'empire russe. Joseph de Maistre, à son arrivée à Saint-Pétersbourg, les trouva en possession d'une situation parfaitement régulière et rapidement grandissante. Quatre fois plus nombreux qu'en 1775, ils étaient installés dans les deux capitales et dans plusieurs autres villes de l'empire. Ils avaient à Polotsk et à Pétersbourg de florissants collèges. Alexandre allait bientôt diriger une de leurs colonies vers la Sibérie. Le duc de Richelieu et l'abbé Nicole, qui fondaient en ce moment la grandeur et la prospérité d'Odessa, allaient obtenir qu'ils y fussent appelés pour seconder leur œuvre.

(1) Elle avait alors vingt et un ans. « Constance, écrit un biographe, cette enfant, qui devait tenir une si grande place dans le cœur et dans la correspondance de Joseph de Maistre, l'aima de loin, avec une incroyable tendresse, puis (ce sont ses termes mêmes) *se donna à lui dès l'instant qu'elle le vit*. Elle devint son secrétaire et presque sa collaboratrice. Et quand mourut ce père « qui était sa gloire, sa joie et comme sa divinité terrestre, » tout sembla s'éteindre en elle. Quelques semaines plus tard, elle écrivait, en réponse à une lettre de condoléance : « Il me faut de la peine pour prendre une plume qui ne doit plus être consacrée à *son* usage. Depuis plus de huit mois que sa santé déclinait visiblement, je ne pouvais me résoudre à le quitter un seul moment de la journée ; je lisais, j'écrivais, je pensais pour lui ; j'étais devenue son bras, et même sa mémoire à l'égard des choses usuelles et communes qui ne pouvaient trouver place dans cette grande tête. Rien ne me paraissait impossible quand il s'agissait de le soulager en quelque chose, et l'envie de lui être utile doublait toutes mes facultés. Maintenant je ne sais plus que faire de tout ce que j'employais à son usage. L'âme de mon existence m'est ôtée. »

Constance de Maistre devint, en 1833, duchesse de Laval-Montmorency, et a vécu jusqu'à l'âge de 89 ans, conservant jusqu'à son dernier jour (2 avril 1882), tout le charme de son esprit, la fraicheur de ses souvenirs et la généreuse bonté de son cœur. Par tous ces dons, par sa haute vertu, par son chevaleresque dévouement à l'Église, ajoutons par son grand amour pour la France, elle fut bien la digne fille de son père.

Mais ces prospérités, en les tirant du demi-jour discret où ils avaient longtemps vécu, commençaient déjà à leur faire des ennemis. Le clergé schismatique, impuissant, inerte, subalterne, regardait avec jalousie la grande place que ces prêtres catholiques avaient conquise, par leurs talents et leurs vertus, dans l'estime des hautes classes. Les Universités officielles, — l'Université de Vilna surtout, voisine du collège de Polotsk, — voyaient de mauvais œil l'élite de la société russe leur confier ses enfants ; et cette voisine usait avec une rigueur tracassière du droit d'inspection et d'examen que les règlements lui donnaient sur eux.

Or, rien ne ressemblait moins à nos vieilles Universités occidentales que cette Université de Wilna, rassemblement cosmopolite de professeurs où régnait la libre pensée tantôt sous la forme grossière du matérialisme, tantôt sous la forme pédante de la métaphysique allemande, tantôt sous la forme mystique de l'illuminisme, tantôt sous la forme biblique du protestantisme. Choisir dans un tel milieu, si flottant et si peu sûr, les contrôleurs de l'enseignement illustre des Jésuites, de cet enseignement éprouvé et sage qui avait recueilli toutes les traditions de l'Europe savante, était en soi la chose la plus déraisonnable du monde. C'était faire inspecter des vétérans par des conscrits, des grenadiers par des francs-tireurs, osons dire des pompiers par des incendiaires. Les Jésuites souhaitaient fort d'être affranchis de cette surveillance hostile qui gênait la liberté de leurs méthodes, et d'échapper aussi à l'obligation d'envoyer leurs élèves recevoir le complément de leur éducation intellectuelle à cette Université d'État, dont l'esprit leur inspirait moins qu'une demi-confiance.

Le P. Brzozowski, général des Jésuites, adressa au ministre de l'instruction publique plusieurs mémoires en ce sens. Mais l'action décisive fut exercée par Joseph de Maistre. Ce fut bien lui qui emporta la place. Il aimait la Russie ; il aimait la Compagnie de Jésus; il était profondément convaincu qu'elles avaient toutes deux grand intérêt à faire bon ménage ensemble, et que le meilleur moyen pour Alexandre

de se faire payer au centuple l'hospitalité généreusement accordée aux Jésuites était d'ouvrir un champ libre et vaste à leurs établissements d'éducation. Connaissant mieux que la plupart des Russes les périls de la Russie, il la voyait battue en brèche et minée par la Révolution; il constatait l'absolue impuissance de l'Église officielle à défendre contre cette triple agression le dépôt à peu près complet des vérités religieuses qu'elle avait conservé, mais conservé à l'état stérile et mort, en se séparant de l'unité catholique ; il ne trouvait en Russie qu'une seule force morale organisée qui pût prendre en main la défense sociale et religieuse : les Jésuites.

Le caractère des fonctions diplomatiques que le comte de Maistre remplissait à Saint-Pétersbourg lui permettait de s'occuper des choses russes avec plus d'activité et avec un désintéressement moins suspect que ne l'eût pu faire tout autre ambassadeur. En même temps, la hauteur de son esprit, la fermeté connue de ses principes, l'illustration déjà acquise à son nom, le charme original de sa conversation faisaient de lui l'homme le plus écouté et le plus consulté qu'il y eût à Saint-Pétersbourg, et lui donnaient la situation à part d'un conseiller bénévole à qui l'on n'est jamais tenté de dire : *Mêlez-vous de ce qui vous regarde.* Tantôt sur provocation, tantôt spontanément, il pouvait sans indiscrétion adresser à des personnages officiels l'expression motivée de sa pensée sur les *questions russes*, sur celles principalement qui touchaient à l'ordre moral.

Ce fut ainsi qu'il écrivit au comte Razoumowski les *Cinq lettres sur l'éducation publique en Russie*, qui ont été publiées. Les trois premières contiennent des vues générales sur l'éducation, des renseignements sur le plan d'études de notre ancienne instruction secondaire, enfin de vives critiques sur les programmes et l'esprit des Universités officielles russes ; les deux dernières sont un plaidoyer, au point de vue des intérêts russes, en faveur de l'éducation donnée par les Jésuites, seule digue, selon l'auteur, au triple torrent qui menace de tout emporter. Ces deux lettres, très courtes, très éloquentes, concluent à exempter les collèges dirigés par les Jésuites de toute dépen-



Un chemin ombreux conduit au hameau, encadré de noyers séculaires.... (P. 32.)

dance vis-à-vis des Universités de l'État, et à laisser les deux enseignements rivaux se développer parallèlement et faire leurs preuves sous l'œil du prince et des familles. Un vœu en faveur de l'érection du collège de Polotsk en Université libre y est énoncé, moins comme une demande pour le présent que comme une espérance pour l'avenir. « Une mesure infiniment sage, un véritable coup d'État serait de rendre aux Jésuites une académie à Polotsk, comme ils l'avaient à Wilna, en lui attribuant tous les privilèges des Universités et notamment de Wilna. Mais en attendant, vous ne pouvez rendre un service plus signalé à votre patrie que d'engager Sa Majesté Impériale à prononcer enfin l'indépendance absolue des Jésuites vis-à-vis de l'Université officielle. »

L'année suivante, de lui-même cette fois, il revint à la charge, et adressa au même ministre un mémoire sur la liberté de l'enseignement supérieur. Les idées en sont substantiellement les mêmes que celles des lettres ; mais leur exposé, tantôt plus condensé, tantôt plus étendu, y est merveilleusement fortifié.

Ce document fut goûté par le ministre et par l'empereur. En 1812, le collège de Polotsk fut érigé en Université. La part que l'intervention du comte de Maistre avait eue à ce succès resserra les liens qui l'unissaient à la Compagnie.

Les événements qui venaient de s'accomplir semblaient devoir consolider cette grande victoire remportée par les Jésuites : il en fut tout autrement. La fermentation intellectuelle qui animait à cette époque la société russe et poussait les esprits exaltés vers l'illuminisme, les esprits étroitement critiques vers le protestantisme ou l'incrédulité, avait produit un effet bien différent dans les âmes tout à fait supérieures et les ramenait à pleines voiles vers la vérité catholique. Des femmes de la plus haute distinction, la comtesse Rostopchine, ses deux sœurs la princesse Galitzin et la comtesse Barbe Protassow, Mme Swetchine, étaient du nombre. Le jeune prince Alexandre Galitzin, neveu du ministre des cultes, se déclara catholique. Son oncle, très hostile déjà au catholicisme, en fut

profondément irrité et fit partager son mécontentement à l'empereur Alexandre, totalement livré aux illuminés. On mit tout ce mouvement sur le compte des Jésuites. Condamnés, sans être entendus, pour crime de prosélytisme, — comme un bataillon qui serait condamné *pour cause de bravoure*, disait spirituellement le comte de Maistre, — ils furent arrêtés pendant la nuit et expulsés des deux capitales, un peu plus tard de la Russie tout entière. Leur grand ami fut considéré comme leur complice, et accusé d'avoir conduit des *intrigues de prosélytisme* sous le couvert de l'inviolabilité diplomatique.

Il nous apprend lui-même dans une lettre à l'archevêque de Raguse la vérité sur toute cette affaire. « Il y a bien eu quelques imprudences commises dans les conversions qu'on a menées trop publiquement et trop vite. Ces messieurs se sont laissé transporter *par le zèle qui les dévorait*. Véritablement, c'était un spectacle admirable que la rapidité et la multiplicité de ces conversions opérées principalement dans le premier ordre de la société, et il était impossible que le gouvernement ne s'alarmât pas. Je crois cependant qu'il n'aurait pas frappé sitôt s'il n'avait été poussé, animé, exaspéré par un parti puissant, irrité jusqu'à la rage ; et cette rage a créé malheureusement une véritable raison d'État contre nos chers Jésuites. Moi-même, Monseigneur, je me suis trouvé enveloppé dans l'orage pour plusieurs raisons. D'abord j'étais lié d'amitié avec quelques-unes des personnes les plus marquantes de la nouvelle Église longtemps avant les derniers événements ; et lorsque le moment du danger est arrivé, j'aurais trouvé indigne de leur fermer ma porte. En second lieu, le prince Alexandre Galitzin, *ministre des cultes* et prodigieusement irrité contre nous, s'était mis, je ne sais pourquoi, à me regarder comme l'arc-boutant du *fanatisme*. Je ne me suis jamais gêné d'ailleurs pour faire entendre que je ne voyais aucun milieu logique entre le catholicisme et le déisme. Enfin, Monseigneur, l'empereur a cru devoir charger un de ses ministres de me parler des soupçons qui étaient arrivés jusqu'à lui. J'ai prié ce ministre d'assurer Sa Majesté Impériale « que jamais je n'avais changé la foi d'aucun de ses sujets ;

mais que, si quelques-uns d'eux m'avaient fait par hasard quelques confidences, ni l'honneur ni la conscience ne m'auraient permis de leur dire qu'ils avaient tort. » Les circonstances m'ont conduit bientôt après à répéter cette déclaration de vive voix à Sa Majesté Impériale même. La chose s'est fort bien passée ; cependant je ne voudrais pas répondre qu'il ne restât, au moins pour quelque temps encore, un peu de rancune dans le cœur impérial [1]. »

La situation du comte de Maistre devenait fort pénible. Ni comme homme ni comme ambassadeur, il ne pouvait lui convenir d'être traité en suspect. Il demanda et obtint son rappel. Alexandre, une fois le départ décidé, se souvint de son ancienne bienveillance et voulut honorer à son tour l'homme illustre qui avait pendant quinze ans honoré sa capitale. Il lui fit offrir le passage sur un des vaisseaux de guerre qui devaient se rendre dans les ports français pour rapatrier les troupes russes. Ce fut dans ces conditions que la noble famille prit la route de Turin en passant par Paris.

Il emportait de son long et studieux exil les grands ouvrages qu'il y avait longuement médités : l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, le livre *Du Pape*, l'*Église gallicane*, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, l'*Examen de la philosophie de Bacon*.



XIV.

APRÈS quelques semaines de voyage, la famille de Maistre fit son entrée dans la capitale de la France. Jamais Joseph n'y était venu : s'il avait franchi jadis la frontière française, c'était seulement pour visiter des amis dauphinois, ou pour assister aux réunions des Martinistes lyonnais. Il aspirait depuis longtemps à voir la ville qui était pour lui la capitale du monde pensant et le peuple qui était

(1) A de Margerie, *Joseph de Maistre*.

toujours au centre de ses préoccupations. Il n'eut pas de déception, bien au contraire. « J'ai trouvé à Paris, écrit-il à M. de Vallaise, un accueil extrêmement aimable et cette espèce de séduction dont tous les voyageurs parlent et qu'on ne rencontre qu'à Paris. Il est difficile d'en sortir. Cependant il faudra bien que j'en sorte, sans avoir presque rien vu, tant les hommes m'ont distrait des choses. Un caractère particulier de la France et surtout de Paris, c'est l'art de *célébrer*. On prend ici plus de peine pour faire valoir toutes les espèces de mérite qu'on n'en prend ailleurs pour les contrarier et les étouffer. Je ne doute pas que ce ne soit là la sorte de magie qui attire tous les hommes célèbres à Paris, et dont peut-être ils ne s'aperçoivent pas bien clairement. L'amour-propre ne se trompe pas sur ses intérêts, même quand il ne sait pas se rendre compte de ce qu'il fait. »

Joseph de Maistre fut flatté et séduit. Il fut reçu par le roi et par la famille royale. Louis XVIII devait bien quelques remerciements à celui qu'il avait consulté dans les moments les plus douloureux de l'exil, à celui surtout qui n'avait jamais douté de l'avenir de sa maison. Il fut aimable : de Maistre trouva sa conversation « toute semblable à son style », c'est-à-dire « aisée, élégante, lucide, pleine de royale courtoisie ».

« De Maistre éprouva une joie bien vive de se sentir dans un milieu où l'on rendait à son talent un hommage qu'il n'était pas habitué à rencontrer, ni de la part de la cour de Turin, ni de la part des Russes eux-mêmes, à de rares exceptions près. Le monde de la cour et celui des lettres le fêtaient à l'envi. A l'Institut, il fut admis aux honneurs de la séance. A Paris, les personnes que l'été n'avait pas encore chassées dans leurs terres, se disputaient le plaisir de le recevoir. Ce fut pour lui une source de curieuses observations dans ce Paris de 1817, si différent de ce qu'il avait été jusqu'alors et de ce qu'il devait devenir plus tard. Des hommes d'origine et d'opinions diverses qui avaient, chacun dans sa voie, traversé la période révolutionnaire et impériale, assistaient à la reconstitution de ce qu'ils avaient

aimé ou abhorré. Nul ne pouvait être indifférent aux questions politiques, après les secousses que le pays avait traversées et qui avaient fait sentir dans les couches profondes de la nation un ébranlement effroyable. Une universelle lassitude avait pu un instant calmer les passions, mais elles n'étaient pas mortes..... Dans cette fermentation générale se formait cet esprit brillant, généreux, enthousiaste qui devait se manifester bientôt par une floraison littéraire incomparable. De Maistre comprit ce qu'avait de si intense la vie intellectuelle de la France d'alors. Dans une lettre qu'il écrivit quelque temps après au vicomte de Bonald, son *alter ego*, son sosie moral, lequel était dans ses terres du Rouergue pendant le séjour du diplomate, il donne son impression la plus intéressante sur la vision rapide et unique qu'il eut de Paris. « Le tourbillon, dit-il, m'a saisi et ne m'a quitté que lorsque, tout étourdi et tout haletant, je suis monté dans ma voiture pour me rendre à Turin. La cour, la ville, les Tuileries, les variétés, les musées, les ministres, les marchands, les magasins, les choses et les hommes se sont si fort disputé ma pauvre personne, qu'il me semble aujourd'hui n'avoir rien fait et n'avoir rien vu et que je ne suis pas même bien sûr d'avoir été à Paris. Je crois maintenant en y pensant sincèrement que réellement j'y ai été et que j'ai pu même y faire quelques observations. J'ai bien senti par exemple ce je ne sais quoi qui fait de Paris la capitale de l'Europe. Il est certain qu'il y a dans cette ville quelque chose qui n'est dans aucune autre !... » [1]



XV.

A PEINE était-il rentré à Turin, que le roi de Sardaigne lui conférait le titre de ministre régent de la grande chancellerie. Sa santé, usée par les travaux de l'esprit, les chagrins, les anxiétés

(1) Cogordan, *Joseph de Maistre.*

et le climat de Saint-Pétersbourg, devenait chancelante. Il accepta pourtant la mission que lui confiait son souverain, et à l'heure où il aurait souhaité de consacrer ses dernières années à l'achèvement de ses travaux littéraires, il consentit à se jeter plus que jamais dans le tourbillon des affaires politiques. Tristement préoccupé de l'avenir de son pays, il s'affligeait de voir que la révolution durait toujours. La diplomatie ne l'absorbait pas. L'Académie royale des sciences de Turin obtint la gloire de le compter parmi ses membres, et il mit la dernière main à quelques-uns des ouvrages qu'il avait longuement médités dans son exil en Russie. Deux surtout lui assurent une impérissable renommée: le livre du *Pape* et les *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

Le premier, comme tous les livres qui vont à l'encontre des préjugés, se heurta d'abord à l'opposition du monde officiel en France. Mais il devait faire son chemin malgré les obstacles, et mettre en relief l'admirable constitution que Dieu a donnée à son Eglise. Ce fut un coup de massue qui tua le gallicanisme.

Trois questions principales se partagent ce livre : les rapports du Pape avec les conciles, du Pape avec la civilisation, du Pape avec les souverainetés temporelles. L'auteur venge de tout reproche d'hérésie, en termes irréfutables, les papes que l'histoire, travestie par le mensonge, avait essayé de prendre en flagrant délit d'erreur, et après avoir affirmé l'infaillibilité pontificale, il établit par les faits que rien ne l'a pu mettre en défaut. Passant ensuite à la mission civilisatrice de l'Eglise, il signale les bienfaits que lui doivent tous les peuples modernes, parfois si ingrats. Il traite enfin de l'intervention des pontifes dans le gouvernement civil ; au moyen-âge, le pouvoir était tempéré par l'arbitrage pontifical ; à d'autres époques, il a été tempéré par le poignard ou la guillotine, la révolution a remplacé le Pape ; on voit ce que la tyrannie y a gagné et comment toutes les institutions humaines sont impuissantes à résoudre le terrible problème de la souveraineté.

Nous reviendrons plus loin sur le deuxième ouvrage, véritable chef-d'œuvre apologétique, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

En ce moment, aux préoccupations de M. de Maistre s'ajoutaient des chagrins de famille. En 1818, la mort lui enlevait son frère André, nommé évêque d'Aoste. « Mon excellent frère, écrivait-il, a emporté avec lui la moitié de ma vie ; cette plaie est incurable. » Le comte n'était pas sans inquiétude sur l'avenir de sa famille. Dépouillé sans retour de tous ses domaines en Savoie et à Nice, il avait servi son roi pendant cinquante ans, pour se voir réduit à un état voisin de la pauvreté. Ce n'est qu'avec l'aide d'un ami, le comte de Blacas, qu'il put acheter une terre de cent mille francs, seul héritage qu'il légua à ses enfants.

Dieu épargna au digne serviteur de la monarchie le spectacle d'une nouvelle révolution. Au commencement de 1821, le comte de Maistre discutait au conseil des ministres d'importantes réformes législatives. Il s'anima graduellement et prononça un véritable discours, dont la conclusion était : « Messieurs, la terre tremble, et vous voulez bâtir ! » Cette émotion l'acheva. Peu de jours après, le 26 février, il expirait, fortifié par les secours de la religion. Deux semaines plus tard, le Piémont voyait éclater la révolution qu'il avait prédite.

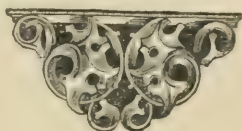
On aime à jeter un dernier regard sur cette physionomie si attachante, et à se représenter cet homme si grand par l'esprit, par le caractère et par la vertu. Au physique, un visage irrégulier, mais empreint de majesté, encadré de bonne heure par des cheveux blancs, animé par un regard saisissant ; au moral, un cœur noble, loyal, d'une gaîté charmante et d'une parfaite franchise : « J'ai vu dans ma vie, disait-il, plus d'affaires perdues par la finesse que par l'imprudence... Je fais consister ma prudence bien moins dans l'art de cacher ses pensées que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se montrer. »

Ce père de famille si tendre pour les siens, qui, peu de jours avant de mourir, leur écrivait : « Adieu, mes enfants, je vous serre avec mes vieux bras sur mon jeune cœur, » portait au plus haut degré le pardon des injures : « Tu as beau dire, écrivait-il à sa fille Constance,

il n'y a pas moyen d'excuser X... de ses torts envers moi ; aussi j'ai voulu me venger, et je serai probablement assez heureux pour lui faire obtenir la place qu'il désire. »

Ainsi on ne sait qu'admirer davantage en lui, ou le penseur de génie dont le regard atteint les sommets, dont la parole éclaire d'un jour nouveau les questions les plus ardues, ou l'honnête homme dont la droiture impose le respect à ses ennemis eux-mêmes, ou le chrétien qui accomplit jusqu'au bout tous ses devoirs sans orgueil et sans faiblesse.

Deux mois après, dans une lettre toute trempée de larmes, Constance de Maistre félicitait avec une rare éloquence son glorieux père de n'avoir pas été le témoin terrestre des tristes événements qui avaient suivi de si près sa mort : « Comme son père, il s'est endormi à la veille d'une révolution. Il n'a point vu un roi descendre de son trône, l'héritier de la couronne conspirer contre son seigneur et son bienfaiteur, ni de jeunes insensés ébranler un édifice antique, s'élever contre les anciens de l'État et rêver le règne de Roboam. Il n'a point signé cette triste abdication que le crime et l'audace ont arrachée à la clémence ou plutôt à la faiblesse royale ; il n'a point vu son auguste souverain fuir de sa capitale ; il n'a point vu l'ignominie de son pays, la prévarication de la noblesse, le pouvoir défaillant faute de ministres, le comble de la perfidie et le comble de la lâcheté, le déchaînement et le triomphe des plus viles passions, la fidélité même sans foi et sans dévouement. Il s'est dérobé à temps, dérobé aux crimes et aux misères de la terre. »





2. — L'exil.

I.

L était dans la destinée du célèbre publiciste de passer loin du pays natal, qu'il aimait tant, une grande partie de sa vie.

Nous l'avons vu, victime d'abord de la Révolution, se réfugier à Lausanne. C'était au moment de la naissance de sa fille Constance, qu'il ne devait revoir, — malheureux père! — que vingt ans plus tard. Quelques années après, il est obligé de chercher un nouveau refuge à Venise. Et enfin, c'est la Russie, la lointaine et froide Russie qui le retient de longues années loin de sa chère famille et soumet son amour paternel au plus douloureux martyre.

Le séjour à Lausanne n'offrit pas de particularités bien marquantes. Joseph de Maistre eut le bonheur de pouvoir se créer des relations parmi les habitants les plus distingués de la ville, auxquels se joignaient quelques émigrés français, ainsi que quelques Savoisiens. Au nombre de ces derniers était la famille du marquis Costa, ami intime de de Maistre.

De l'exil en Russie, nous ne parlons pas spécialement ici : la correspondance du comte de Maistre offre une sorte de photographie de ses occupations, de ses études, de ses relations, de ses souffrances à Saint-Pétersbourg.

Mais il n'est pas sans intérêt d'appeler l'attention du lecteur sur une autre étape de la vie errante du grand homme : Venise. Dans les pages suivantes on trouvera raconté avec les plus complets détails son séjour dans cette ville, — ainsi qu'à Cagliari où le fixèrent quelque temps les circonstances avant son départ pour la Russie.

II.[1]

LE 22 septembre 1792, à l'heure où Montesquiou entrait en triomphateur et sans coup férir à Chambéry, Joseph de Maistre en sortait, par la porte opposée, pour rallier le drapeau royal. Six ans après, le 19 novembre 1798, Joubert arborait les trois couleurs sur la citadelle de Turin : Le roi Charles-Emmanuel IV s'enfuyait et s'apprêtait à faire voile, sous la protection d'une frégate anglaise, pour son île de Sardaigne. Qu'allait faire de Maistre? Il ressemblait à un général abandonné en rase campagne par le gros de l'armée. Il ne savait quel parti prendre ; mais ce qu'il savait bien, par exemple, c'est qu'il ne capitulerait pas. Courber son front devant la force, victorieuse du droit? jamais. Or, ce n'était plus un mystère pour personne : l'Europe commençait à dévisager l'auteur anonyme des *Considérations sur la France*, des *Lettres d'un royaliste savoisien*, de l'*Adresse des émigrés à la Convention nationale.* La police du Directoire avait filé le comte en Suisse, à l'égal de Mallet du Pan, de Malouet, des Lameth et des autres étoiles de première grandeur de l'émigration. Le gouvernement français avait exigé son expulsion de Lausanne. Comment eût-il toléré son séjour à Turin, alors qu'il y devenait le maître et qu'il voyait en lui plus qu'un suspect, un ennemi déclaré, une force morale plus redoutable que les gros bataillons ?

Un nouvel exil s'imposait donc ; mais où aller ? Dans la précipitation du départ, le roi n'avait pas laissé d'instructions ni fait d'offre au fidèle serviteur. Celui-ci était trop fier et trop délicat pour s'imposer. Il savait quel soulagement sa retraite définitive eût produit au sein de cette petite cour condamnée par les événements à une existence vagabonde ; mais il avait le cœur trop haut placé

(1) Les intéressantes pages qui vont suivre sont une reproduction partielle de quelques articles du *Correspondant*, ayant pour auteur le grand historien de Joseph de Maistre, François Descostes. Une édition en a été tirée à part à 100 exemplaires, (Paris, Champion éditeur.)

pour s'en émouvoir et même pour paraître s'en préoccuper. Au moment de quitter son modeste logis de la rue Burgo Nuovo, il prit sa plume des grands jours et adressa au ministre une lettre pour le prier de faire savoir au roi qu'il n'osait sans ordre le rejoindre en Sardaigne, de peur d'être à sa charge en un temps d'épreuves, et qu'il se décidait à chercher un refuge à Venise, mais qu'aujourd'hui comme hier, comme toujours, il mettait sa personne au service de son maître et qu'au premier appel il était prêt à lui sacrifier sa vie.

Ce devoir accompli, le comte était rayonnant. Pourtant, que de points noirs et de sujets d'inquiétude ! Partir, sous un nom et un passeport d'emprunt, avec une femme et deux enfants en bas âge, presque sans ressources, emportant comme viatique quelques pièces d'argenterie et une poignée de louis ! Se grimer en sujet du roi de Prusse et jouer — à travers les lignes autrichiennes et françaises — au négociant berlinois arrivant de Neuchâtel ! Qu'importe ! Son parti est pris. « L'honneur et la raison sont à nous : le reste n'en dépend pas. »

C'est le 28 décembre 1798, au matin, à quelque distance de Turin, sur les bords du Pô. Un grand bateau est amarré à un endroit convenu, loin de toute habitation. Les bagages de la famille y ont été hissés pendant la nuit. A la première heure, M. et Mme de Maistre s'y embarquent avec Adèle et Rodolphe. On arrive à Casal. Curieuse rencontre de ces temps héroïques qui mérite d'être signalée : pêle-mêle, sur le quai, fuyant les armées de la République triomphante, apparaît toute une théorie d'émigrés. Joseph de Maistre retrouvait dans leurs rangs des figures entrevues jadis à Chambéry, à Aoste, à Lausanne, en quelqu'une de ces stations où le vent de l'exil les avait successivement poussées. Tels Mgr de La Fare, évêque de Nancy, de grandes dames, de respectables chanoines, de jeunes abbés, des officiers de l'armée des princes ou de celle du roi de Sardaigne : tous luttant avec une rare énergie contre les vents contraires et supportant leurs épreuves allègrement et le sourire aux lèvres...

Le chaland du patron Gobbi, habituellement employé à transporter du sel, s'était ouvert, avec quelques autres, à ces chevaleresques infortunes, moyennant des conditions acceptables en raison de la dureté des temps. Les émigrés s'y entassaient. Dans la cale, vide de marchandises, chaque groupe, chaque famille s'installait tant bien que mal, le plus parcimonieusement possible. Des toiles à voile, accrochées à des cordages, marquaient les compartiments des passagers agglomérés, serrés les uns contre les autres, sous des couvertures trouées. Vers le milieu, un rond demeuré vide ; et, au centre, un *brasero*, autour duquel chacun venait à son tour réchauffer ses membres engourdis.

Là avaient pris place le comte, Mme de Maistre et leurs deux enfants. Il fallait vivre. Pas de cuisine à bord, ni de cuisinier. Quelques provisions : du pain durci, de la viande salée, des poissons pêchés entre deux glaçons, des œufs et des volailles étiques achetés de loin en loin dans les villages riverains, où l'on faisait escale chaque soir. Le sel seul ne manquait pas : les parois de la cale en étaient garnies, on eût dit une grotte de stalactites. Chacun se tirait d'affaire comme il le pouvait. Plus d'une marquise dut confesser, devant le *brasero* transformé en fourneau économique, son incompétence culinaire...

A Pavie, la caravane retrouva des amis de Savoie : Henri et Auguste de Faverges, partis de Turin le 24 décembre. Henri de Faverges, alors âgé de vingt-deux ans, avait été, durant la guerre, attaché comme lieutenant à l'état-major sarde dirigé par son oncle maternel, le marquis Henri Costa de Beauregard. Son frère Auguste, de cinq ans plus jeune que lui, sortait du corps des pages et n'avait encore aucun grade. Les deux jeunes gentilshommes se rendaient à Venise pour y prendre du service sous les ordres de leur parent, le général Frédéric de Bellegarde.

A partir de Pavie, la descente se fit en commun. Dans ses souvenirs militaires, le lieutenant général marquis de Faverges raconte ces sombres jours illuminés par la belle humeur et la philosophie

sereine de ces proscrits dont « la fortune était sequestrée et la tête mise à prix ».

« Sauf Mme de Maistre, écrit-il, nous couchions chaque nuit à terre. C'était elle qui s'occupait de la cuisine et nous faisait, par économie, un ordinaire à la diable. » Auguste de Faverges s'était improvisé aide-cuisinier ; mais il gaspillait les vivres et il y avait entre eux en tout bien tout honneur « les disputes les plus originales ». Mme Prudence [1] « ne se déconcertait pas », même quand son second lui contestait gravement « le droit de le faire mourir de faim ». Joseph de Maistre marquait les coups; « il en était amusé à pleurer de rire »; mais il n'était pas homme à s'attarder auprès du *brasero*. Pendant que les *pecci vivi* et les œufs achevaient de cuire, il rejoignait sur le pont Mgr de La Fare et là, insensible au froid, au vent glacé, aux plaines blanches de givre, aux masses noires qui évoluaient sur les deux rives, l'orateur, de sa voix chaude, exposait au prélat tout transi les conséquences de la nuit du 4 août, mêlant la verve endiablée de son esprit caustique aux éclats de son éloquence:

« Une certaine date me rappelle ce moment où, sur les bords d'un fleuve étonné de se voir pris par les glaces, je mangeai avec un évêque français un dîner que nous avions préparé nous-mêmes. Ce jour-là, j'étais gai ; j'avais la force de rire doucement avec l'excellent homme qui m'attend aujourd'hui dans un meilleur monde ; mais la nuit précédente, je l'avais passée à l'ancre, sur une barque découverte, au milieu d'une obscurité profonde, sans feu ni lumière, assis sur des coffres avec toute ma famille, sans pouvoir nous coucher ni même nous appuyer un instant, n'entendant que les cris sinistres de quelques bateliers qui ne cessaient de nous menacer et ne pouvant étendre sur des têtes chéries qu'une misérable natte pour les préserver d'une neige fondue qui tombait sans relâche [2]. »

Sous Casal Maggiore, le froid était devenu tellement vif que, sur un large espace, le Pô fut congelé. Le bateau était prisonnier au

(1) Nom que Joseph de Maistre donnait à Mme de Maistre dans l'intimité.

(2) *Soirées de St-Pétersbourg.*

milieu des banquises. Impossible de songer à naviguer dans l'étroit courant d'eau demeuré libre. Le patron Gobbi annonça alors à l'équipage qu'il fallait attendre des temps meilleurs. Le comte dut à ses *Considérations sur la France* d'être tiré de ce mauvais pas. Derrière le chaland naviguait un petit bâtiment plus léger et de forme plus allongée qu'avait frété le comte Karpoff, ministre de Russie. Celui-ci, heureux d'avoir pour compagnon de route le personnage dont le nom était prononcé avec respect dans toutes les chancelleries d'Europe, invita de Maistre à venir à son bord. L'insistance fut telle que ce dernier dut céder. Il prit donc congé de ses compagnons de traversée et continua sa route sous le pavillon russe : se doutait-il alors du rôle qu'il devait jouer dans le pays des tsars ?... La comtesse et ses deux enfants partageaient avec lui la généreuse hospitalité du diplomate.

La route se poursuivit dès lors dans des conditions meilleures. Rien ne manquait à bord. Mme de Maistre put remettre son tablier au fond de l'une des deux caisses, jusqu'à nouvel ordre ; mais, par contre, le voyage devint de plus en plus mouvementé. Depuis la Polisela, on naviguait péniblement à travers les glaçons et, ce qui était plus grave, sous le feu des avant-postes des deux armées autrichienne et française, occupant, presque sans intervalle, les uns, la rive gauche, les autres, la rive droite du Pô. A chaque instant, les cris de *qui vive !* de *halte !* de *Werda !* se croisaient. Les postes prenaient les armes ; et le chaland, naviguant en franchise sous pavillon neutre, devait faire ses justifications et « venir à obéissance ».

Sur le pont était remisée la voiture de M. Karpoff. Adèle et Rodolphe y avaient trouvé un abri plein de charme : les glaces relevées, étendus sur les coussins moelleux, ils jouaient avec l'inconscience de leur âge, quand un tumulte se produisit au dehors. Des ordres secs partirent de la terre. L'équipage se hâta de stopper ; mais l'abordage ne se faisait pas assez vite, au gré du poste français campé sur la rive. Un simple sergent le commandait. Celui-ci donna l'ordre de coucher en joue les matelots. Des cris désespérés et une

mimique expressive firent relever les fusils avant le commandement de *feu !* Vite, on jeta l'ancre et on amarra le bateau. Les voyageurs exhibèrent leurs passeports. Plus brave que lettré, le sous-officier perdait à les déchiffrer son temps et son latin ; il envoyait au diable tous ces logogriphes et voulait, au préalable, les communiquer au commandant de la ville voisine.

« A quoi bon ? dit le caporal, on dira que tu es... une bête et voilà tout. » La réflexion parut au sergent si profonde qu'il renonça à ses velléités et consentit à laisser la barque poursuivre la route. N'importe, les voyageurs l'avaient échappé belle et les soldats de l'armée d'Italie ne paraissaient pas bien convaincus, en particulier, que le comte de Maistre fût, ainsi que l'indiquait son passeport, un sujet du roi de Prusse... Il parlait si bien le français ! « Vous m'avez un accent ! » disait l'un d'eux, et, comme conclusion il exprimait le regret de n'avoir pas transpercé d'une balle républicaine la berline aristocratique qui se prélassait à bord. — « Vous eussiez fait une belle besogne, lui répondit le comte. Ces deux enfants étaient dedans ; et vous les auriez tués ou tout au moins blessés : auriez-vous été bien fier de ce coup-là ? — Oh ! non, citoyen, reprit le guerrier subitement radouci, vous avez bien raison ; j'en eusse été plus fâché que la mère... »

De Maistre reconnaissait le « soufre de Provence » dans cette sortie si promptement calmée, et, du fond du cœur, il remerciait la Providence d'avoir sauvé d'un nouveau danger ses deux petits enfants. Les voyageurs arrivèrent enfin à Chioggia, petite ville qui est comme une sentinelle avancée de Venise, à l'extrémité même des lagunes, « sorte de grand poisson couché sur le sol et dont les rues simulent les arêtes ». Peuple de pêcheurs et de modèles, replié sur lui-même, frayant peu avec ses voisins et dont le comte relève, au passage, la fière mine, la beauté plastique et les pittoresques atours. Un bateau, loué sur le port, emmena les passagers qui, après une traversée mouvementée le long des côtes de l'Adriatique, abordèrent enfin dans la cité des doges.

III.

Le grand homme était de ceux que rien n'étonne et qui n'ont rien à apprendre. Il avait fait, lui aussi, et de vieille date, son « voyage autour de sa chambre. » Il connaissait à fond, comme s'il les eût parcourus, l'Europe et le nouveau monde. D'avance, il avait tout visité, tout pénétré, tout étudié. Pas de ville dont il ne connût les origines et l'histoire, les ruines et les monuments. Nulle part il ne pouvait être dépaysé ni surpris.

Aussi, quand, au terme de ce périlleux voyage commencé sur le Pô, poursuivi sur l'Adigetto et terminé sur l'Adriatique, le bateau le débarqua, lui et les siens, sur le quai des Esclavons, il était comme chez lui dans la ville des doges.

Hélas ! les proscrits durent se demander comment ils vivraient en ce nouvel exil, plus cruel, plus solitaire, plus angoissant que celui de Lausanne. Aux bords du Léman, le regard s'emplissait de la patrie absente. Chaque jour on en coudoyait les êtres, on en recevait des nouvelles, on en entendait le langage, on en percevait les échos, on en voyait les horizons. A Venise, quel changement de décor ! L'isolement ! Les passants inconnus, ombres mystérieuses, disparaissant dans le glissement cadencé des gondoles : pas un visage ami, pas une maison à la porte de laquelle on pût frapper ! Un langage où l'italien, le turc et l'allemand mélangés résonnaient en notes incompréhensibles aux oreilles de la comtesse et des enfants qui ne parlaient que le français [1] ! La perspective de mourir là, sans secours, sans assistance, loin des êtres aimés, loin du pays natal !..

Mme de Maistre, malgré la trempe vigoureuse de sa nature, était saisie d'un profond sentiment de tristesse. La mélancolie l'envahissait, imprégnait son être, ainsi que la brume qui, le soir, se répand des lagunes dans les ruelles où l'on glisse au lieu de marcher...

(1) Ainsi que, d'ailleurs et de tout temps, tous les habitants de la Savoie. Jamais, même sous la domination sarde, l'italien ni le piémontais, qui n'est qu'un patois italien, n'ont été parlés, *ni même compris*, en Savoie.

Ils entrèrent à l'église de Saint-Jean et Saint-Paul, y prièrent ensemble et, réconfortés, se mirent en quête du réduit où ils pourraient abriter leur tête et attendre des jours meilleurs. La rencontre du comte Kevenhüller vint providentiellement les tirer d'embarras. De Maistre l'avait connu à Turin, attaché à l'ambassade d'Autriche. Le diplomate mit à la disposition de l'illustre exilé sa bourse et son hôtel ; mais Joseph ne voulut accepter qu'une chambre, au rez-de-chaussée, vaste pièce sans cheminée, sorte de débarras, où il vint camper avec sa femme, ses enfants, quelques livres et les fameux registres qui ne le quittaient jamais.

M. et Mme de Maistre étaient trop fiers pour vivre d'emprunts et pour laisser paraître au dehors la misère qui les étreignait. Mme de Maistre, se multipliant, économisait les gages d'une domestique : elle raccommodait, balayait, préparait les repas, regardait à un sou pour faire durer, par des miracles d'économie, le petit pécule que rien ne remplacerait et qui, comme l'eau de la clepsydre, baissait, baissait toujours.

Joseph de Maistre se privait de tout, vivait, comme un anachorète, d'un verre d'eau et d'un morceau de pain, se livrait volontiers aux plus humbles besognes ; mais il ne pouvait se passer du commerce de ses semblables et, d'instinct, partout où le conduisait « son inconcevable destinée », il allait droit à l'élite. Il faut dire que l'élite aussi, par un juste retour, se sentait attirée vers lui. Comme à Lausanne, son logis devint bientôt le rendez-vous de tout ce que Venise et la colonie des émigrés renfermaient de plus distingué. Cette grande pièce à peine meublée, que des rideaux de serge divisaient en compartiments, où, dans un coin, dormaient les enfants, où, dans un autre, étaient entassés les ustensiles de ménage, se transformait fréquemment le soir en un salon où diplomates, prélats et grandes dames venaient « discourir des affaires du temps ».

Le comte y trônait dans la brillante auréole de son talent de causeur. Il dominait, il éblouissait, il subjuguait, et sa parole enflammée

faisait pour un instant oublier à l'orateur et à son auditoire toutes les souffrances de l'exil ; mais, bientôt, l'on se retrouvait en face des réalités cuisantes et parfois aussi des égoïstes abandons.



IV.

CEPENDANT, des événements de haute importance se précipitaient et semblaient devoir modifier la face de l'Europe en endiguant le torrent révolutionnaire. Les puissances se sentaient menacées par la propagande du Directoire et guettaient l'heure favorable pour intervenir à main armée. A la nouvelle de la défaite d'Aboukir, l'Angleterre, l'Autriche, le Portugal, la Suisse, Naples, le Piémont et la Turquie formaient la seconde coalition que vint renforcer le redoutable appoint de la Russie qui, jusque-là, s'était tenue à l'écart.

Au printemps de 1799, Souvarow venait, à la tête d'une armée, soutenir le général Kray sur les bords de l'Adige. Xavier de Maistre, qui languissait dans l'inaction, accourut, muni d'une lettre de recommandation de son frère, pour solliciter un poste de combat auprès du célèbre capitaine, alors entouré de l'auréole que n'avait point ternie la bataille de Zurich. L'auteur du *Voyage autour de ma chambre* fut accueilli avec faveur et obtint un grade dans l'état-major du général, dont il suivit dès lors la destinée jusqu'au jour où, vaincu, Souvarow alla mourir de chagrin à Moscou.

Quant à Joseph, à la première nouvelle de l'arrivée des Russes, comme si une sympathie secrète l'attirait vers eux et les mettait incessamment sur son chemin, il ne put résister au désir de voir de près ces légions d'hommes du Nord qui, pour la première fois, faisaient leur apparition à l'Occident de l'Europe. Il vint donc de Venise à Padoue pour assister au défilé. En les voyant marcher stoïques, mystiques, précédés de leurs icones, allant en chantant au-devant de

la mort, il se prend à méditer sur le fléau de la guerre, et on dirait qu'il éprouve une sorte de douleur à la perspective des flots de sang généreux qui vont couler, dans cette lutte fratricide, entre les soldats de ces deux grands peuples qu'il aime entre tous.

« Russes et Cosaques, écrit-il, sur son journal intime, chantent en entrant dans les villes... Une douzaine de soldats réunis comme une bande de musiciens, chantent des airs auxquels nos oreilles ne comprennent rien... La physionomie des Cosaques est curieuse. Les uns ont la mine européenne, les autres sont des Tartares évidents... Voilà des Scythes et des Tartares qui viennent du pôle pour se couper la gorge avec des Français. Ainsi l'ont voulu les avocats de Paris. Je n'avais que deux pensées en les voyant défiler : que viennent-ils faire? combien en retournera-t-il? Ils parlent de leur entrée en France comme d'une partie de plaisir infaillible. Cependant, nous trouvâmes au café de la Mira, où nous nous étions arrêtés, un officier russe qui nous dit en allemand : Les Russes sont des hommes et les Français aussi. Qu'arrivera-t-il de tout ceci? *Das weis Got.* Dieu le sait. — Tout le monde doit dire ainsi ! »

La fortune commença par sourire à la coalition. L'Italie entière, sauf Gênes et le comté de Nice, fut bientôt en son pouvoir ; le Piémont, notamment, tout entier repris par elle. Souvarow entrait triomphant à Turin : la pompe de son état-major contrastait avec la simplicité de sa mise, et nul n'eût deviné le généralissime, n'était la place qu'il occupait en tête du cortège, dans ce guerrier à l'aspect austère et rude, maniant en cavalier consommé « un de ces petits chevaux tartares qui portèrent jusqu'en Pologne les soldats de Gengis-Khan ». — C'était bien lui, pourtant, le grand Souvarow, « ce fils de la nature, ce général-né qui gagnait des batailles comme Lomonosoff faisait des vers ».

Le premier soin du vainqueur fut de rétablir solennellement Charles-Emmanuel IV, au nom de Paul Ier, et de constituer un conseil de régence qui rappela aussitôt le roi. Mais cela ne faisait pas l'affaire de l'Autriche, dont la politique odieuse fut alors percée à jour. Alors

que le roi, après une traversée rapide, arrivait heureux et confiant à Florence et s'apprêtait à reprendre le chemin de sa capitale, un *halte-là* brutal l'arrêtait. Dans l'intervalle, le cabinet de Vienne avait manœuvré de façon à se faire attribuer le Piémont reconquis par les Russes et à voler ainsi à son fidèle et généreux allié la couronne que celui-ci avait sacrifiée pour emboîter le pas à l'Autriche. Le roi de Sardaigne dut rester à la porte de ses Etats.

Joseph de Maistre, à la nouvelle de l'entrée des Russes, avait prestement quitté Venise et il rentrait à Turin, comptant y retrouver son prince. Quand il apprit le guet-apens dont celui-ci était la victime, il éprouva une colère violente qui ne se calma jamais.

Triste et désœuvré, il errait maintenant dans les rues de la capitale veuve de son roi dépouillé, véritable tour de Babel, où le russe, l'allemand et le dialecte piémontais se mêlaient et se heurtaient en un incompréhensible désordre. Dans les salons, on parlait tout au moins la langue diplomatique, le français. Le comte y retrouvait sa place.

Chez le marquis de Barol, les anciennes figures se rencontraient avec de nouveaux venus. Souvarow s'y montrait, accompagné de Xavier, son fidèle et valeureux compagnon de guerre. Joseph leur donnait la réplique et ne se gênait pas pour dire tout haut sa pensée. Un soir, la conversation, très animée, roulait sur les derniers événements : Souvarow gémissait sur les fautes et l'impéritie de la diplomatie sarde. — « Tout a mal tourné, conclut-il, parce que votre roi s'est laissé souffler par les Autrichiens comme un acteur sur les planches. — Et comme un jeton au jeu de dames », ajouta Xavier.



V.

CHARLES-EMMANUEL IV, en quittant l'île de Sardaigne à la première nouvelle des victoires de Souvarow, y avait laissé ses trois frères : le duc d'Aoste, qui devait lui succéder sous le nom

de Victor-Emmanuel Ier ; le comte de Maurienne, qui y mourut, pendant l'exil, le 29 octobre 1802 ; et le duc de Genevois, — le vice-roi, — qui régna plus tard sous le nom de Charles-Félix. Le roi s'était arrêté à Florence, attendant les événements. La cour piémontaise qui l'entourait craignait par-dessus tout le retour du comte de Maistre. Certes, on ne pouvait songer, ne fût-ce que par décence, à se priver de ses services ; mais on ne voulait pas qu'il les rendît trop près du trône. Le comte de Challembert, qui ne dissimulait point son antipathie pour le gentilhomme de Savoie, avait « une extrême envie de le voir extrêmement loin. » Par contre, le vice-roi n'était point hostile et paraissait même sourire à sa venue en Sardaigne.

Il y eut donc dans l'entourage du roi toute une *combinazione* pour éloigner de la terre ferme le noble exilé de Venise, à un moment où l'on était en droit d'espérer que, grâce à la haute intervention du maréchal Souvarow, le roi pourrait rentrer à Turin. Dès le 29 octobre 1799, alors que de Maistre, ignorant ces intrigues, n'avait point encore quitté les bords de l'Adriatique, un billet royal, daté de Florence, autorisait le duc de Genevois « à confier par voie de commandement au comte Joseph de Maistre l'autorité pour remplir provisoirement les fonctions de régent de la chancellerie royale de Sardaigne. » Le billet, contresigné par Challembert, rendait d'ailleurs un éclatant hommage « aux rares talents du comte et à ses profondes connaissances qui en avaient fait l'un des plus doctes, actifs et zélés magistrats du Sénat de Savoie, et à sa fidélité inébranlable envers la couronne aux heures les plus difficiles que sa patrie ait eues à traverser. » En même temps le roi nommait intendant général de l'île de Sardaigne le chevalier Alexis Vicherd de Saint-Réal, beau-frère de Joseph de Maistre.

Si élevées qu'elles fussent, puisqu'elles équivalaient à celles de chef suprême de la magistrature, les fonctions auxquelles le comte était appelé ne sortaient pas du domaine judiciaire. Si élogieux qu'il fût, le billet royal qui l'y appelait, par une omission étrange, n'invoquait que ses titres et sa conduite comme magistrat du Sénat

de Savoie et ne visait point les services diplomatiques qu'il avait rendus pendant ses quatre années de séjour à Lausanne. Le comte dut y être sensible. Ouvertement, il n'en laissa rien paraître. Il passait à Padoue lorsque le billet royal lui fut remis. Son premier mouvement dut être d'éloigner ce calice de ses lèvres. Il s'empressa de déposer aux pieds du roi l'hommage de sa reconnaissance, mais non sans lui faire respectueusement observer que l'alliance qui l'unissait à Saint-Réal pourrait être un obstacle à l'accomplissement régulier de leurs fonctions respectives. La réponse ne se fit pas attendre. Par un autre billet royal, adressé au duc de Genevois, le 15 novembre, le roi maintient sa décision et confirme expressément la nomination des deux beaux-frères, « tout en approuvant la délicatesse dont ils ont usé..., convaincu d'assurer ainsi le service public, grâce aux talents et aux lumières qui les distinguent, grâce aussi à leur activité et à leur intégrité bien connues... Toutefois, voulant supprimer entièrement toute mauvaise impression qui pourrait résulter dans le public du concours simultané des deux beaux-frères dans l'administration des affaires tant juridiques que politiques », le roi décide qu'ils devront se faire suppléer lorsqu'ils auront à siéger ensemble, le régent par le plus ancien juge, et l'intendant par l'un des vice-intendants.

Il fallait se hâter. Le mois de décembre fut employé aux derniers préparatifs : Joseph de Maistre vint saluer le roi à Florence, où il rencontra le comte Alfieri qui s'y trouvait avec la comtesse d'Albany. Dans les premiers jours de janvier, les de Maistre et leurs enfants, Adèle et Rodolphe, le chevalier et Mme de Saint-Réal, partaient ensemble pour Livourne.

Le 12 janvier 1800, après une traversée orageuse, ils débarquaient à Cagliari.

En pénétrant dans sa nouvelle résidence, le comte se prit à regretter, — bien qu'il eût parfois récriminé contre elles, — sa bonne vie de Savoie, sa vieille cité de Chambéry, la société savoyarde et la

monotonie reposante de ses années de jeunesse. C'est ici vraiment qu'il allait vivre « comme une huître accrochée à son rocher. »

Le rocher s'appelait San Rocca. La ville est bâtie sur ses flancs : amphithéâtre de murailles superposées dont la partie inférieure, aboutissant au port, est habitée par une population de pêcheurs. Les échelons intermédiaires sont occupés par les quartiers de Villanova et de Stampace. Le château se dresse au sommet, comme un nid d'aigle. Une enceinte fortifiée l'entoure. A l'intérieur, toute une cité : le palais du roi, la cathédrale, l'académie, les casernes, le palais de justice, les consulats et les prisons. Les Anglais ont sur ce perchoir un tribunal maritime. »

Au sein de cette société cosmopolite, entassée en une ruche dont les cases se touchent, chacun se surveille et s'épie. Le duc et les princes ses frères reçoivent peu et vivent retirés dans le palais. Les *concerts* de cette petite cour sont mortellement ennuyeux. Le temps n'est pas, d'ailleurs, aux réjouissances et aux fêtes. La mort récente du duc de Montferrat a encore assombri ce triste séjour. Une hostilité sourde, transplantée du continent, règne entre Piémontais, Sardes et Savoyards. Il faut naviguer entre ces vents contraires ; et bien qu'il y ait « trente-deux vents bien comptés » sur cette mer, presque constamment agitée, dont la ligne implacable et dure ferme l'horizon, Joseph de Maistre estime qu'il est plus facile d'y naviguer que de se tenir en équilibre sur la pointe de rocher où son « inconcevable étoile » vient de le conduire...

« *Æquum meum animum ipse parabo ! Tarare pampan !* Quand le terrain danse, il n'y a plus moyen de se tenir ferme. Je trouve pour mon compte que le système apathique est le meilleur. *Bon, bon !* me disait un jour une vieille femme de chambre, *nous vivrons bien jusqu'à la mort*. En vérité, elle en savait autant qu'Epictète, et maintenant je suis de son avis plus que jamais. Le non-penser est un état de brute, mais le non-penser à ce qui nous tourmente n'est pas si sot. Caton dit dans la tragédie d'Adisson : *Qui suis-je ? Où suis-je ? Où vais-je ? Que me préparez-vous, abîmes ténébreux ?...* C'est ce que je

puis dire aussi à ma manière, mais sans savoir me répondre mieux que Caton. Ma foi ! je n'en veux plus rien savoir. *Je vivrai bien jusqu'à la mort* [1].



VI.

EN dépit de ses anathèmes contre la Sardaigne, Joseph de Maistre finit par y vivre non sans profit et sans charme. Sa nouvelle position mettait un terme à ses inquiétudes d'argent. Les 20,000 livres de traitement attribuées à sa charge lui étaient servies aux termes mêmes du billet royal, dès le 1er octobre 1799. Il put ainsi, peu de jours après son arrivée à Cagliari, renvoyer à ses amis du continent les sommes que ceux-ci, malgré leur pénurie et leurs embarras personnels, avaient mises généreusement à sa disposition.

« Lorsque je partis, écrit-il au marquis de Barol, de la ville où vous êtes pour celle où je suis, quelques amis (émigrés, notez bien) m'ouvrirent leur bourse, et jugez si j'étais empressé de m'acquitter. Le premier sang qui vint couler dans mes veines desséchées fut tiré pour satisfaire à ce devoir ; mais jamais Satan l'embrouilleur ne s'est plus visiblement mêlé d'une affaire. Les contre-temps ont été tels qu'on a pu me soupçonner d'inexactitude ou tout au moins d'insouciance. »

Logé dans le quartier du *Castello*, ayant un vaste appartement à sa disposition, le comte a le bonheur d'avoir auprès de lui les siens dans une intimité forcée, dont seules les audiences, le travail de cabinet et les petits événements insulaires viennent rompre la douce monotonie. A vrai dire, la brillante société de Lausanne et de Venise manque à ce cerveau puissant, constamment en ébullition ; mais il a eu le flair et la bonne fortune de distinguer, au sein de la médio-

(1) Lettre au marquis de Barol.



Venise et les gondoles. (P. 70.)

crité ambiante, un savant Dominicain, originaire de Lithuanie, dom Jacques Hintz, professeur de langue orientale à l'université de Cagliari. Chaque jour, après le repas de midi, celui-ci vient rendre visite au régent et ils s'entretiennent amicalement entre eux des plus hautes questions de philosophie et de linguistique. Les matinées de Sardaigne ont ainsi précédé les soirées de Saint-Pétersbourg. Les ouvrages de l'auteur du *Pape* en porteront la trace.

N'importe, en cet exil, la « gaieté native » du comte prend le dessus et il redevient l'homme intime, pleinement heureux. Si sa tête est inassouvie, son cœur a, en effet, des sujets de contentement inestimables. Mme de Maistre lui ôte tout souci de maison et préside elle-même à l'éducation d'Adèle et de Rodolphe. Ceux-ci grandissent et mordent à la pomme avec l'appétit de leur vive intelligence. Le bon abbé Murenas, le précepteur « à la grande tête », pour lequel le comte a « des égards européens », enseigne le latin à Rodolphe. C'est à lui que celui-ci devra d'être appelé plus tard par son père « le *premier latiniste de la garde impériale.* » Le chevalier Saint-Réal et sa femme viennent régulièrement passer la soirée à la régence. Dès le 20 juillet 1800, Nicolas de Maistre [1], le capitaine des grenadiers, est venu rejoindre la colonie, et sa présence donne un charme de plus à leurs réunions familiales. Plus tard, vers la fin de 1801, ce sera le cousin Napione. Les autres manquent à l'appel. Les Buttet, les Constantin, sœur Eulalie sont restés dans la fournaise. Xavier est parti pour la Russie et ne donne pas de ses nouvelles. La petite Constance grandit dans quelque coin des Alpes, sous l'aile de sa grand'mère. Mais il faut savoir se contenter et remercier la Providence, si amère que soit la séparation.

« Il faut rester où l'on est, écrit le comte, et s'en réjouir de toutes ses forces en songeant où l'on pourrait être. Après avoir subi pendant cinq ou six ans le plus grand supplice, celui de me trouver gêné dans l'éducation de mes enfants, je jouis maintenant du plaisir

(1) L'un des frères de Joseph.

contraire et ce plaisir me console de tout. Les soins de mon imperturbable moitié sur ce point sont incroyables : quant à moi, je l'applaudis de la main, car je n'ai pas trop le temps de me mêler de la besogne. Mes enfants avancent sensiblement et me font grand plaisir.

» Au milieu de mes soucis paternels, je reçois d'outre monts des lettres qui me disent merveille de l'enfant que j'y ai laissée et que je ne connais point (laissez-moi donc un peu faire le sot avec vous, par charité) ; on me mande qu'elle pétille d'esprit, qu'à neuf ans elle vole les livres et les apprend par cœur : en rabattant ce qu'un père doit rabattre, il restera toujours bien quelque chose. Or voilà que l'idée de cette enfant me persécute et me lutine sans relâche.

» *Nondum heu ! captavit brevibus mea colla lacertis. Nec sedit gremio, sarcina grata, meo.* [1]

» Je m'afflige donc bien sérieusement de ne pas connaître cette petite fille qui pourrait m'aimer depuis six ans au moins et qui grandit sans savoir ce que c'est qu'un père. »

Et, dans un délicieux élan de tendresse paternelle, c'est de son rocher de Cagliari qu'il écrit à la chère petite inconnue les lettres fameuses sur « la grotte de Calypso et la nymphe Eucharis », qui ont toute la fraîcheur, toute la délicatesse de sentiments et de style de la correspondance de Mme de Sévigné avec Mme de Grignan.



VII.

LE comte reprenait sa plume d'acier quand il s'agissait de rétablir dans l'île l'ordre profondément troublé. Durant son séjour, ce fut une série non interrompue de révoltes, de conjurations, d'arrestations, de mesures de rigueur et de poursuites retentissantes. Le

(1) Jamais encore cette enfant chérie n'a passé ses petits bras autour de mon cou ! Jamais elle ne s'est assise sur mes genoux !

vice-roi, le prince et leurs conseillers, affolés, eussent volontiers passé des excès de sévérité aux excès de faiblesse. Le régent seul conserva, dans cette passe hérissée de tant d'écueils, le calme, la sérénité et l'impartialité du magistrat. Les archives d'Etat de Cagliari nous permettent d'en donner quelques saisissants exemples.

Un tribun fameux, Vincent Salis, qui avait trompé la confiance du duc d'Aoste, est accusé de haute trahison et emprisonné dans la tour du Sprone. On lui suppose des complices. On arrête ses proches et, parmi eux, un notaire, Jean Salis. Les juges inférieurs se dépensent en vains efforts pour établir sa culpabilité. Convaincu de son innocence, le comte de Maistre résiste au courant et, de sa haute autorité, le fait élargir ! Un professeur de droit, très réputé, Louis Liberti, est, lui aussi, l'une des victimes de la petite Terreur légale qui sévit dans l'île ; il est incarcéré. Le comte étudie son dossier, arrive à la conviction que les soupçons portés contre lui sont injustes et ordonne sa mise en liberté. Il fait plus : pour l'indemniser du dommage qu'il a souffert, il le nomme avocat consultant de la chancellerie et écrit au ministre pour le remettre en grâce auprès du roi. Plus tard, en 1802, on verra le régent incliner encore à la clémence dans la poursuite contre le curé Torralba, l'abbé Francesco Sanna Corda ; et, dès la prise de possession de ses hautes fonctions, les archives, témoins muets, attestent les visites périodiques qu'il faisait aux prisons, le soin minutieux avec lequel il interrogeait les détenus et le haut esprit de miséricorde et d'humanité qui présidait à l'établissement de ces listes de grâces.

Par contre, le régent ne badinait pas et n'admettait pas la faiblesse vis-à-vis des coupables, ceux-ci fussent-ils au nombre de ses amis.

Dans les rapports de puissance à puissance, il savait revendiquer les règles éternelles de la justice et du droit au profit du plus faible contre le plus fort.

L'Angleterre l'apprit à ses dépens en 1801. Le cas ne laissait pas que d'être curieux. Un vaisseau espagnol prend un navire anglais dans le canal de Barbarie et l'amène à Cagliari. Immédiatement le

gouvernement sarde, toujours à la discrétion de l'Angleterre, enjoint à l'Espagnol d'emmener sa prise dans les vingt-quatre heures. L'Espagnol s'exécute ; mais, pendant qu'il se dispose à obéir, les Anglais le prennent à l'abordage, le 13 juillet 1800, à cinq heures du soir, à la face d'une foule immense, dans le port même, et à une portée de pistolet de la maison de santé.

Ce n'est pas tout : l'Espagnol, qui avait amariné et fait rendre sa prise à Cagliari, se tenait lui-même au large. Un Anglais sort pour le prendre : l'Espagnol se réfugie sous la tour des signaux, il y est canonné. La tour, qui sait que le pavillon anglais est sacré, ne tire point et laisse faire. L'Espagnol, ne sachant à quel parti s'arrêter, va s'échouer sur la côte. L'équipage se sauve à terre, pas à la nage, car il n'y avait pas assez d'eau.

L'Espagnol reçoit encore des boulets, l'Anglais fait feu sur le territoire sarde. Un boulet passe entre les jambes d'un cavalier de la milice. Après cette prouesse amicale, l'Anglais remet l'Espagnol à flot et l'amène triomphalement à Cagliari.

Sur ce, les Espagnols « font feu et flamme » et réclament une réparation. Le duc de Genevois accompagne d'une protestation timide leurs revendications courroucées. Le cabinet de Londres ne veut rien entendre, couvre ses nationaux et va jusqu'à prétendre que ceux-ci ont eux-mêmes droit de se plaindre et que les sujets anglais, en général, ne sont pas protégés en Sardaigne comme ils devraient l'être.

Le régent de la grande chancellerie fut chargé de réfuter cette prétention renouvelée de la fable connue du bon La Fontaine. Sa lettre à sir Thomas Jackson, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique près Sa Majesté sarde, est un chef-d'œuvre d'ironie fine et de fermeté :

« Essayez d'imaginer que nous nous amusons ici à braver le roi d'Angleterre : jamais vous n'y parviendrez... Vous êtes et vous avez toujours été libres de faire ce qui vous plaira. Voulez-vous un vaisseau ? Prenez-le ! Les voulez-vous tous deux ! Prenez-les ! Nous

n'avons rien à disputer, ni à refuser aux Anglais, jamais nous ne vous avons dit non sur rien... La seule chose qui nous soit impossible, c'est un arrêt qui dise que ces deux messieurs ont raison ; pour tout le reste, vous n'avez qu'à parler... »

Et le comte de rappeler au diplomate que les Anglais sont « bien plus maîtres et plus libres » en Sardaigne que les Sardes eux-mêmes :

« On les a vus rosser les gardes du roi qui demandaient compte de je ne sais quelle contrebande qu'ils transportaient à bord ; le fait n'est pas fort ancien : en avez-vous ouï parler ? Sur la fin de l'hiver, un capitaine de la marine royale nous demanda, un jour, vingt bœufs tout à la fois dans un moment de grande disette. On lui répondit qu'il n'y en avait précisément que vingt sur le marché pour la provision d'un jour, indispensable à Cagliari. Il insista, on lui dit : prenez ! Alors il se radoucit et n'en prit que dix... Personne ne rend plus justice que moi à vos compatriotes. Je les aime, je les admire, je les étudie comme vous savez ; mais il faut convenir aussi que John Bull a quelquefois des bouffées de spleen si terribles, et une manière si dure et si hautaine de faire sentir sa supériorité, qu'en vérité, il ne faut pas être médiocrement philosophe pour se contenir. »

Le comte avait, d'ailleurs, presque chaque jour à faire des efforts sur lui-même ; car le mouvement commercial et militaire du port de Cagliari, alors très fréquenté par les grandes puissances, donnait lieu à de fréquents conflits dont la connaissance lui appartenait en sa qualité de juge suprême de l'amirauté. La rade était devenue un coupe-gorge dans lequel on se battait à coups d'éperon et on se coulait le plus joliment du monde, sans crier gare et sans autre forme de procès. Les Anglais tenaient la tête dans ce record. Ils faisaient la course et la piraterie et violaient ouvertement, en toute occasion, l'indépendance des pavillons neutres, en refusant de s'incliner devant les quatre droits principaux grâce auxquels celle-ci n'est pas un vain mot. Pour eux, pas de pavillon arboré, même par un bâtiment de guerre ; enfin extension effective du blocus nominal. Le régent avait beau protester : avec leur sans-gêne traditionnel, les

Anglais ne changeaient pas de manière d'agir et laissaient le gouvernement sarde aux prises avec d'inextricables difficultés, obligé souvent d'indemniser de ses deniers les nationaux étrangers dépouillés par les marins de la perfide Albion !



VIII.

JOSEPH de Maistre, malgré ces ennuis, s'était pourtant acclimaté en Sardaigne au point de s'y proclamer fort heureux : « D'abord, disait-il, parce que je ressemble par tempérament à ces caves souterraines qui conservent toujours la même température, et en second lieu, parce qu'il me reste assez de bon sens pour me comparer aux autres et à moi-même encore, dans d'autres temps. Quoiqu'on ait notablement estropié mon emploi, il suffit encore pour me mettre au-dessus du besoin et pour me permettre de ne rien refuser de raisonnable à l'éducation de mes enfants. Il ne m'en faut pas davantage pour émousser les épines inséparables de toutes les situations dans le meilleur monde possible. »

Et gaiement le grand homme se proposait de placarder à la porte de son cabinet le quatrain suivant :

> Las d'espérer et de me plaindre
> En regardant de loin le port,
> C'est ici que j'attends mon sort,
> Sans le désirer ni le craindre [1].

Son cabinet, il ne le quittait guère. De ses fenêtres, il apercevait la mer. Casanier par habitude, aimant peu la promenade, il était arrivé à la seconde année de son séjour, au printemps de 1801, sans être sorti de l'enceinte fortifiée de sa résidence. Les excursions autour de Cagliari n'avaient rien de bien rassurant, paraît-il. « Ici, on se couche

(1) Lettre au comte Napione.

sur le ventre, derrière le buisson le plus épais, puis, lorsque vous passez : Pan ! »

Cependant de Maistre, désireux de connaître de près la Sardaigne, d'en étudier les mœurs et de se rendre compte des besoins de ses habitants, saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui d'entreprendre dans l'île un voyage au long cours à la suite du duc de Genevois...

Le 18 avril, la caravane ducale se mit en route à petites journées, le long du *Stradone* qui, de Cagliari, remonte l'île du sud au nord jusqu'à Porta Torrei. Le chevalier Saint-Réal était de la partie. Chemin faisant, la verve des deux beaux-frères se donnait libre carrière à travers les spectacles variés et pittoresques qui se déroulaient à leurs yeux. On eût dit des explorateurs marchant à la conquête d'un nouveau monde : vraiment la Sardaigne en était un pour eux, avec sa végétation luxuriante, ses massifs d'oliviers, de chênes et de cactus épineux, ses forêts vierges, ses bouquets de lauriers géants entrelacés de lianes. Au sein de cette nature abrupte vivait un peuple de pasteurs ayant conservé ses traditions, ses croyances naïves, ses dévotions parfois superstitieuses, sa *vendetta* implacable. Les Sardes se portaient avec enthousiasme au devant de l'auguste visiteur et de sa suite. Le voyage ne fut qu'un long triomphe. Les voitures étaient escortées, de ville en ville, et de village en village, par des cavalcades de poneys, agiles comme des arabes, endiablés comme des tarbes, que montaient les jeunes gens du pays dans leurs beaux atours. A l'entrée, le syndic et les notables venaient complimenter le duc. Des jeunes filles lui offraient des fleurs.

On visita ainsi à petites journées toutes les localités de quelque importance, échelonnées sur le *Stradone*.

Chemin faisant, le comte de Maistre observait, analysait et comparait les mœurs de ce peuple, où les coutumes implantées par les invasions successives ont résisté à l'usure des siècles, avec celles de son pays de Savoie, où l'Italie et la France semblent avoir fondu harmonieusement les traits distinctifs de leurs physionomies. En

assistant à ces fêtes locales, en voyant défiler ces *fantasias* de cavaliers, ces files de bœufs aux têtes étrangement ornées de bandelettes, de fleurs, de rubans, d'images de saints et de miroirs, une orange piquée dans la corne, puis les pénitents noirs, bleus et blancs, les capucins, les statues de saints et de saintes promenées sous un dais ; derrière elles des femmes richement vêtues, marchant les pieds nus et les cheveux épars, le comte pensait aux confréries de Chambéry, aux fêtes de Saint-Jean, de Saint-Martin, de Saint-Benoît, de Saint-Antoine. Ici les patrons principaux sont saint Ephèse et sainte Hélène ; mais partout « la religion sanctifie la joie et la joie embellit la religion ».

Là se borne d'ailleurs, aux yeux du comte, le point de ressemblance entre « ses bons amis les Allobroges » et « les délicieux chrétiens de Cagliari » et autres lieux circonvoisins.



IX.

DANS l'administration si difficile de cette île volcanique, Joseph de Maistre apporta les vertus maîtresses de son caractère et de son génie. Son culte du principe d'autorité s'associait en lui avec celui de la justice absolue. A cet égard, il ne connaissait pas de compromissions ni de faiblesses. En haut, en bas, il frappait là où sa conscience lui disait de frapper ; mais, en bas comme en haut, il prenait la défense de l'innocent sans se préoccuper de la raison d'Etat ni de l'effet à produire sur les masses. Ce grand autoritaire était ce que certains appelleraient de nos jours un grand humanitaire, et le libéralisme pratique de cet apôtre de la théocratie valait certainement mieux que la *libérocratie* théorique de certains, tenant de la licence pour soi et de l'oppression pour les autres.

On sentait en lui le magistrat appelé à dire le droit, mais, chose singulière, ce magistrat, qu'on a dit être l'apologiste du bourreau,

n'était point criminaliste. Pour juger, il faisait abstraction de toutes ses opinions, de toutes ses tendances, de toutes ses sympathies. Il n'admettait pas qu'une arrestation pût être faite et qu'une détention fût imposée quand, à ses yeux, l'accusation n'était pas suffisamment établie. Pour rendre justice, il ne regardait pas à la couleur et repoussait comme de mauvaises pensées toutes les considérations d'ordre politique. Voulait-on lui forcer la main et lui imposer une décision contraire à sa conscience, il se redressait de toute sa hauteur et, en termes respectueux mais fermes, il ne craignait pas d'exercer son droit de remontrance et parfois même de se refuser à contresigner des mesures qui lui paraissaient iniques, arbitraires ou illégales.

Bref, le grand royaliste Joseph de Maistre, plus royaliste que le roi en théorie, était dans la pratique un homme d'Etat à la mode anglaise, n'ayant pas deux poids et deux mesures, ne cherchant en tout que la justice pour tous. Tel il se révélait dans le soin minutieux qu'il apportait à compulser les dossiers, à visiter les prisons, à interroger les détenus et à proposer en faveur de ceux-ci des mesures de clémence, quand ils les avaient méritées par leur repentir et leur bonne conduite.

Cette politique large et foncièrement honnête ne devait pas être comprise par l'esprit étroit des Piémontais qui dominaient au palais délabré du vice-roi. Pour ceux-ci, l'intérêt du pouvoir absolu, tel qu'ils le comprenaient, passait avant toute autre considération et justifiait l'emploi, l'abus même de la force; et l'injustice des moyens était légitimée par le but final à atteindre. Ils n'admettaient pas que l'on pût penser autrement qu'eux, ne pas s'incliner devant leurs partis pris et leurs conceptions systématiques. Tout ce qui s'écartait de la *norme*, de la *légale* par eux formulée était anathématisé. Entre ces gens à courte vue et ce grand esprit il y avait antipathie de nature. De sourde qu'elle était au début, l'hostilité devint ouverte. Bientôt ce ne fut un mystère pour personne que le duc et le régent ne parvenaient pas à s'entendre.

Le duc pourtant avait désiré la nomination du comte. Le 31 octobre 1799, il écrivait au roi : « J'attends ici Maistre avec bien de l'impatience ». Il lui fit à son arrivée un accueil bienveillant, sinon cordial; mais, sous l'influence de ses courtisans, le prince en arriva à méconnaître absolument le caractère et les services de l'homme de devoir qui avait tout sacrifié à la cause de son roi. Alexis de Saint-Réal fut enveloppé dans la même disgrâce. Le dénigrement à jet continu céda bientôt le pas à la calomnie. De Maistre fut traité d'incapable, d'administrateur maladroit, d'esprit raisonneur et imbu des idées nouvelles. Lui, l'ennemi intransigeant de la politique autrichienne, il fut accusé d'avoir pactisé avec l'Autriche et préparé, par de sourdes menées, de concert avec le comte Perret d'Hauteville, le triomphe du plan machiavélique qui lui avait inspiré de si beaux accents d'indignation. Les Savoyards, comme on les appelait, en raison même de leur langue maternelle, furent dénoncés comme ayant des sympathies françaises ; et dans les *concerts* moroses où l'étiquette les mettait périodiquement en contact avec les Piémontais, au *Castello* hanté par les scorpions, une contrainte muette, une gène réciproque attestaient, en dépit des sourires de commande et des révérences du cérémonial, la profondeur du fossé qui séparait les uns des autres.

Aussi, avec cette ténacité particulière aux esprits médiocres, voyons-nous le prince prendre en tout le contrepied de ce que le régent pense, propose ou estime ; de Maistre dit du mal des Sardes, le duc en dit du bien. La nomination du régent n'a été que provisoire : le vice-roi se garde bien de rien faire pour la rendre définitive. Il ne se borne pas à cette attitude passive ; il entreprend une campagne occulte pour obtenir du roi l'éloignement d'une puissance qui lui fait ombrage.

Bientôt les actes les plus louables du comte sont défigurés; et, sans qu'il s'en doute, un coup se prépare dans l'ombre qui va imposer au grand serviteur un nouvel exil à côté duquel celui de Sardaigne paraîtra presque doux.

X.

LE 25 mars 1802, la paix était signée à Amiens entre la France et l'Angleterre. Les grands corps de l'État proclamaient, bientôt après, Bonaparte consul pour dix ans, puis consul à vie. Des mesures de clémence, de justice et d'oubli intervenaient pour effacer, tout au moins pour atténuer les traces des discordes civiles. Telle fut la fameuse loi d'amnistie du 6 floréal concernant les émigrés. Aux termes de cette loi, les individus nés dans les départements réunis à la France, et qui se trouvaient en pays étrangers, devaient, pour bénéficier de l'amnistie, se présenter au ministre français le plus rapproché de leur domicile et lui déclarer qu'ils abandonnaient le service de leur souverain et les titres et pensions qu'ils en recevraient en se soumettant à rentrer en France dans un délai fixé.

Un grand nombre de Français d'origine et de Français annexés profitèrent des dispositions de cette loi pour se faire rayer de la liste des émigrés. Le gouvernement, conséquent avec lui-même, les relevait d'une véritable mort civile en les déclarant Français, mais en les laissant libres de vivre où bon leur semblerait. Ainsi procéda-t-on vis-à-vis des officiers allemands de la rive gauche du Rhin, qui demeurèrent au service de l'empereur d'Autriche. De même le duc de Richelieu, réintégré dans son titre de Français, n'en resta pas moins gouverneur d'Odessa.

Toute la colonie savoyarde de Gagliari figurait sur la liste des émigrés. Le 20 janvier 1802, Joseph de Maistre écrivait :

« J'aurai bientôt, suivant les apparences, le chagrin de perdre mon frère ; il est effacé de la *liste noire*, ainsi que ma femme et d'autres personnes de ma famille. Ses affaires et les miennes le rappellent en Savoie où je crois qu'il arrivera avec la première hirondelle. Il serait inutile de raisonner sur ce futur, *quod caliginosa nocte premit Deus*, mais il faut cependant se tenir prêt autant qu'il est possible à tous les futurs contingents. »

Sans pactiser avec l'honneur, les fidèles serviteurs de la maison

de Savoie pouvaient revendiquer en faveur de leurs femmes la protection d'une loi qui rouvrirait pour elles les portes de la patrie et ferait cesser des mesures d'exception vexatoires et ruineuses.

Quand, bien tard, à raison de la lenteur des communications, la nouvelle de l'amnistie parvint en Sardaigne, les exilés se décidèrent à se ménager la faculté d'en profiter. Le chevalier de Saint-Réal adressa pour sa femme un mémoire à un Corse de ses amis. Quant à Joseph de Maistre, il fit signer au consul d'Espagne, en sa qualité de représentant d'une puissance amie, une déclaration attestant que la loi n'avait été connue en Sardaigne qu'après l'expiration des délais fixés ; puis il écrivit directement au résident français, le plus proche, celui de Naples.

« Je demande, écrivait-il dans le curieux mémoire annexé à sa lettre, d'être rayé de la liste comme étranger, n'ayant jamais été Français, ne l'étant pas et ne voulant pas l'être ; et quand même on s'obstinerait à me regarder comme tel, ne pouvant empêcher le gouvernement français à vouloir ce qu'il veut, je n'en persiste pas moins à demander la radiation, sans obligation de rentrer en France, comme la loi l'exige injustement, car je ne veux pas quitter le service du roi de Sardaigne. »

Le régent ne pouvait songer, non plus que son beau-frère Saint-Réal, à soumettre son mémoire à l'approbation du roi ; il ne l'expédia pas néanmoins sans avoir obtenu celle du duc de Genevois. Le pli portait la suscription : « A l'ambassadeur de la France, à Naples » ; et le mémoire inclus était adressé *au ministre qui doit le lire*.

Mais, bientôt après, Mme de Maistre, la femme au grand caractère et aux héroïques résolutions, jugea qu'une séparation s'imposait. Sa présence était nécessaire à Chambéry. Elle irait, dans l'intérêt des *petits*, disputer et ressaisir les épaves de la modeste fortune de la maison. Adèle et Rodolphe accompagneraient leur mère. Seul, le père resterait « attaché à son rocher », se sacrifiant, lui aussi, pour eux.

Triste soirée au palais de la Régence que celle du 24 septembre, la dernière avant le grand départ. Les Saint-Réal étaient là, comme

pour adoucir le déchirement de ces heures d'intimité. Anne de Maistre songeait malgré elle à cette nuit où son beau-frère Constantin disait adieu à sa jeune femme pour aller où le devoir commandait. Joseph de Maistre paraphrasait, à son ordinaire, les décrets de la Providence; et « Mme Prudence » songeait, grave et recueillie, au nouveau sacrifice. Les enfants passaient de la douleur de quitter leur père à la curiosité de voir du nouveau. La prière fut dite en commun encore une fois, suivant la pieuse coutume...

Le lendemain, sur le môle que balayait un vent furieux d'ouest, la famille était réunie vers deux heures du soir. Ils se serraient instinctivement les uns contre les autres, comme s'ils ne voulaient pas se quitter. Il le fallut pourtant. La *Santa Maria*, qui devait emporter les passagers, s'apprêtait à mettre à la voile. Le comte et les Saint-Réal les accompagnèrent sur le pont, puis revinrent sur le port, après une dernière étreinte. Bientôt, la péniche s'éloignait, ballottée par des vagues furieuses. Près du grand mât, Rodolphe et sa sœur d'une main s'accrochaient à la jupe de leur mère, de l'autre disaient adieu à leur père. Mme de Maistre fixait sur la rive des yeux noyés de larmes. Le comte lui-même pleura.

« Depuis le commencement de la Révolution, écrivait-il le soir même, je ne me rappelle pas avoir éprouvé un moment si amer. Mes enfants, qui lirez ceci quand je ne serai plus, vous saurez bien que je n'exagère pas. Ressouvenez-vous de cette séparation sur le môle. Ressouvenez-vous des larmes de votre mère, des miennes. Il me semble que nous nous séparons pour jamais. Je ne puis vaincre les noirs pressentiments qui s'élèvent dans mon cœur. Devons-nous nous revoir tous les quatre, grand Dieu ? »

Oui, ils devaient se revoir encore, et le lendemain même, par un étrange caprice des vents déchaînés. Toute la nuit, la *Santa Maria* avait tiré des bordées au large, essayant vainement de franchir la passe qui, à quelques milles du port, est la plus difficile de toute la traversée. Le lendemain, refoulée par la tempête, elle dut rentrer au port... Le comte put ainsi revoir et embrasser encore les chers siens;

mais ce retour même fut un nouveau déchirement, puisqu'il devait être suivi de l'implacable départ. Quelques heures, longues et courtes à la fois, s'écoulèrent dans ce prolongement d'agonie ; puis, le vent s'étant calmé, le bateau s'élança résolument dans la rade et, petit à petit, sur la mer redevenue tranquille et illuminée par les splendeurs du couchant, le comte, debout sur le môle, vit enfin disparaître le frêle bâtiment qui emportait le meilleur de lui-même. Rentré seul, dans le grand appartement vide et peuplé de souvenirs, il s'assit pensif ; puis il se mit du haut de sa fenêtre à contempler, au milieu du silence de la nuit, la mer immense qui lui avait pris les siens et, levant le regard vers le ciel, il s'écria : *Fiat voluntas tua !...*



XI.

IL y a des existences qui semblent vouées aux changements à vue, aux coups de théâtre, aux brusques transformations. Celle du comte de Maistre fut de ce nombre. Nul homme peut-être, il l'a dit lui-même, n'a plus haï la Révolution française et n'en a donné plus de preuves. « Cette Révolution alarmait les consciences ; elle impatientait l'homme ; il n'était pas en son pouvoir de la supporter. » La Révolution le lui rendait bien : du jour où il quittait sa patrie, « bien résolu de suivre jusqu'au bout le sort de la maison de Savoie », elle l'avait poursuivi, traqué, poussé de pays en pays, de rivage en rivage. Après Aoste, Genève ; après Genève, Lausanne ; après Lausanne, Turin ; après Turin, Venise ; après Venise, Cagliari. Après Cagliari ?...

Enfin, en septembre 1802, une dépêche de Rome vint lui apporter la réponse : le régent de Sardaigne était relevé de ses fonctions et appelé à remplacer le comte Balbo auprès de la cour de Russie. Ce fut tout d'abord un coup de massue pour le fidèle serviteur. Il se prenait maintenant à regretter l'île si souvent maudite à laquelle il

avait fini par s'acclimater. Si loin qu'il fût des siens, la Méditerranée lui apparaissait comme un lac, sur l'autre rive duquel il lui semblait entrevoir la terre natale ; mais la Russie, la Russie ! C'était l'autre bout du monde, et un monde inconnu, nouveau, fantastique, énigme redoutable se dressant à l'extrême horizon, envisagée avec une terreur presque superstitieuse.

Pourtant, il avait juré fidélité au roi : puisque le roi jugeait qu'il le servirait mieux à Saint-Pétersbourg qu'à Rome, il n'y avait pas à discuter, il fallait obéir, c'est que Dieu le voulait. Durant quelques jours bien des courants toutefois traversèrent son esprit, bien des « pointes acérées » tenaillèrent son cœur. Le devoir l'emporta. A la garde de la Providence ! On vivra bien jusqu'à la mort ! c'était sa devise. Il accepta, demanda seulement un délai pour mettre en ordre les affaires de son gouvernement et laisser à son successeur une situation claire et limpide comme le cristal des Alpes.

Ce que furent ses tourments intimes, ses lettres aux siens le révèlent dans des accents d'une poignante éloquence ; mais il avait, malgré tout, foi dans l'avenir, il ne savait pas gémir longuement. Sa décision prise, il envisageait cet avenir avec la sérénité d'une conscience satisfaite d'elle-même... Cependant, il ne pouvait se résoudre à partir. Les semaines s'écoulent et le duc de Genevois se demande avec impatience quand il plaira au ci-devant régent de s'embarquer pour la Péninsule. Le 11 janvier 1803, il écrit au roi : « Le comte de Maistre me charge de vous recommander l'affaire de sa comté de Bussi. Pour moi, il me paraît qu'il devrait bien en avoir assez et se presser un peu plus de partir ; tantôt il n'attend qu'une réponse, tantôt c'est une autre chose, mais enfin, *c'est qu'il est Savoyard* et veut toujours attraper quelque chose de plus. »

Le prince a oublié dans ces lignes ce que sa maison devait aux Savoyards qui, pendant huit siècles, ont versé leur sang pour elle et ce qu'elle devait en particulier au grand serviteur que le comte de Falloux a appelé le Caleb de la diplomatie. Au mois de février 1803, tout était enfin prêt pour le départ. Le comte n'avait pas, un seul

jour, interrompu sa journée de travail où les quatorze heures étaient la moyenne, alternant les devoirs de sa charge avec ses spéculations philosophiques et une sorte de reconnaissance préalable dans la « sainte Russie » où il était condamné à aller vivre. Il avait tout d'abord refusé de se servir de la *speronare* qui avait été mise à sa disposition et il était entré en pourparlers avec le capitaine d'un bateau marchand de Prague ; mais, au dernier moment, des difficultés survinrent : elles donnèrent lieu à deux dépêches adressées au gouvernement les 3 et 5 février. Le comte n'était pas endurant : il rompit avec le capitaine et prit la détermination de partir sur la *speronare* royale, commandée par le patron Cha, que le vice-roi s'empressa de lui offrir à nouveau. Durant plusieurs jours, les vents contraires soufflèrent avec tant de furie qu'on ne put s'embarquer. Le 8, la *speronare* était encore dans la rade, « le temps ne lui permettant pas de déployer ses voiles. » Enfin, le 12 février, le patron Cha put appareiller, il mit le cap sur Naples et le bâtiment fit son entrée dans le port trois jours après, le 15 février.

Le comte y passa quelques jours incognito à visiter en touriste les monuments et les environs de la grande ville. Le soir, dans le méchant *albergo* où il était descendu, il notait sur ses carnets les particularités qui l'avaient frappé, les rattachant d'un trait à la chaîne des considérations générales qu'il ne perdait jamais de vue, même en voyage. Suivant sa coutume de « mettre toujours ses affaires après ses plaisirs de tête », il visita Herculanum, Pompéi, les bibliothèques, les musées.



XII.

LE 21 février 1803, la *speronare* du patron Cha remettait à la voile et débarquait le nouvel ambassadeur à Civita-Vecchia. Le 24, le futur auteur du *Pape* faisait son entrée dans la ville des

Papes. Nul mieux que lui ne connaissait, avant de les avoir visitées, la Rome des empereurs et la Rome chrétienne. Il n'en était que plus impatient de les *revoir*, d'approcher de leurs merveilles, de contempler les chefs-d'œuvre de l'art humain qui se dressent à chaque pas dans l'enceinte de la ville éternelle.

Les premières journées de son séjour furent employées par lui à satisfaire son ardent désir. Le comte Avogadro, des Avogadri de Verceil, l'avait suivi depuis Naples. En sa compagnie, il visita Rome, tous les monuments que l'on voit et tous les trésors réservés à l'élite, entre autres la bibliothèque du Vatican et ses manuscrits d'une valeur inestimable ; puis il se présenta à l'audience royale. Contraste étrange et fécond en réflexions profondes pour nous qui voyons ces événements à cent ans de distance ! Le roi de Sardaigne, fidèle aux traditions de sa maison, avait sacrifié sa couronne plutôt que de pactiser avec un gouvernement qui menaçait le trône du successeur de Pierre. C'était à Rome qu'il était venu chercher asile. Le Pape-roi habitait le Quirinal, dans ce même palais où, cent deux ans plus tard, le successeur de Victor-Emmanuel, devenu roi d'Italie, devait recevoir le Président de la République française...

Le roi détrôné avait reçu du Saint-Père l'hospitalité due à ses vertus et à ses malheurs. Du palais Colonna, qui lui était assigné comme residence, il gouvernait les débris de son royaume sans initiative et sans volonté personnelle, sous l'influence de quelques gentilshommes piémontais incapables de lui inspirer une politique habile. Victor-Emmanuel reçut le comte avec une faveur non exempte d'une certaine réserve. Les trois années passées en Sardaigne n'eurent pas même les honneurs d'une mention. Par contre, la mission dont le comte avait été chargé auprès du tsar ne tarda pas à être définie : il devenait envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, qualité sous laquelle le comte fut officiellement présenté au monde diplomatique de Rome.

Le 8 mars, le comte fit sa visite au Vatican. Bien que rien ne pût le suprendre, il gravit avec une certaine agitation intérieure l'es-

calier du palais. La réception n'eut rien de solennel ni de troublant. « J'ai vu le Pape dont la bonté et la simplicité m'ont fort étonné, écrit de Maistre. Il est venu à ma rencontre, m'a laissé à peine plier un genou et m'a fait asseoir à côté de lui. Nous avons bien jasé une demi-heure : après quoi, il nous a accompagnés (j'étais avec le ministre du roi) et il a porté la main sur le bouton de la serrure pour ouvrir la porte. J'avoue que je suis resté *de stuc* à ces manières si peu souveraines : j'ai cru voir saint Pierre au lieu de son successeur. »

Les événements politiques exigeaient que le nouvel ambassadeur rejoignît son poste sans retard. Le 22 mars, il quittait Rome dans une berline que lui avait donnée le roi. Un domestique russe l'accompagnait. Il remonta ainsi par la voie de terre le long de la Péninsule italique, assistant aux spectacles tour à tour douloureux et bizarres que présentait ce pays par suite des révolutions qui en avaient si profondément modifié le caractère et le régime.

L'illustre voyageur ne tarde pas à s'apercevoir que la berline royale n'est guère plus solide que l'alliance autrichienne. Entre Rome et Florence, elle s'en va littéralement en lambeaux...

En radoubant tant bien que mal ce véhicule démonté, on put arriver jusqu'à Ramiglione. Les réparations les plus urgentes nécessitèrent trois jours d'arrêt à Florence, du 25 au 28 mars. A Vérone, malgré sa qualité d'ambassadeur signalée à toutes les autorités, les agents de la police autrichienne remettent au comte, par l'intermédiaire du consul Bonamico, un vulgaire passeport comme on en donnerait au premier *mercanti* venu. De Maistre ne s'en étonne point. « Les Autrichiens choquent, les oiseaux volent, c'est leur nature. »

A Padoue, il rencontre deux généraux de Bellegarde, qu'il avait connus jadis en Savoie. L'un d'eux, le feld-maréchal, est en correspondance suivie avec « le général Murat » qui lui fait beaucoup d'avances.

Le comte rentre, non sans émotion, à Venise. La misère y est au comble. La terreur y règne. On se cadenasse chez soi, dès la chute du jour. De Maistre va faire visite au premier ministre : il est allégé de son manteau, pendant sa courte audience. Décidément, l'oligarchie

valait mieux. « Ils ont défait, — s'écrie Joseph de Maistre, — et ils ne savent pas refaire... Quand voudra-t-on comprendre qu'en acquérant de nouveaux sujets, il n'y a rien à changer qu'un nom à la tête des édits ? »

Reparti le 6 avril, après dîner, de la ville des Doges, il va coucher à Trévise, repart le 7, fait une traite de quarante-huit heures, roulant nuit et jour, pour arriver le 9 au matin à Klagenfurth. C'était la veille de la fête de Pâques, et la fameuse voiture se trouvait de nouveau dans un état alarmant. « En ôtant les roues, dit de Maistre, on a vérifié que l'essieu était rompu : nouvelle perte de temps et nouvelle dépense. Demain, jour de Pâques, il n'y a pas d'inconvénients de s'arrêter, la chose est même convenable. Les ouvriers m'ont promis d'être prêts demain matin. Avant-hier, mon valet de chambre vit mon coffre ouvert et sonna l'alarme, me croyant volé : tous les fers s'étaient détachés des planches pourries, par le seul mouvement de la voiture. »

Voici Vienne, où le comte s'arrêtera trois jours. Il y retrouve bien des figures de connaissance, entre autres celle de l'évêque de Nancy avec lequel, jadis, il discourait sur le pont de la barque du patron Gobbi, lors de la descente si mouvementée du Pô.

L'arrivée du comte ne laissa pas de produire un certain émoi à la cour et dans le monde diplomatique. Ses sentiments n'étaient un mystère pour personne ; la grandeur de son caractère s'imposait à tous et il était de ceux dont l'œil perçant scrute sans peine les consciences les plus ténébreuses. Comme son ami, Mallet du Pan, Joseph de Maistre avait dévisagé le jeu des puissances. Sous le masque du principe monarchique à protéger et de l'ordre social à rétablir, sa plume vengeresse avait mis à nu le mobile auquel obéissait la coalition. Ce royaliste n'hésitait pas à faire des vœux pour l'intégrité de la France nécessaire à l'équilibre européen ; il dénonçait les alliés comme une bande de reîtres associés pour une œuvre de déprédation et, s'en prenant à l'Autriche, « cette ennemie du genre humain », il n'hésitait pas à flétrir sa mauvaise voie, son esprit de cupidité et sa

conduite vis-à-vis de la Maison de Savoie. Avec un pareil homme le cabinet de Vienne ne pouvait jouer au paladin. De Maistre n'avait pas été la dupe de cette comédie, où l'empereur partait en guerre, en apparence prêt à tout entreprendre pour la fraternité des couronnes, la défense d'un prince malheureux, le salut d'une ancienne archiduchesse d'Autriche, la punition des coupables et la vengeance des victimes, en réalité ne visant qu'à s'arrondir aux dépens même de son plus fidèle allié.

Le comte, « ambassadeur d'un roi détrôné », arrivant sur le pavé de Vienne dans une voiture disloquée, était un reproche vivant, une accusation muette. M. de Cobentzel, venant chamarré d'or et la poitrine constellée de décorations au-devant de lui, éprouvait cet embarras que produit toute situation fausse : il avait une grâce contrainte. Nul doute qu'il n'y eût chez lui plus de gêne que chez l'homme de cœur, au frac vierge de croix, à qui sa conscience ne reprochait rien ; aussi se garda-t-on bien, de part et d'autre, d'aborder le terrain brûlant d'une conversation diplomatique sur les événements et d'un échange de vues. On se borna à des généralités. De même avec le ministre d'Angleterre. Les dîners officiels qui furent donnés à cette occasion étaient à la fois un acte d'obéissance au protocole et un hommage rendu à l'illustre passant.

Celui-ci dut se présenter à l'empereur. Certes, François II ne possédait pas une bien haute portée intellectuelle. Dominé par l'impératrice ; caractère faible, intelligence étroite, grand enfant ayant adopté la chasse aux papillons comme divertissement favori, il n'était pas, lui non plus, sans savoir ce qu'était le comte. En face l'un de l'autre, le véritable roi, c'était Joseph de Maistre. Les fictions du cérémonial ne parvenaient pas à maintenir chacun dans son rôle. L'un dominait l'autre de toute la hauteur du génie servi par un grand caractère. Peut-être l'honnêteté naturelle de l'empereur éprouvait-elle, à la vue de l'envoyé de Sardaigne, de cuisants remords. Bref, il se montra décontenancé et ne prolongea pas au delà du minimum nécessaire un entretien pénible.

C'était le 20 avril. La berline attendait dans la cour du palais. Le comte repartit. Le 22, il atteignait Olmütz. Le 23, il franchissait la frontière et retrouvait, à Brescia, M. de Langeron, émigré français, pour lequel il avait une lettre de recommandation de l'évêque de Nancy. Ce gentilhomme servit en quelque sorte de pilote à l'ambassadeur, dans un voyage qui présentait alors les plus grandes difficultés.

Enfin, le 13 mai 1803, l'ambassadeur du roi de Sardaigne faisait son entrée à Saint-Pétersbourg. De Rome, il avait mis un mois et vingt-deux jours pour atteindre son poste. Cheminant de royaumes en républiques, de républiques en empires, à travers une haie de têtes couronnées, d'altesses, de généraux et de diplomates, le gentilhomme de Savoie restait lui. Les grandeurs côtoyées ne lui faisaient pas plus perdre la tête que les *verstes* parcourues n'éloignaient son cœur de sa femme et de ses enfants. A chaque étape, il leur écrivait, conversant avec eux pendant que le postillon changeait les chevaux de sa chaise. Entre deux relais, il donnait à l'un des leçons de littérature, à l'autre, des leçons de sagesse et de maintien, à tous des leçons de courage et de soumission à la volonté de Dieu. Il portait les chères figures des absents incrustées dans sa pensée. Celle-ci s'envolait vers eux en arrière tandis que les chevaux, franchissant à grande allure les plaines mornes de la Poméranie et de la Lithuanie, l'en éloignaient de plus en plus.

A son arrivée à Pétersbourg, en voyant « le disque de l'astre-roi, environné de vapeurs rougeâtres, rouler comme un char enflammé sur les sombres forêts qui couronnent l'horizon, et ses rayons réfléchis par le vitrage du palais donner au spectateur l'idée d'un vaste incendie », le voyageur était partagé entre la magnificence du spectacle, l'immensité de son isolement et le trouble secret que lui inspirait le sphinx de sa nouvelle vie. Déjà pourtant, et dès la première heure, il aimait d'instinct la grande cité; mais, pour se résigner à y vivre, il devait, par l'imagination, la peupler des êtres aimés qui lui manquaient et dont l'absence fut toujours sa plus grande douleur.



3. — La correspondance de Joseph de Maistre.

Nos deux premiers chapitres ont fait connaître Joseph de Maistre comme homme public. Nous voudrions maintenant le montrer dans l'intimité, et pour cela, nous n'avons qu'une chose à faire, produire ses lettres, — quelques-unes du moins, car il en a écrit un nombre incalculable. Beaucoup ont été perdues ; on en découvre de nouvelles tous les jours. Dans son grand ouvrage sur le comte de Maistre, François Descostes en a publié de charmantes et complètement inédites. Pour nous, forcé à nous borner, nous mettrons sous les yeux de nos jeunes lecteurs tout ce que contiennent de plus intéressant les deux volumes intitulés : *Lettres et opuscules du comte Joseph de Maistre*, publiés par son fils Rodolphe. Nous suivrons l'ordre chronologique, en ayant soin toutefois de commencer par les lettres adressées aux membres de la famille, qu'il convient de séparer des autres.

Devons-nous rappeler ici que les lettres de Joseph de Maistre sont un modèle du genre épistolaire et que le style en est tout à fait remarquable comme les pensées et les sentiments ? Voici du reste à ce sujet l'opinion de quelques bons juges.

« Les lecteurs inattentifs ne soupçonnaient aucunement les trésors que recèle sa correspondance, — surtout les lecteurs qui ne connaissaient de ses ouvrages que les fragments soigneusement découpés par une critique malveillante. Pour les uns, le comte de Maistre n'était qu'une sorte de *faux voyant*, tranchant du prophète et lançant des

oracles que le temps, à bref délai, se chargeait de démentir: pour d'autres, qu'un fanatique farouche, un terroriste blanc, rêvant d'asseoir dans le sang une royauté arbitraire, asservie elle-même à une théocratie ombrageuse.

» La méprise durait depuis un demi-siècle, quand la publication des papiers de famille est venue éclairer l'écrivain d'un jour nouveau et commander pour l'homme non plus seulement l'admiration et le respect, mais la sympathie: « L'homme supérieur, dit Sainte-Beuve, et, de plus, l'homme excellent, sincère, amical, père de famille, s'y montre à chaque page, dans toute la vivacité du naturel, dans tout le piquant de l'humeur et, si l'on peut dire, dans toute la gaîté et la cordialité du génie. C'est le meilleur commentaire et le plus utile correctif que pouvaient recevoir les autres écrits si distingués, mais un peu altiers, du comte de Maistre. On apprendra de près à révérer et à goûter celui qui nous a tant de fois surpris, provoqués et peut-être mis en colère. Ce puissant excitateur de hautes pensées politiques va devenir une de nos connaissances particulières, et, peu s'en faut, un de nos amis. »

» Cette correspondance est proprement un charme. Elle attire et elle retient. Où qu'on la prenne, on peut compter qu'on n'y trouvera rien de banal ni de terne, point de déclamations ni de longueurs, et qu'il y aura dans la moindre page tantôt de quoi penser, tantôt de quoi être ému, tantôt de quoi s'épanouir, toujours une saveur distinguée et *sui generis*, comme le bouquet d'un vin exquis. La même hauteur de vues, — je n'ai pas besoin de dire la même fermeté de convictions, — s'y rencontre que dans les écrits destinés au public ; mais il s'y joint une liberté d'allures et une sorte de détente familière où l'écrivain se repose et nous avec lui. Et puis, avec un ton et une grandeur de manières qui trahissent à chaque ligne le gentilhomme, mais le gentilhomme exempt de toute morgue et de toute petitesse, c'est un abandon, une grâce décente, une tendresse virile avec ses amis, une courtoisie de chevalier avec les femmes, un enjouement sérieux et une autorité sûre d'elle-même avec ses enfants, une sen-

sibilité qui ne s'épargne aucune des tristesses de la vie et un courage chrétien qui se relève sous toutes les épreuves, un dédain de toutes les choses petites et un don de deviner sympathiquement toutes les choses délicates, une politesse dans la discussion et une franchise dans le conseil, une richesse de couleur et une abondance de saillies, par-dessus tout un sentiment, — une religion, — de fidélité et d'honneur, qui le classent dans les plus hautes régions de l'humanité, dans une *grandesse* où les plus grands sont simplement ses pairs. Et s'il est permis, après l'avoir fréquenté dans cette intimité de sa vie, d'avoir deux avis sur telle ou telle de ses opinions ou de ses thèses, on ne saurait en avoir qu'un sur l'homme, sur son merveilleux esprit, sur son grand et tendre cœur, sur son très noble et très pur caractère [1]. »



I. — A mademoiselle Constance de Maistre.

Cagliari, 13 janvier 1802.

MA très chère enfant, il faut absolument que j'aie le plaisir de t'écrire, puisque Dieu ne veut pas encore me donner celui de te voir. Peut-être tu ne sauras pas me lire couramment, mais tu ne manqueras pas de gens qui t'aideront à déchiffrer l'écriture de ton vieux papa. Ma chère petite Constance, comment donc est-il possible que je ne te connaisse point encore, que tes jolis petits bras ne se soient point jetés autour de mon cou, que les miens ne t'aient point mise sur mes genoux pour t'embrasser à mon aise ? Je ne puis me consoler d'être si loin de toi ; mais aie bien soin, ma chère enfant, d'aimer ton papa comme s'il était à côté de toi : quand même tu ne me connais pas, je ne suis pas moins dans ce monde, et je ne t'aime pas moins que si tu ne m'avais jamais quitté. Tu dois me traiter de

(1) A. de Margerie, *Joseph de Maistre.*



Constantinople (P. 195.)

même, ma chère petite, afin que tu sois tout accoutumée à m'aimer quand je te verrai, et que ce soit tout comme si nous ne nous étions jamais perdus de vue : pour moi, je pense continuellement à toi, et pour y penser avec plus de plaisir, j'ai fabriqué dans ma tête une petite figure espiègle, qui me semble être ma Constance. Elle a bien quelquefois certaines petites fantaisies ; mais tout cela n'est rien, je sais bien qu'elles ne durent pas. Ma chère petite amie, je te recommande de tout mon cœur d'être bien sage, bien douce, bien obéissante avec tout le monde, mais surtout avec ta bonne maman et ta tante, qui ont tant de bontés pour toi : toutes les fois qu'elles te font une caresse, il faut que tu leur en rendes deux, une pour toi et une pour ton papa. J'ai bien ouï dire par le monde qu'une certaine demoiselle te gâtait un peu, mais ce sont des discours de mauvaises langues que le bon Dieu ne bénira jamais.... Je ne veux point que tu te mettes en train pour répondre à cette lettre ; je sais que la bonne maman veut ménager ta petite taille, et elle a raison. Tu m'écriras quand tu seras plus forte ; en attendant, je suis bien aise de savoir que tu aimes beaucoup la lecture, et que tu sais ton *Télémaque* sur le bout du doigt. Je voudrais bien parler avec toi de la grotte de l'aimable Calypso. Je voudrais bien aussi te demander si tu n'as point eu peur quand tu as vu Mentor jeter ce pauvre Télémaque dans l'eau tête première, pour l'empêcher de perdre son temps. Ah ! jamais ta tante Nancy n'aurait fait un coup de cette sorte. Un bon oncle que tu ne connais pas encore, te portera bientôt de ma part un livre qui t'amusera beaucoup : il est tout plein de belles images, et, dès qu'on t'aura expliqué comment il faut se servir du livre, tu pourras t'amuser toute seule. Adèle et Rodolphe s'en sont bien divertis ; à présent c'est ton tour : je te le donne, et quand tu le feuilletteras, tu ne manqueras jamais de penser à ton papa.

Ta maman, ton frère, ta sœur, t'embrassent de tout leur cœur ; et moi, ma chère enfant, juge si je t'embrasse, si je te serre sur mon cœur, si je pense à toi continuellement. Adieu, mon cœur, adieu ma Constance ! Mon Dieu, quand pourrai-je donc te voir ?

II. — A M. le Chevalier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 14 février 1805.

FRÈRE Nicolas, te parler de ma reconnaissance envers Sa Majesté Impériale serait, je crois, quelque chose de fort inutile. Il y a longtemps que je n'ai pas eu un aussi grand plaisir. Au reste, les traits d'auguste délicatesse et de générosité chevaleresque sont fréquents à cette cour, je veux t'en citer un exemple :

Il y a ici un Français dont le caractère et les aventures méritent de fixer l'attention : c'est M. de Moutiers, l'un des respectables gardes du corps qui accompagnèrent Louis XVI dans sa malheureuse fuite de Varennes ; il était masqué en laquais, et s'appelait *Melchior*. Un soir que l'auguste caravane se reposait dans je ne sais quelle petite auberge, le roi lui dit : « Mon cher de Moutiers, comment pourrai-je récompenser le service que vous me rendez ? » — « Sire, répondit le brave homme avec une espèce d'enthousiasme, je veux que vous donniez à ma famille le nom que je porte aujourd'hui pour vous sauver : je veux qu'elle s'appelle Melchior. — Fort bien, mon ami, reprit le roi ; mais je vous fais comte. Vous êtes le comte Melchior de Moutiers. » — Les malheurs qui suivirent ne sont que trop connus ; il serait inutile d'en parler. Le comte de Moutiers, ruiné et fugitif comme tant d'autres, échoua à Berne, où une demoiselle riche et noble l'épousa, et se fit catholique, véritablement pour le récompenser. Bientôt l'abjuration et l'émigration ruinèrent la femme comme le mari. Ils vivaient l'un et l'autre très étroitement à Munich avec trois enfants, lorsqu'il reçut l'ordre d'en partir à l'époque trop mémorable du mois d'avril dernier. La femme était malade ; on n'y eut aucun égard.

Enfin, après de longs pourparlers, on consentit à laisser tranquille la femme malade (ce que c'est que l'humanité !), à condition que le mari partirait. Celui-ci demande un passeport à l'ambassadeur d'Autriche pour venir en Russie ; il est refusé. — Mais, par charité,

laissez-moi passer au moins par transit, comme une marchandise prohibée ! — Point de raison. — Il s'adresse à la Prusse. — Permis de passer, à la charge de ne pas séjourner. Enfin, il est ici, sans feu ni lieu, et ne sachant de quel bois faire flèche. Peu à peu, on le connaît, on prend intérêt à lui, on l'invite, et il a l'honneur de dîner chez M. de Narischkin avec Mgr le grand duc, qui lui fait conter son histoire. Le prince apprend qu'un autre Français émigré, nommé M. de Bonsaison, qui est employé dans la maison des cadets, était venu chercher M. de Moutiers, et lui avait dit : « Monsieur, je n'ai qu'un petit logement et de faibles moyens ; mais je ne puis supporter l'idée d'un homme comme vous à l'auberge ; venez chez moi. » Le surlendemain, le grand duc s'est rendu à l'école des cadets, où il a dit publiquement à M. de Bonsaison : « Monsieur, je suis venu exprès pour vous remercier de votre conduite à l'égard de M. le comte de Moutiers, et je veux avoir le plaisir de vous embrasser ; » ce qu'il a fait. Ensuite, il a donné à M. de Moutiers un logement dans le palais de marbre, qui appartient aujourd'hui à Son Altesse Impériale, et neuf cents roubles de pension sur sa cassette. Le Français était au comble de ses vœux, d'autant plus que, dans ce pays, le logement emporte toujours la lumière et le bois. Bientôt après, il reçoit, sans en avoir eu le plus léger *avant-goût*, une lettre de M. de Moravieff, ministre du cabinet, par laquelle ce dernier lui transmet l'expédition authentique de Sa Majesté, qui assigne à M. le comte de Moutiers une pension viagère de quatorze cents roubles, dont la moitié sera reversible à sa femme, comme un témoignage de l'estime de l'empereur pour le noble dévouement de M. de Moutiers à la personne de son maître. — Il faut entendre ce père, ce mari qui n'a plus de souci, et qui va jouir de sa famille !

Lorsqu'on a conté de pareils traits, il faut se taire, car il n'y a pas moyen de les louer assez.

Il y a un siècle plus ou moins que je t'ai envoyé une procuration bien inutile, peut-être ; cependant il est bon que tu l'aies ; mande-moi si tu l'as reçue. Je ne compte plus du tout sur ce drôle de S.

L'honnête homme qui va à la messe est plus honnête homme que l'honnête homme qui n'y va pas ; mais le fripon qui y va est aussi plus fripon que le fripon qui n'y va pas. Ainsi n'en parlons plus : jamais il ne me donnera un centime.

J'ai été ravi de la belle poésie que vous avez envoyée à Moscou il y a quelques mois. Les strophes sont charmantes, et le révérend *André* Malherbe n'est pas moins parfait dans son genre. Mon frère Xavier dit une fort plaisante chose à ce sujet. Il prétend que vous êtes nécessairement possédés du diable, vu qu'à notre âge les Muses ne s'en mêlent plus. *Sed de his satis.*

Je ne puis écrire autant que je le voudrais, mais jamais je ne vous perds de vue. Vous êtes tous dans mon cœur ; vous ne pouvez en sortir que lorsqu'il cessera de battre. A six cents lieues de distance les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ravissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure sainte, et en t'écrivant ceci je pleure comme un enfant. Il y a bien d'autres personnes que je me rappelle quoiqu'elles soient infiniment moins intéressantes pour moi ; mais ces personnes m'attristent d'une autre manière, je veux dire en m'oubliant. J'en veux surtout à ce glaçon de la *grande place.* Peut-on avoir joué, pensé, vécu, raisonné et travaillé ensemble pendant je ne sais combien d'années, et s'oublier ensuite ! Il n'en est pas ainsi entre nous ; rien n'a changé, rien ne peut changer ; n'ai-je pas bien dit ?



III. — **A Madame la Comtesse de la Chavanne.**

Saint-Pétersbourg, 10 novembre 1806.

MA très chère tante, tous les lettres de ma femme, pendant qu'elle était à Chambéry, ne m'ont parlé que des amitiés dont vous l'avez comblée et des douceurs infinies dont elle a joui chez vous. Ma chère petite Adèle, de son côté, fait chorus et me

conte dans ces lettres, toutes pleines de tendresse et de reconnaissance, comme quoi elle n'était *chez elle* que *chez vous*. Je sais que vous lui avez accordé une hospitalité entière, c'est-à-dire à elle et à ses portefeuilles, et qu'elle a trouvé dans votre maison une maman, des sœurs et des frères. Tout a changé pour moi, ma chère tante, excepté cette famille que rien ne peut changer. Souvent je pense que, si une bouffée de ce vent qui m'a tant promené s'avisait de me porter où vous êtes, je vous demanderais un petit coin chez vous, et que je ne voudrais plus en sortir ; c'est là que toute ma patrie serait concentrée pour moi ; les autres cœurs me sont étrangers ; mais qu'importe, dès que je ne serai jamais étranger au vôtre et à ceux qui vous environnent !

Tout ce que je vois, ma chère tante, n'est que du bruit. A mon âge on ne change pas de goût ; je ne m'amuse réellement qu'avec mon petit compagnon : il s'occupe fortement de la langue du pays ; il lit, il écrit, il *jacasse*. Nous ne nous quittons jamais : autant qu'un aussi proche parent en peut juger, il me semble qu'il a bien réussi ; mais je ne sais comment ce que je possède ne sert qu'à me faire rêver davantage à ce qui me manque. Je n'ai pour tout bien que les portraits de *ces trois créatures*, et c'est viande creuse. Savez-vous, ma chère tante, que ces aimables images ont demeuré dix-huit mois en route, et que je les croyais perdues sans ressource : mais, enfin, les voilà ! Je connais donc ma chère petite Constance et son chat : elle n'est pas aussi bien que sa sœur, mais il faut aussi dire qu'elle a été assez mal *tirée* (voyez, ma tante, si je me rappelle les bons termes) ; je lui trouve l'air spirituel, mais c'est peut-être une *paternalité*.

Voilà ce mauvais sujet de Xavier qui veut que je lui rende la plume. — Mais, Monsieur, attendez donc, j'ai encore une infinité de choses à dire : il faut que j'embrasse de tout mon cœur cette excellente Thérèse, qui est tout amour comme sa patronne, et qu'on ne saurait aimer assez. Je veux aussi faire ma révérence à l'aimable Rosette, et la prier de mettre mon petit cousin sur ses genoux, afin

que je puisse le caresser à mon aise ; je la félicite de l'esprit et de l'amabilité de cet enfant dont on m'écrit des merveilles. Mais combien je suis fâché des longues souffrances de ce pauvre Joseph ! Je l'embrasse tendrement ainsi que son frère : il y a toujours quelque chose qui va mal dans ce monde. Envoyez mes caresses, à travers les Alpes, à la grave Marianne ; je baise vos deux mains, ma chère tante, ma bonne maman ; je me recommande tendrement à votre souvenir, le mien vous poursuit, vous environne, vous assiège. Pour peu qu'il y ait de sorcellerie dans le monde, vous devez me voir quelquefois. Il y a des moments où il me semble que je réussis tout à fait, et que j'entre chez vous. Ah ! ma chère Thérèse, avance-moi donc un fauteuil ; je viens de loin, je suis bien las ; fais-moi donc du vin brûlé, j'ai bien froid. Mais quelle extravagance ! Cet homme est-il fou ? — Ma chère tante, si vous saviez pourquoi je ris, vous ne me blâmeriez pas. — C'est pour ne pas pleurer.



IV. — A Madame de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 10 juillet 1807.

TA lettre du 29 octobre 1806, ma très chère petite sœur, m'est arrivée sans retard le 5 juillet 1807. Après cela, j'espère que tu ne te fâcheras pas contre les courriers qui font leur devoir à merveille, comme tu vois. Vargas est devenu de l'histoire ancienne. J'ai dû répondre depuis longtemps à cette lettre qu'il annonce dans la sienne de Livourne. Précédemment, je t'en avais envoyé une autre d'un style un peu différent, et que tu as remise, si tel a été ton bon plaisir. N'en parlons plus, il y a bien d'autres choses à dire.

La bataille de Friedland n'a pas été aussi meurtrière qu'on l'avait dit d'abord. Dix mille hommes environ ont péri de notre côté. Les Français, suivant les apparences, ont perdu beaucoup plus ; mais la

perte des hommes n'est rien.., *vaincre, c'est avancer.* Les Français ont avancé, ils ont vaincu, c'est-à-dire, ils ont passé, rien de plus ; mais Bonaparte, qui sait très bien ce qu'il en coûte pour vaincre les Russes, s'est hâté de proposer un armistice, qui a été refusé par le général russe et accordé par l'empereur. De ce moment, Bonaparte s'est jeté dans les bras d'Alexandre ; il l'a comblé de marques de déférence : il dit qu'il ne peut rien lui refuser, etc. Je ne me fie pas trop, comme tu sens, à cette belle tendresse. En attendant que nous en sachions davantage, on ne voit pas encore que rien soit signé. Qui sait comment l'on finira, et même si l'on finira? Il faut toujours se trouver prêt à tout. Quels jours j'ai passés, ma pauvre amie! Quelle nuit que celle du 21 au 22, que je passai tout entière avec la *certitude* que mon cher Rodolphe avait été tué à Friedland ; seul, du moins sans autre compagnie qu'un fidèle valet de chambre qui pleurait devant moi, me jetant comme un fou tantôt d'un sopha sur mon lit, et tantôt de mon lit sur un sopha, pensant à la mère, à toi, à tous, à je ne sais qui enfin! A neuf heures du matin, mon frère vint m'apprendre que les chevaliers-gardes n'avaient pas donné. Tu me diras : Et où avais-tu donc pris cette *certitude?* Je l'avais prise, ma chère, sur le visage de vingt personnes qui m'avaient fui évidemment le jour où la nouvelle arriva : c'était pour ne pas parler de la bataille ; je crus toute autre chose, et je lus sur leurs fronts la mort de Rodolphe comme tu lis ces lignes. Voilà ce que c'est que la puissante imagination paternelle. Enfin, mon cœur, je me rappellerai de cette nuit. A la bataille de Heilsberg, les chevaliers-gardes ont trotté quelque temps sous les boulets français, mais sans savoir pourquoi, et nul officier n'a été tué. *Ma* trêve est signée ; me voilà tranquille pour quelque temps. Je me trouve bienheureux quand je songe à une dame de ma connaissance (la comtesse Ogeroffsky), qui a perdu deux fils dans cette infernale bataille. L'un a disparu sans qu'il ait été possible ni aux Russes ni aux Français d'en trouver la moindre trace. L'autre devait suivre ailleurs le grand-duc en qualité d'aide de camp, il voulut se battre. L'aîné de ses frères, qui est colonel (ils étaient

trois), lui représenta qu'il devait suivre sa destination, et que c'était désobéir que de se battre. Le jeune homme ne voulut rien entendre, et prit place. A quelques pas de là il fut blessé et tomba de cheval. Des soldats l'emportaient hors de la mêlée, lorsqu'un boulet de canon le partagea par le milieu et tua un des soldats. Cette pauvre mère fait compassion. Les premiers noms de la Russie ont combattu là à pied en qualité de bas officiers. Sous ce point de vue, je suis encore fort heureux, ma chère amie ; j'ai fait ce qu'un bon père devait faire ; je pourrai m'en *affliger* sans doute, mais jamais m'en repentir. Un jour peut-être tu en sauras davantage.



V. — A M. le Chevalier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 7 janvier 1808.

Je ne sais, mon cher Nicolas, si tu as jamais lu ou entendu une description de la cérémonie de la bénédiction des eaux : dans le doute, je t'en envoie une petite narration. Ce ne peut être que du papier perdu, le plus léger des inconvénients.

On bâtit sur la Néva une espèce de pavillon, ou, si tu veux, un temple en rotonde antique, formé par un circuit de colonnes et ouvert de toutes parts. Dans cette enceinte on fait un trou à la glace, qui met à découvert les eaux de la Néva, et l'on remplit un baquet qu'on bénit, et dont l'eau sert ensuite à baptiser les enfants nouveau-nés qu'on y présente, et à bénir les drapeaux de tous les corps de troupes qui sont à Pétersbourg. La cérémonie faite, on verse l'eau du baquet dans le puits ; et voilà comment toute la Néva se trouve bénite par communication. Jadis on attachait une grande importance à faire baptiser les enfants avec cette eau ; on les plongeait immédiatement, suivant le rit grec, dans l'eau de la Néva ; et quelques voyageurs ont raconté sérieusement que, lorsque l'archevêque laissait échapper de ses mains, pétrifiées par le froid,

quelqu'un de ces enfants, il disait froidement : *Davai drougoi* (donnez-m'en un autre). C'est un conte fondé, comme il arrive toujours, sur quelques cas particuliers, généralisés par la malice. Au surplus, le Gange voit souvent des choses tout aussi extravagantes.

Le matin de l'Épiphanie, le clergé, avec ses plus beaux habits de cérémonie, part du palais d'hiver en procession pour se rendre sur la Néva, et toute la cour suit à pied. Maintenant les princesses seules et les petits princes se trouvent à cette procession, l'empereur et le grand-duc Constantin son frère étant à cheval à la tête des troupes. La cérémonie dure plus d'une heure, et je n'ai pas encore vu, depuis six ans, que les princesses s'en soient dispensées. A leur retour, elles viennent se placer sur un grand balcon ou, pour mieux dire, sur une petite terrasse attenante à l'une des grandes salles du palais. C'est là que les troupes défilent devant elles. Cette seconde procession n'a pas duré hier moins de deux heures mortelles, et je ne doute pas, en considérant ce temps, l'immense espace que les troupes occupaient, et ayant pris d'ailleurs l'avis des hommes les plus instruits, que nous n'ayons vu défiler trente mille hommes. Toutes ces troupes (d'une beauté incomparable) ont fait, pendant la procession, trois salves divisées par corps, et ont tiré d'une manière détestable. Nos milices auraient été punies pour une pareille lourdise. Ici il ne m'a guère paru qu'on y ait fait la moindre attention. J'ai déjà observé ce phénomène d'autres fois. Un tiers des fusils peut-être a gardé le silence. Les yeux français et autrichiens ont bien aperçu cette circonstance, qui a été attribuée au défaut des armes ; mais j'en doute beaucoup. Outre l'envie de garder la poudre, il y a une autre cause qui te paraîtra bien étrange, mais dont je ne suis pas moins parfaitement assuré : c'est la peur des recrues qui craignent de tirer !

Pendant cette marche de deux heures, les impératrices et l'auguste famille n'ont jamais remué. Tu entends bien qu'elles sont enveloppées de la tête aux pieds de tout ce qu'il y a de plus chaud et de plus

magnifique en fait de pelisses ; cependant c'est une corvée, à cause du visage surtout.

Quant à ceux qui font leur cour, ils ne sont point gênés : ils rentrent dans la salle, se chauffent, boivent du vin, des liqueurs, et mangent toutes les fois qu'ils en ont fantaisie.

Un spectacle curieux était celui de l'ambassadeur de France, pénétré et transi de froid, rouge comme une crête de coq, et tremblant comme un roseau. Il nous a beaucoup divertis ; mais, en récompense, il a été comblé d'honneurs. Le matin, Sa Majesté Impériale a envoyé chez lui le grand maréchal de la cour (note bien, je te prie) pour l'inviter à suivre l'empereur à la parade. En même temps il lui était recommandé de ne point s'inquiéter, et de demeurer tranquille chez lui jusqu'à dix heures. — A dix heures donc, Sa Majesté lui a envoyé un cheval pour lui et trois autres pour les trois aides de camp qu'il voudrait choisir. L'un des élus lui a dit : « Mon général, j'aimerais mieux une bataille que la journée d'aujourd'hui ! — Comment donc ? — Mais oui, on se tire des coups de fusil, mais au moins cela sert à quelque chose ». De son côté, Monseigneur le grand-duc envoya un message fort poli à Monsieur l'ambassadeur, lui faisant dire « qu'il ne lui envoyait point de chevaux, parce qu'il savait que son frère lui en envoyait, mais qu'il serait enchanté de pouvoir lui être utile à quelque chose ». M. de Caulincourt a donc eu le très grand, mais très froid honneur d'accompagner l'empereur à la parade, et ce fut de là qu'il nous rapporta ces belles couleurs et ce grelottement qui amusa beaucoup le balcon.

Il n'y avait hier que six degrés de froid ; mais il y avait malheureusement du vent, ce qui double l'effet du froid. Les troupes demeurèrent huit heures de suite sous les armes. Parmi cette foule de soldats, aucun peut-être n'avait mangé, et très peu avaient dormi, a cause de la toilette militaire. Ils ont dû beaucoup souffrir ; quelques-uns s'évanouirent et tombèrent. Qui sait combien se rendent aujourd'hui dans les hôpitaux? C'est de quoi on s'embarrasse fort peu ; ce qu'on ne voit pas ne fait nul effet. Ce qu'on vit

malheureusement très distinctement, ce fut le malheur arrivé à un jeune chevalier-garde, M. Walouieff. Il montait un jeune cheval qui n'avait pas encore vu ou assez vu le feu. Aux premières décharges, l'animal se cabra et s'emporta d'une manière terrible. Le jeune homme était gelé, privé de mouvement et de tact ; ne pouvant tenir la bride, il fut renversé comme une bûche. Le pied resta pris dans l'étrier, et le cheval se mit à traîner ce malheureux officier sur la grande place d'armes : ce fut un spectacle épouvantable. On arrêta à la fin le cheval, mais le cavalier était bien maltraité. D'abord on le dit mort, comme il arrive toujours ; mais aujourd'hui j'entends dire qu'il est mieux. Au reste, on dit qu'il avait mérité son malheur en buvant beaucoup de liqueurs pour s'échauffer, chose qu'il ne faut jamais faire lorsqu'on est dans le cas de s'exposer au froid ; nous avions souvent l'occasion de faire cette expérience dans les Alpes. Adieu, cher ami ; je joins cette feuille à ma lettre de ce jour pour l'amusement de toi et des nôtres.



VI. — A Mademoiselle Constance de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 1808.

TU me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes, *d'où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité?* Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité ; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin*. Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. Je possède ici un chien nommé *Biribi*, qui fait notre joie ; si la fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il imaginait de sauter sur mes genoux ou de prendre le

café avec moi. L'erreur de certaines femmes est de s'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux. C'est le chien et le cheval.

Si une belle dame m'avait demandé, il y a vingt ans : « Ne croyez-vous pas, Monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme? » je n'aurais pas manqué de lui répondre : « Sans doute, Madame. Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, comme j'y suis moi-même ; personne n'oserait tirer, et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins. » Si elle m'avait dit : « Qui m'empêche d'en savoir en astronomie autant que Newton? » Je lui aurais répondu tout aussi sincèrement : « Rien du tout, assurément. Prenez le télescope, les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, et ils s'empresseront de vous dire tous leurs secrets. » Voilà comment on parle aux femmes en vers et même en prose. Mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte. Le grand honneur des femmes est de faire la première éducation des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligations à ta mère, si elle avait composé un roman au lieu d'élever ton frère, d'en faire un brave jeune homme, qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon? Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants. Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer : je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs ; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'Alexandre le Grand demanda en mariage une fille de Louis XIV. La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin.

Quand tu parles de l'éducation des femmes qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation.

La femme ne peut être supérieure que comme femme ; mais dès qu'elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe.

Adieu, petit *singe*. Je t'aime presque autant que *Biribi*, qui a cependant une réputation immense à Saint-Pétersbourg.



VII. — A la même.

Saint-Pétersbourg, 24 octobre 1808.

J'AI reçu avec un extrême plaisir, ma chère enfant, ta dernière lettre non datée. Je l'ai trouvée pleine de bons sentiments et de bonnes résolutions. Je suis entièrement de ton avis : celui qui *veut* une chose en vient à bout ; mais la chose la plus difficile dans le monde, c'est de *vouloir*. Personne ne peut savoir quelle est la force de la volonté, *même dans les arts*. Je veux te conter l'histoire du célèbre Harrisson, de Londres. Il était, au commencement du dernier siècle, jeune garçon charpentier au fond d'une province, lorsque le parlement proposa le prix de 10,000 livres sterling (10,000 louis) pour celui qui inventerait une montre à équation pour le problème des longitudes : (si jamais j'ai l'honneur de te voir, je t'expliquerai cela). Harrisson se dit à lui-même : « *Je veux gagner ce prix ;* » il jeta la scie et le rabot, vint à Londres, se fit garçon horloger, *travailla quarante ans*, et gagna le prix. Qu'en dis-tu, ma chère Constance ? cela s'appelle-t-il *vouloir ?*

J'aime le latin, pour le moins autant que l'allemand ; mais je persiste à croire que c'est un peu tard. A ton âge, je savais Virgile et Cie par cœur, et il y avait alors environ cinq ans que je m'en mêlais. On a voulu inventer des *méthodes faciles*, mais ce sont de pures illusions. Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler. Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre, en France, comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas

veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons. Voltaire a dit, à ce que tu me dis (car, pour moi, je n'en sais rien : jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne), que « les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes, etc. ; » c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre. Elles n'ont fait ni l'Iliade, ni l'Énéide, ni la Jérusalem délivrée ; ni Phèdre, ni Athalie, ni Rodogune, ni le Misanthrope, ni Tartufe, ni le Joueur ; ni le Panthéon, ni l'église de Saint-Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon du Belvédère, ni le Persée ; ni le Livre des Principes, ni le Discours sur l'histoire universelle, ni Télémaque. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc. ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme.* Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas aussi que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre.

Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au *petit* danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage) : aux hommes, qui ne veulent pas être égalés par les femmes ; et aux femmes, qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître ; car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger ; car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer. Sur ce point, ma chère enfant, je ne te crois pas forte ; ta tête est vive, ton caractère décidé : je ne te crois pas capable

de te mordre les lèvres lorsque tu es tentée de faire une petite parade littéraire. Tu ne saurais croire combien je me suis fais d'ennemis jadis pour avoir voulu en savoir plus que mes bons Allobroges. J'étais cependant homme. Juge ce qu'il en est d'une petite demoiselle qui s'avise de monter sur le trépied pour rendre des oracles ! Une fille mondaine est plus aisée à marier qu'une savante ; car, pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare ; au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun.

Le meilleur remède contre les inconvénients de la science chez les femmes, c'est précisément le *taconage* [1] dont tu ris. Il faut même y mettre de l'affectation avec toutes les commères possibles. Le fameux Haller était un jour, à Lausanne, assis à côté d'une respectable dame de Berne, très bien apparentée, au demeurant *cocasse* du premier ordre. La conversation tomba sur les gâteaux, article principal de la constitution de ce pays. La dame lui dit qu'elle savait faire quatorze espèces de gâteaux. Haller en demanda le détail et l'explication. Il écouta patiemment jusqu'au bout, sans la moindre distraction et sans le moindre air de berner la Bernoise. La *sénatrice* fut si enchantée de la *science* et de la courtoisie de Haller, qu'à la première élection elle mit en train tous ses cousins, toute sa clique, toute son influence, et lui fit avoir un emploi que jamais il n'aurait eu sans le beurre et les œufs, et le sucre et la pâte d'amandes, etc... Or donc, ma très chère enfant, si Haller parlait de gâteaux, pourquoi ne parlerais-tu pas de bas et de chaussons ? Pourquoi même n'en ferais-tu pas, pour avoir part à quelque *élection ?* car les *taconeuses* influent beaucoup sur les élections. Je connais ici une dame qui dépense cinquante mille francs par an pour sa toilette, quoiqu'elle soit grand'mère. Tout bien considéré, elle s'est mise à tricoter. Il est vrai que, dès qu'elle a fait un bas, elle le jette par la fenêtre et s'amuse à le voir ramasser. Je lui dis un jour que je serais bien flatté si elle avait la bonté de me faire des bas ; sur quoi elle me demanda combien j'en voulais. Je lui répliquai

(1) Mot piémontais qui signifie *ravaudage*.

que je ne voulais point être indiscret, et que je me contenterais d'*un*. Grands éclats de rire, et j'ai sa parole d'honneur qu'elle me fera *un* bas. Veux-tu que je te l'envoie, ma chère Constance? il t'inspirera peut-être l'envie de tricoter, en attendant que ta mère te passe cinquante mille francs pour ta toilette.

Voilà, ma très chère enfant, une lettre toute de morale. J'espère que mon petit sermon pourtant ne t'aura pas fait bâiller. Au premier jour, j'écrirai à ta mère. Embrasse ma chère Adèle, et ne doute jamais du très profond respect avec lequel je suis, pour la vie, ton bon papa.

Quand tu m'écris en allemand, tu fais fort bien de m'écrire en lettres latines. Ces caractères tudesques n'ont pu encore entrer dans mes yeux, ni, par malheur, la prononciation dans mes oreilles.



VIII. — A la même.

Saint-Pétersbourg, 11 août 1809.

A toi, petite amie, il y a mille ans que je te dois une réponse, et je ne sais comment il ne m'a jamais été possible de payer ma dette. La première chose que je dois te dire, c'est que j'ai été extrêmemement content d'apprendre combien tu avais été toi-même contente de ma petite pacotille et de ce qu'elle contenait de particulier pour toi. Il faudrait, pour mon bonheur, qu'il me fût possible de faire partir souvent de ces boîtes ; mais que je suis loin d'en avoir *les moyens!* Un de ces moyens vient encore d'être entravé, car l'on ne reçoit plus ici à la poste les lettres pour l'Italie : il faut que je fasse passer ce numéro et le précédent par la France ; nouvel embarras et nouveau guignon. Les vôtres m'arrivent toujours avec une exactitude et une prestesse admirables.

J'ai vu par ta dernière lettre, ma chère enfant, que tu es toujours un peu en colère contre mon impertinente diatribe sur les femmes

savantes ; il faudra cependant bien que nous fassions la paix, au moins avant Pâques, et la chose me paraît d'autant plus aisée, qu'il me paraît certain que tu ne m'as pas bien compris. Je n'ai jamais dit que les femmes soient des singes. J'ai dit seulement, et je ne m'en dédis pas, que les femmes qui veulent faire les hommes ne sont que des singes : or, c'est vouloir faire l'homme que de vouloir être savante. Je trouve que l'Esprit-Saint a montré beaucoup d'esprit dans ce portrait, qui te semble, comme le mien, un peu triste. J'honore beaucoup cette demoiselle dont tu me parles, qui a entrepris un poème épique ; mais Dieu me préserve d'être son mari! j'aurais trop peur de la voir commettre chez moi quelque tragédie, ou même quelque farce ; car une fois que le talent est en train, il ne s'arrête pas aisément. Dès que ce poème épique sera achevé, ne manque pas de m'avertir ; je le ferai relier avec la *Colombiade* de madame du Bocage. J'ai beaucoup goûté l'injure que tu adressais à Mme Buzzolini : *donna barbuta*. C'est précisément celle que j'adresserais à toutes ces *entrepreneuses* de grandes choses : il me semble toujours qu'elles ont de la barbe. N'as-tu jamais entendu réciter l'épitaphe de la fameuse marquise du Châtelet par Voltaire ? En tout cas, la voici :

L'univers a perdu la sublime Émilie ;
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,
Ne s'étaient réservé que l'immortalité.

Or, cette femme incomparable, à qui *les dieux* avaient *tout* donné, excepté l'immortalité, avait traduit Newton : c'est-à-dire que le chef-d'œuvre des femmes, dans les sciences, est de comprendre ce que font les hommes. Si j'étais femme, je me dépiterais de cet éloge. Au reste, ma chère Constance, l'Italie pourrait fort bien ne pas se contenter de cet éloge et dire à la France : *Bon pour vous* ; car mademoiselle Agnesi s'est élevée fort au-dessus de madame du Châtelet, et je crois même de tout ce que nous connaissons de femmes savantes. Elle a eu, il y a un an ou deux, l'honneur d'être traduite et imprimée

magnifiquement à Londres, avec des éloges qui auraient contenté *qual si sia ente barbuto*. Tu vois que je suis de bonne foi, puisque je te fournis le plus bel argument pour ta thèse. Mais sais-tu ce que fit cette mademoiselle Agnesi, de docte mémoire, à la fleur de son âge, avec de la beauté et une réputation immense ? Elle jeta un beau matin plume et papier ; elle renonça à l'algèbre et *à ses pompes*, et elle se précipita dans un couvent, où elle n'a plus dit que l'office jusqu'à sa mort. Si jamais tu es comme elle professeur public de mathématiques sublimes dans quelque université d'Italie, je te prie en grâce, ma chère Constance, de ne pas entrer au couvent avant que je t'aie bien vue et embrassée. Au reste, ma chère enfant, tu n'en diras jamais assez à mon gré sur la noblesse des femmes (même bourgeoises).

Ton petit frère se porte à merveille, mais il n'est pas avec moi dans ce moment ; *il est au vert*. Son régiment campe dans un petit village à quatre ou cinq werstes d'ici (une fois pour toutes, tu sauras qu'il y a cinq werstes à la lieue de France). Nous nous voyons souvent ici ou dans les maisons de campagne, où nous nous donnons rendez-vous pour dîner, lorsqu'il ne monte pas la garde. La vie dans cette saison est extrêmement agitée ; on ne fait, au pied de la lettre, que courir d'une campagne à l'autre.

Le 3 de ce mois, nous avons eu la fête ordinaire de Peterhoff (palais de l'empereur, à trente werstes de la ville) : dîner, promenade au travers des jardins dans les voitures de la cour, illumination magnifique, souper, feu d'artifice, enfin tout. Mais pour manger, ma chère enfant, il faut avoir appétit : dès que j'entends un violon, je suis pris d'un serrement de cœur qui me pousse dans ma voiture, et il faut que je m'en aille ; c'est ce que je fis d'abord après dîner. Cependant, comme je m'étais arrêté dans le voisinage, nous nous rapprochâmes le soir avec quelques dames pour voir le *bouquet*. C'est un faisceau de trente mille fusées partant sans interruption, éclatant toutes à la même hauteur, avec des feux de différentes couleurs et un *crescendo* tout à fait merveilleux. Malheureusement j'avais beau regarder de tout côté, je ne te voyais pas là, c'est le poison de tous les plaisirs !

Voilà, ma chère Constance, la petite *cicalata* que je te devais depuis longtemps. Embrasse ma bonne Adèle pour mon compte, et fais mes compliments à ceux qui ont la gigantesque bonté de se rappeler de moi. Adieu, petite enfant. Dans un an, plus ou moins, si nous sommes encore séparés, je veux que tu m'envoies un second portrait de toi.



IX. — A la même.

Saint-Pétersbourg, 18 décembre 1810.

J'AI reçu avec un extrême plaisir, ma chère enfant, ta lettre du 4 novembre dernier, jointe à celle de ta mère. Je ne sais cependant si je m'exprime bien exactement, car, au lieu d'extrême plaisir, je devrais dire *douloureux plaisir* : j'ai été attendri jusqu'aux larmes par la fin de ta lettre, qui a touché la fibre la plus sensible de mon cœur. Je crois en effet qu'il ne me serait pas impossible de te faire venir ici toute seule, malgré les embarras de l'accompagnement indispensable ; mais, enfin, supposons que je parvienne à surmonter cette difficulté, tu serais ici pour toujours; car tu comprends bien que ces deux ans dont tu parles sont un rêve ; et comment ferais-tu goûter cette préférence à tes deux compagnes, et même au public ? La raison que tu dis serait excellente si nous étions à soixante lieues l'un de l'autre; à huit cents lieues elle ne vaut plus rien, et j'en sèche. Parmi toutes les idées qui me déchirent, celle de ne pas te connaître, celle de ne te connaître peut-être jamais, est la plus cruelle. Je t'ai grondée quelquefois, mais tu n'es pas moins l'objet continuel de mes pensées. Mille fois j'ai parlé à ta mère du plaisir que j'aurais de former ton esprit, de t'occuper pour ton profit et pour le mien ; car tu pourrais m'être fort utile. Je n'ai pas de rêve plus charmant, et quoique je ne sépare point ta sœur de toi dans les châteaux en Espagne que je bâtis sans cesse, cependant il y a toujours quelque chose de particulier pour toi, pour la raison que tu dis: parce que je ne te connais pas. Tu crois peut-être, chère enfant,

que je prends mon parti sur cette abominable séparation ! Jamais, jamais, et jamais. Chaque jour, en rentrant chez moi, je trouve ma maison aussi désolée que si, après une fugitive entrevue avec ta mère, vous m'aviez quitté hier ; dans le monde, la même idée me suit et ne m'abandonne presque pas. Je ne puis surtout entendre un clavecin sans me sentir attristé : je le dis lorsqu'il y a là quelqu'un pour m'entendre, ce qui n'arrive pas souvent, surtout dans les compagnies nombreuses. Je traite rarement ce triste sujet avec vous ; mais ne t'y trompe pas, ma chère Constance, non plus que tes compagnes, c'est la suite d'un système que je me suis fait sur ce sujet : à quoi bon vous attrister sans raison et sans profit ? Mais je n'ai cessé de parler ailleurs, plus peut-être qu'il n'aurait fallu. La plus grande faute que puisse faire un homme, c'est de broncher à la fin de sa carrière, ou même de revenir sur ses pas. Je te le répète, ma chère enfant, quoique je ne parle pas toujours de cette triste séparation, j'y pense toujours. Tu peux bien te fier à ma tendresse, et je puis aussi t'assurer que l'idée de partir de ce monde, sans te connaître, est une des plus épouvantables qui puisse se présenter à mon imagination. Je ne te connais pas, mais je t'aime comme si je te connaissais. Il y a même, je t'assure, je ne sais quel charme secret qui naît de cette dure destinée qui m'a toujours séparé de toi. C'est la tendresse multipliée par la compassion. Tout en te querellant, j'ai cependant toujours pris ton parti, et toujours bien pensé de toi. Je ne te gronde point dans cette lettre sur ta *gloriomanie* : c'est une maladie comme la fièvre jaune ou la pleurésie ; il faut attendre ce que pourront la nature et les remèdes. D'ailleurs, je ne veux point te faire de chagrin en répondant à une lettre qui m'a fait tant de plaisir. Quoiqu'il y ait un peu, et même plus qu'un peu de ta folie ordinaire, il y a cependant un amendement considérable. Elle est d'ailleurs beaucoup mieux écrite dans les deux sens du mot. Je suis bien aise que tu deviennes grammairienne. N'oublie pas les étymologies, et souviens-toi surtout que Babylone vient de *babil* !

Hier, on a célébré chez la comtesse*** la fête de sainte Barbe, fort

à la mode ici, et qui est la patronne de la dame. Il y a eu bal, souper et spectacle. Ton frère, seul acteur de son sexe, a eu tous les honneurs, car il était, comme Molière, auteur et acteur. C'était une nouvelle édition de sa *Cléopâtre*. Il s'est tué en chantant un vaudeville ; puis, au grand contentement de tout le monde, il s'est relevé pour chanter à la comtesse des couplets qui ont été applaudis à tout rompre. Je n'ai pas répondu à la moitié de ta lettre, mais *plus de quatre pages je ne puis écrire ce soir*. Je t'embrasse tendrement, ma très chère Constance, je te serre sur mon cœur où tu occupes une des premières places. Le reste à l'ordinaire prochain.



X. — A M. le Chevalier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 7 décembre 1810.

JE viens, mon cher ami, de voir mon fils passer alternativement de deux nuits l'une au quartier pendant vingt jours. Son exactitude obstinée et d'autres raisons encore, tirées de la sagacité du jeune homme, ont touché le cœur du grand-duc, qui l'a remarqué. L'autre jour, à l'exercice, il le montra aux généraux qui l'environnaient en leur disant : Que dites-vous de notre petit Italien ? Puis il lui dit à lui-même : Comment avez-vous si bien appris le russe ? — Monseigneur, il n'y a rien d'étonnant, puisque je sers la Russie depuis quatre ans. Le grand-duc continua à le montrer à ses officiers. Peu de jours après, il en parla à table sur un tel ton, que le prince Serge Dolgorouky, qui dînait là, lui dit : Monseigneur, voulez-vous permettre que je répète au père du jeune homme, qui est de mes amis, ce que Votre Altesse impériale vient de dire ? — Volontiers, dit le grand-duc. — Le prince Dolgorouky m'a donc rendu ce discours. Je pourrais tirer grand parti de cette belle inclination, mais il faut aller doucement ; je me rappelle un vers fameux sur le théâtre français : Honorez-moi, Monsieur, de votre indifférence. J'ai dit au

prince que je le priais de témoigner à Son Altesse ma profonde reconnaissance, et de l'assurer que dans d'autres circonstances je lui aurais demandé la permission d'aller le remercier moi-même.

Ce que je puis te dire en général (car ce n'est point à moi qu'il appartient de tout dire), c'est qu'il n'y a peut-être rien de plus extraordinaire que ma situation. Voici le second hiver que je passe sans pelisse ; c'est précisément comme de n'avoir point de chemise à Cagliari : au sortir de la cour ou chez le chancelier de l'empire, au milieu de toute la pompe asiatique, un fort vilain laquais me jette sur les épaules un manteau de boutique. Le service d'un seul laquais étant réputé impossible ici à raison du climat et de la fatigue, pour en avoir un second, j'ai pris un voleur qui allait tomber dans les mains de la justice : je lui ai proposé de devenir honnête homme à l'ombre de mon privilège de ministre. Depuis quelques mois cela va ; le traiteur qui me nourrissait ou qui m'empoisonnait ayant changé d'habitation, je ne puis l'atteindre ; j'ai pris le parti de partager la soupe de mon valet de chambre. Le défaut de domestiques dans ce pays et dans ma position est un des plus singuliers supplices qu'il soit possible d'imaginer, et dont tu ne peux te former l'idée à la place où tu es. Cependant, mon cher ami, je ne vois point que je sois méprisé, au contraire ; mais ce qui m'amuse excessivement, c'est quand on vient se recommander à moi, ce qui arrive assez souvent.

Le comte de Saint-Julien avait d'abord assez mal réussi ici : on trouvait qu'il parlait trop ; mais en y regardant de près, on a trouvé que c'était de la franchise militaire ; en effet, il paraît être un loyal personnage, d'ailleurs l'empereur, qui a besoin de l'Autriche ou qui la craint, ayant caressé son ministre, il est devenu sur-le-champ à la mode d'en faire autant : il est fort bien vu. L'empereur lui a laissé le droit d'aller à l'Ermitage, ce qui a fort choqué les autres ministres, qui en vont faire des relations très sérieuses à leurs cours ; il a même été question de remontrances formelles. Saint-Julien a un aide de camp, jeune Flamand, nommé le baron de Maréchal, qui est aussi admis à l'Ermitage. L'autre jour, le comte me dit : Je vais prendre

Maréchal pour le mener à l'Ermitage. — Y va-t-il ? lui dis-je, comme si je n'en savais rien. — Oui, il y va comme... et il balança un moment pour trouver le mot. Pendant qu'il délibérait, je lui répondis vite : Oui, comme un bouton de votre habit. Nous sommes toujours fort bons amis, je le mène partout ; souvent il vient le soir me chercher pour aller avec moi dans le monde. Ses brillants laquais montent mon escalier en tâtonnant, et nous descendons précédés d'un paysan qui porte de la lumière. Je suis persuadé qu'ils font sur moi des chansons en patois autrichien. Pauvres gens ! je suis bien aise qu'ils s'amusent.

M. de Saint-Julien, qui a sa dose de l'humilité nationale, est assez vivement fâché de n'être pas ambassadeur : il a pour se consoler vingt mille sequins d'appointements, mais jamais l'Autriche ne peut avoir d'ambassadeur où la France en a un. Au reste, c'est l'Autriche qui dit jamais, ce n'est pas moi. Il y a près de trois cents ans que l'un des fondateurs de la langue dont je me sers ici se moquait des politiques rêveurs,

De qui le cerveau s'alambique
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis.

A ce mot d'éternelle je réponds de tout mon cœur *Amen !*...



XI. — A Mademoiselle Constance de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 20 avril 1814.

JE ne sais, ma chère Constance, par quelle voie ta lettre m'est venue : partie le 13 février, elle est arrivée le 5 avril, c'est beaucoup par le temps qui court. Mais quelle bizarrerie dans les circonstances ! Au moment où je lisais vos transports de joie sur l'heureuse santé de Rodolphe, moi j'étais sur les charbons ardents, croyant par certains signes mal interprétés que je l'avais perdu et qu'on me le cachait encore. J'étais enfermé chez moi, sans vouloir

recevoir personne ni aller dans le monde. Enfin, on me déclare qu'il a été légèrement blessé ; mais bientôt après, je reçois de lui une lettre de quatre pages, postérieure à la date de cette affaire, et dans laquelle il n'est pas question de blessure. Jusqu'à présent tout va à merveille ; mais le plus battu de tous dans cette guerre, c'est moi, ma chère amie ; je suis abîmé, écrasé, abêti par cette affreuse solitude à laquelle je suis condamné. Pendant les jours où j'ai pu craindre, représente-toi ma situation, n'ayant pour témoins de mes angoisses que des valets qui peut-être supputaient ce qu'ils gagneraient à ma mort. Toujours vous m'êtes nécessaires, toujours je pense à vous ; mais dans ces moments, et surtout lorsque je me couchais, lorsqu'on éteignait les bougies et que je me disais : En voilà jusqu'au jour avec la pensée de mon pauvre Rodolphe, avec la certitude de ne pouvoir fermer l'œil, et sans avoir un être à qui parler ; alors je vous désirais avec une telle force, qu'il me semblait quelquefois que vous alliez m'apparaître. Heureusement ces terribles heures n'ont pas duré ; mais je n'ose pas me croire aussi près que tu l'imagines de cette bienheureuse réunion vers laquelle mes regards sont fixés depuis si longtemps.

Au reste, quand même tout ira comme nous le désirons, il y aura encore bien des épines à arracher ; mais il me semble, pourvu que vous soyez avec moi, que nous saurons nous en tirer et nous y verrons à peu près clair. J'aime à penser que cette lettre sera surannée lorsqu'elle t'arrivera ; tu diras : Fi ! Qu'est-ce que ce vieux radoteur nous dit là ! c'est la guerre de Troie, ou peu s'en faut.

Si par hasard tu rencontres dans le monde madame Le Nôtre, [1] tu lui diras de ma part que je la trouve une petite folle parfaite, dans ce qu'elle me dit au sujet d'une certaine somme qu'elle prétend être à moi, car c'est, au contraire, tout ce qui est ici qui est à elle. Je lui ai dit pourquoi ces fonds seraient mieux ici. Du reste, je suis totalement *exproprié*. J'attends Rodolphe pour lui céder le grand maniement des

(1) Madame de Maistre.

affaires, moyennant une pension alimentaire et un vêtement honnête, ce qui me paraît juste. Venez, venez, tous vos emplois sont fixés : Françoise est ministre de l'intérieur et trésorier général ; Rodolphe, ministre au département des affaires étrangères et payeur en chef ; Adèle, secrétaire en chef pour la politique, et toi pour la philosophie et la littérature, avec des appointements égaux et communauté de fonctions pour le besoin. Moi, je serai le souverain, avec l'obligation de ne rien faire et la permission de radoter. Si ces conditions sont de votre goût, écrivez : *Accordé ;* dans le cas contraire, allez vous promener.

Ce que tu me dis des mariages m'a fort amusé. Pour ce qui te concerne en particulier, ma chère enfant, les figuiers sont faits pour porter des figues ; cependant, j'accepte avec beaucoup de plaisir toutes les choses aimables que tu me dis sur notre *inséparabilité !* Je suis transporté de l'idée de te voir, de te connaître, et de jouir de tes soins tant que je me promènerai sur cette petite *boule.*

Adieu, ma très chère Constance ; je te serre sur mon vieux cœur autant que je le puis sans t'étouffer. Rien n'égale la joyeuse tendresse avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

XII. — **A la même.**

Turin, 6 septembre 1817.

J'AI donc reçu hier la lettre que tu as remise au bon marquis, et je te réponds, quoique je n'aie pas le temps de te répondre. C'est pire qu'à Paris ; la tête me tourne. Hier matin, neuf lettres, bien comptées, tombèrent sur ma table, et toutes lettres à prétention qu'il n'est pas permis de négliger. Les visites, les devoirs de tout genre vont leur train. Je me tuerais, si je ne craignais de te fâcher.

Il n'y a rien de si beau, ma chère Constance, il n'y a rien de si tendre ni rien de mieux exprimé que tout ce que tu me dis ; mais, hélas ! tout cela est inutile : le dégoût, la défiance, le découragement sont entrés dans mon cœur. Une voix intérieure me dit une foule de choses que je ne veux pas écrire. Cependant, je ne dis pas que je me refuse à rien de ce qui se présentera naturellement ; mais je suis sans passion, sans désir, sans inspiration, sans espérance. Je ne vois d'ailleurs, depuis que je suis ici, aucune éclaircie dans le lointain, aucun signe de faveur quelconque ; enfin, rien de ce qui peut encourager un grand cœur à se jeter dans le torrent des affaires. Je n'ai pas encore fait une seule demande ; et si j'en fais, elles seront d'un genre qui ne gênera personne. En réfléchissant sur mon inconcevable étoile, je crois toujours qu'il m'arrivera tout ce que je n'attends pas.

Tu ne me dis pas moins d'excellentes choses, toutes étrangères à cette étoile et à mon caractère. Le *capital* et l'établissement dont tu me parles sont des rêves de ton cœur ; je les vénère à cause du pays d'où ils partent ; néanmoins, ils sont ce qu'ils sont.

Je te répète ce que je t'ai dit si souvent sur ce grand chapitre : Je n'ai ni ne puis avoir aucune idée qui ne se rapporte exclusivement à vous, mes pauvres enfants !

Que m'importe à moi ! qui ne suis plus qu'un *minutiste* (comme dit Homère) ; et quand je verrais un siècle devant moi, que m'importerait encore ? Je n'aime pas *moi*, je ne crois pas *moi*, je me moque de *moi*. Il n'y a de vie, de jouissance, d'espérance que dans *toi*. Il y a longtemps que j'ai écrit dans mon livre de maximes : *L'unique antidote contre l'égoïsme, c'est le tuisme.* — C'est toi surtout, ma chère Constance, qui me verses cet antidote à rasades ; j'en boirai donc de ta main, et de celles d'un petit nombre d'autres *toi* jusqu'à ce que je m'endorme sans avoir jamais pleinement vécu. Avec de certaines dispositions, un certain élan trompeur vers la renommée et tout ce qui peut l'obtenir légitimement, un bras de fer invisible a toujours été sur moi comme un effroyable cauchemar qui m'empêchait de

courir, et même de respirer. Regarde bien la masse qui est sur ma poitrine, et tu cesseras d'espérer. Je ne te cache pas cependant que nombre de personnes pensent bien autrement : nous verrons. En attendant, je m'en tiens à mon éternelle maxime de supposer toujours le mal, et de me laisser toujours étonner par le bien.

Adieu, petite follette ; jamais je ne t'aurai assez dit combien je t'aime ! [1]



XIII. — A Madame la Comtesse Trissino, née Ghillino.

Saint-Pétersbourg, 26 mars 1805.

C'EST par ma faute, Madame la comtesse, c'est par ma faute, et c'est par ma très grande faute. Chaque jour je me disais : Chien de paresseux ! sais-tu ce qui arrivera ? Un beau jour tu verras arriver une lettre de cette aimable comtesse qui te préviendra, et tu mourras de honte. J'ai parfaitement deviné. La lettre est arrivée, et me voilà tout honteux. Maintenant que je vous ai fait ma confession, écoutez mes excuses, Madame. Il y a dans mon pays un proverbe plein de sens qui dit : *J'ai tant d'affaires que je vais me coucher.* C'est précisément ce qui m'arrive. J'ai tant d'affaires que je vais me coucher, ou si vous voulez la vérité comme en confession, j'ai tant d'affaires, que je n'en fais qu'une. *Il n'est pas bon à l'homme d'être seul*, dit la Bible ; je m'en aperçois trop. Je suis seul, et la plus juste délicatesse m'empêche de demander des aides. Je plie sous le faix, d'autant plus que c'est ici un devoir de conscience de perdre la moitié de la journée, et qu'on passe une grande partie de la vie en carrosse. Ne pouvant plus écrire à tout le monde, je me suis mis à n'écrire à personne, excepté à ma femme et à mes enfants. En m'excusant ainsi, Madame la comtesse, je ne continue pas moins à me frapper la

(1) Les lettres suivantes sont adressées à des étrangers.

poitrine ; car j'ai eu grand tort de ne pas faire une distinction en faveur d'une personne que je distingue autant que vous. Je ne puis vous décrire le plaisir avec lequel j'ai vu arriver votre lettre, quoiqu'elle dût m'apporter quelques remords. Comment donc ! elle se souvient toujours de moi, de moi qui le mérite si peu ! Croyez, Madame la comtesse, qu'on ne peut être plus sensible que je le suis à vos aimables gronderies ; je veux cependant ne plus les mériter.

Vous me demandez, Madame, ce que je dis de tout ce qui se passe ! N'avez-vous jamais lu dans une fameuse comédie française : « Pour moi, je ne sais qu'en dire ; voilà ma manière de penser ? » Et moi, Madame, je pense précisément comme Bridoison ; c'est l'avis le plus sûr ; en s'y tenant *mordicus*, on se moque de la critique. Je voudrais bien rire avec le docteur de ses aimables compatriotes. Il faut avouer qu'en comparant ce qu'ils ont promis au monde avec ce qu'ils ont obtenu, on les trouve de fort jolis personnages ! Vivent la liberté et l'égalité ! mais, surtout, vivent les droits de l'homme, qui sont bien, je vous l'assure, la plus belle chose du monde après les droits de la femme, que je vénère infiniment, et que j'ai tirés au clair depuis longtemps. Attaquez-moi seulement sur ce chapitre, vous verrez si je suis profond.

Mille et mille grâces, Madame la comtesse, des nouvelles que vous m'avez données. Toutes les fois qu'il se passera près de vous quelque chose d'un peu éclatant, vous m'obligerez toujours beaucoup de m'en faire part ; mais si vous laissez passer un courrier, les gazettes vous préviendront toujours. Il y a de l'artifice dans cette observation ; que voulez-vous ? L'égoïsme et l'intérêt se fourrent partout.

Si j'en juge d'après votre bonté, qui m'est si connue, Madame la comtesse, vous me reprocheriez formellement de terminer une lettre sans vous parler de moi. Je commence par me débarrasser de ce qu'il y a de désagréable dans mon histoire. Il m'est arrivé un grand malheur, Madame. Vous rappelleriez-vous, par hasard, de m'avoir vu une opale de Vicence montée en bague, qui contenait une goutte d'eau ? Cette goutte d'eau a beaucoup fait parler ici, on me disait :

Cela n'est pas naturel. — Oui, non. Enfin, on n'en finissait pas. On voulait même m'engager à dessertir la bague pour faire l'essai ; moi, je n'avais jamais voulu m'y prêter, et j'avais toujours beaucoup d'amour pour ma bague. Un beau jour il me prend la fantaisie de la regarder à la lumière. Adieu, goutte! — Elle a disparu. — Comment? par où? Ma foi, je n'en sais rien ; le fait est qu'elle a disparu. J'ai versé des torrents de larmes ; et quoique ma bague ait perdu toutes ses grâces par cette foudroyante évaporation, je n'ai pas eu la force de m'en séparer. Je la porte toujours très honorablement.

Voilà, Madame la comtesse, ce qui m'est arrivé de plus remarquable dans le genre triste. Le chapitre du bonheur n'est malheureusement pas saillant, néanmoins il est passable. On continue à me montrer ici beaucoup de bonté. Le climat (chose étrange!) me convient extrêmement. Je suis certainement le seul être humain vivant en Russie qui ait passé deux hivers sans bottes et sans chapeau. Je vis dans une parfaite liberté ; le souverain est adorable, non point en style d'épître dédicatoire, mais en style de lettre confidentielle. Enfin, Madame, je n'aurais nullement à me plaindre de mon sort s'il ne me manquait pas deux petits articles : ma famille et quarante mille roubles de rente.

Je voudrais bien répondre aux questions que votre amitié m'adresse sur mes espérances, mais je vois qu'il ne me reste plus assez de papier. Qu'il vous suffise de savoir, Madame, que l'espérance est, ainsi que nous l'enseigne le catéchisme, une vertu indispensable pour le salut, tout comme la foi et la charité.

Ai-je tout dit?

Non. Il faut que je vous gronde sur l'épithète d'*insipide* que vous osez donner à vos lettres. C'est une horreur. Je vous ai recommandé la langue italienne, précisément dans l'espérance d'y gagner quelques lignes, même quelques syllabes. Voyez, Madame, comme vos lettres sont insipides pour moi ! — Mais vous savez bien ce qu'il en est, dans votre conscience.

Adieu, Madame la comtesse.

XIV. — A madame la baronne de ***, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 17 mai 1805.

J'AI bien reconnu l'inquiétude de l'amitié dans les avis que vous m'adressez en si bon style ; mais croyez-moi, Madame la baronne, il n'est plus temps ; à mon âge on ne change pas de caractère, ou, pour mieux dire, on n'en change jamais. J'ai vu dans ma vie plus d'affaires perdues par la finesse que par l'imprudence. Je contemple sur le grand théâtre du monde, ou sur le théâtre de société, ces grands héros de la dissimulation : en vérité, je ne voudrais pas de leur succès, pas plus que de leur moralité. Je fais consister *la* prudence ou *ma* prudence bien moins dans l'art de cacher ses pensées que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se montrer. Si l'on venait à toucher ma poche par hasard, je n'en serais nullement inquiet, car on ne sentirait que mon mouchoir, ma lorgnette et mon portefeuille : si je portais un poignard ou un pistolet de poche, il en serait autrement. — Je tiens donc mes poches nettes, mais je les tourne volontiers. « Ne croyez, me dites-vous, à aucun cœur environnant. » Dieu m'en garde, Madame la baronne, je n'ai pas besoin d'être averti sur ce point. Mais vous allez en conclure qu'il faut donc me taire scrupuleusement devant ces cœurs environnants. Ah ! pas du tout ; je continuerai toujours à dire ce qui me paraît bon et juste sans me gêner le moins du monde. C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose. Un des membres les plus distingués de notre diplomatie disait un jour : « Le comte de Maistre est bien heureux ; il dit ce qu'il veut et ne dit pas d'imprudence. » Vous ne sauriez croire combien j'ai été sensible à cet éloge. Vous me dites encore : « Sachez vous ennuyer ; n'apprenez à lire à personne, » etc. Hélas ! Madame la baronne, c'est ce qu'on me dit depuis mon enfance, et toujours j'ai fait mon chemin à travers les orages, étonnant beaucoup les spectateurs qui me voyaient dormir tranquille. J'ai dit, j'ai fait des choses dans ma vie capables de per-

dre cinq ou six hommes publics. On s'est fâché ; on a dit tout ce que vous avez pu entendre — et je suis toujours debout, n'ayant, de plus, cessé de monter au milieu des obstacles qui me froissaient. Tout caractère a ses inconvénients. Croyez-vous que je ne sache pas que je bâille quand on m'ennuie ? qu'un certain sourire mécanique dit quelquefois : Vous dites une bêtise ; qu'il y a dans ma manière de parler quelque chose d'original, de *vibrante*, comme disent les Italiens, et de tranchant, qui, dans les moments surtout de chaleur ou d'inadvertance, a l'air d'annoncer un certain despotisme d'opinion auquel je n'ai pas plus de droit que tout autre homme, etc.? Je sais tout cela, Madame : chassez le naturel, il revient au galop. Tirons donc part du nôtre, mais ne cherchons pas à le changer. Ce qui soit dit cependant avec la réserve nécessaire ; car il est toujours bon de se surveiller, et quand on n'éviterait qu'une faute en dix ans, ce serait quelque chose.

Si je vous faisais connaître, Madame, mon inconcevable étoile, si je vous faisais sentir la main cachée qui me conduit visiblement, sans que je m'en mêle, vous approuveriez l'espèce de fatalisme raisonnable que j'ai adopté.

Je serais bien fou de m'occuper de mes affaires, puisqu'on les fait sans moi bien mieux que moi.

Je voulais encore vous parler de romans, de littérature, de mes espérances, des vôtres, de ceci, de cela, et d'autres choses encore ; mais il n'y a plus moyen aujourd'hui. Adieu, mille fois, Madame la baronne ; mille tendres remercîments pour l'obligeante sollicitude que vous me témoignez. Ma reconnaissance sur ce point est sans bornes. Souvenez-vous cependant que les avis trop généraux sont à peu près inutiles. Si vous aviez la bonté de me dire : « Dans tel endroit où vous devez passer à telle heure, il y a un serpent, » vous pourriez m'être très utile ; mais si vous me dites en général : « N'oubliez pas qu'il y a des serpents dans le monde, » vous me ferez à peine regarder devant moi. Adieu encore. Je vous répète du fond du cœur mes félicitations au sujet de votre aimable fils. Tout à vous, Madame.

XV. — A Madame la Comtesse Trissino de Salvi à Vicence.

Saint-Pétersbourg, 8 novembre 1805.

OU êtes-vous, Madame la comtesse, et que faites-vous à cette bruyante époque ? Je crains que le bruit du canon ne vous ait chassée de vos pénates ; je crains que vous n'ayez perdu le repos ; enfin, je crains tout, et je viens vous prier de me tranquilliser ou de m'effrayer davantage, car je veux partager tous vos sentiments. Depuis longtemps on voyait arriver cette nouvelle tempête, et je ne doute pas que vous n'y fussiez préparée ; votre ville est placée de manière à me donner des craintes particulières. J'espère que vous aurez la charité de m'apprendre exactement quelle est votre situation. Pour moi, Madame la comtesse, je suis toujours le même, et toujours à la même place. J'ai à peu près perdu l'espoir de revoir *il bel paese ch' Appenin parte, e l' mar circonda e l'Alpi*. Du moins, si je les revois, je ne serai plus de ce monde. Un beau matin, vous verrez un pauvre vieillard à votre porte, dans une attitude suppliante ; vous direz : « Qu'est-ce donc que ce bonhomme ? » Et lui vous répondra : « Une tasse de café, Madame la comtesse, et même une omelette, pour l'amour de Dieu ! » Je suis bien sûr que vous vous laisserez toucher, mais vous ne le reconnaîtrez plus. Ah ! que Pétersbourg est loin de Vicence, Madame la comtesse ! Je sens fort bien que j'ai moins de raisons que mille autres de me plaindre de ma situation. Secoué à l'excès par l'infernale révolution, j'ai trouvé ici la tranquillité la plus honorable et les bontés les plus flatteuses. Cependant, Madame, il y a deux choses dont le souvenir s'efface difficilement, ou ne s'efface point du tout : le soleil et les amis. Voyez encore ma résignation ! Je sacrifierais sans beaucoup de peine le soleil, si mon cœur était tranquille sur l'autre point. A propos de cœur, vous saurez, Madame la comtesse, que, depuis deux mois environ, ma rigoureuse solitude a cessé. Mon fils est venu me joindre. On l'a attaché à moi d'une manière flatteuse, et il commence à s'exercer sous les ordres du père

en attendant qu'il puisse voler de ses propres ailes. Ma femme et mes deux filles sont demeurées au milieu de la fumée ; jugez si j'ai souffert ! Mais il n'y avait point de remède. Pendant quelque temps j'ai cru qu'elles se rapprocheraient de Venise, et dans cette idée je leur avais donné votre adresse, Madame la comtesse, pour leur procurer le plaisir de faire connaissance avec vous en passant : mais la dame a prétendu qu'il valait mieux se tenir tranquille, et elle a donné de fort bonnes raisons. Enfin, Madame, que voulez-vous ? c'est un grand bonheur, à cette époque, de n'être que médiocrement malheureux.



XVI. — **A M. le Chevalier de*****

Saint-Pétersbourg, 14 avril 1806.

JE viens de congédier mon valet de chambre pour me donner un domestique plus simple et moins coûteux. Je verrai s'il y a moyen de faire d'autres économies, et tout mon désir est que Sa Majesté soit bien persuadée d'une vérité qui pourrait fort bien n'être pas entrée pleinement dans son esprit, quoique je l'aie beaucoup répétée : c'est que, dans tout ce que j'ai dit sur ma situation, jamais je n'ai laissé tomber de ma plume la plus légère exagération. J'ai souffert comme je l'ai dit et autant que je l'ai dit, et maintenant encore comme je le dis, je n'ai rien, ce qui s'appelle rien ; pas de quoi me faire enterrer si je venais à mourir : j'excepte la somme qui vient de m'être délivrée et qui n'est point à moi, puisqu'elle n'est que la représentation de la subsistance, et qu'à la fin de l'année j'aurai précisément ce que j'avais avant de la recevoir, c'est-à-dire rien. J'ai témoigné, depuis nos derniers malheurs, une grande envie de posséder ma famille. Je n'ai certainement nulle raison de cacher le sentiment qui m'anime, puisqu'il est parfaitement d'accord avec tous les principes. Je ne cacherai pas davantage le tourment qui me fait éprouver cette séparation ; il est tel que je ne puis vous l'exprimer. Mais je suis déterminé encore

par une autre considération que vous pouvez fort bien faire connaître à Sa Majesté. Tout homme qui ne met pas sa mort au rang des événements possibles à chaque instant, n'a pas fait de grands progrès dans la philosophie. Grâce à Dieu, je n'en suis pas là. Or, si je venais à mourir, Monsieur le chevalier, pendant que ma famille est éloignée de moi, elle tomberait dans la plus affreuse indigence. Au contraire, si elle se trouvait ici, bien ou mal, d'une manière ou d'une autre, avec plus ou moins d'agrément ou de désagrément, elle se tirerait d'affaire ; voilà mon dernier secret : vous voyez, Monsieur, qu'il n'est pas bien machiavélique. Pour éviter l'indiscrétion, tenez, du reste, pour répété, tout ce que j'ai dit.

Je ne pourrais vous apprendre, sur les affaires publiques, que ce que Sa Majesté aura sans doute la bonté de vous faire connaître. Cette époque ne ressemble à rien, et l'histoire ne présente aucune donnée, aucune analogie pour aider le jugement. S'il était permis de concevoir des espérances, on les fonderait uniquement sur cette étonnante rapidité des succès qui semblent n'avoir rien de commun avec sa durée. Mais quand je songe que la postérité dira peut-être : *Cet ouragan ne dura que trente ans*, je ne puis m'empêcher de frémir. Quoique la nature m'ait pourvu d'une assez grande égalité d'humeur, cependant je sens que je commence à plier sous le faix. Je deviens triste et solitaire : je *ne vais* plus dans le monde, je m'y *traîne*, et le plus souvent pour mon fils. Je lis, j'écris, je tâche de m'étourdir, de me fatiguer s'il était possible. En terminant mes journées monotones, je me jette sur un lit, où le sommeil, que j'invoque, n'est pas toujours complaisant. Je me tourne, je m'agite, et disant comme Ézéchias : *De mane usque ad vesperam finies me*. Alors, des idées poignantes de famille me transpercent. Je crois entendre pleurer à Turin ; je fais mille efforts pour me représenter la figure de cette enfant de douze ans que je ne connais pas. Je vois cette fille orpheline d'un père vivant. Je me demande si je dois un jour la connaître. Mille noirs fantômes s'agitent dans mes rideaux d'indienne. Enfin, vous êtes père, Monsieur le chevalier, vous connaissez ces rêves cruels d'un homme éveillé. Si

vous n'étiez pas du métier, je ne permettrais pas à ma plume d'écrire ces jérémiades. Je fais, au reste, les plus grands efforts pour résister au malheur et ne pas perdre absolument ce qu'on appelle l'*aplomb*. Je pense que vous n'avez pas moins besoin que moi de cette philosophie qui dépend malheureusement bien plus du tempérament que de la raison. J'attends de vos nouvelles avec un extrême empressement. Je ne sais où vous êtes, ni si vous êtes avec le roi. Enfin, je ne sais rien. Si vous êtes allé en Sardaigne, comment vous serez-vous établi dans ce beau pays ? et que sera-t-il résulté de cet établissement ? Que vous êtes à plaindre ! que nous sommes à plaindre ! Jamais l'univers n'a vu rien d'égal ! et que devons-nous voir encore ? Ah ! que nous sommes loin du dernier acte ou de la dernière scène de cette effroyable tragédie !

Adieu, mille fois, Monsieur le chevalier ; je n'ai pas le courage de prendre une autre feuille !



XVII. — **A M. le comte De Vargas, à Cagliari.**

Saint-Pétersbourg, 20 octobre 1807.

POUR en venir enfin au sujet principal de votre lettre, j'ai bien peur, que nous ne soyons pas trop d'accord sur certains principes fondamentaux de l'histoire de l'homme et de son habitation. Moïse a tout dit, Monsieur le comte : avec lui on sait tout ce qu'on doit savoir sur ces grands objets, et sans lui on ne sait rien. L'histoire, la tradition, les fables même, et la nature entière, lui rendent témoignage.

Le déluge surtout est prouvé de toutes les manières dont ce grand fait peut être prouvé. Lisez le livre du docteur Lardner (*Indian testimonies*), lisez celui du fameux Addison et celui du père de Colonia sur ce même sujet des *témoignages rendus à la révélation par l'antiquité profane*. Lisez les notes de Grotius et le premier livre de son bel

ouvrage, *De veritate*... vous serez surpris et totalement entraîné par l'universalité de cette croyance. On l'a trouvée jusque parmi les sauvages de l'Amérique ; on l'a trouvée en Chine, on l'a trouvée surtout dans les Indes, où la compagnie savante de Calcutta fouille depuis quelques années avec une constance infatigable la mine la plus riche et la plus nouvelle. Dans les livres sacrés des Indiens, écrits dans une langue morte depuis plus de deux mille ans, livrés enfin à la curiosité européenne par les travaux de cette savante compagnie, on trouve avec étonnement Noé, le déluge universel, l'arche, la montagne, la colombe, etc... comme on les trouve dans Lucien (*de Dea Syria*), qui jamais n'avait ouï parler de la langue sanscrite.

Je vous prie, Monsieur le comte, Ovide avait-il lu dans la Bible : *Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto ?* Il exprimait l'ancienne et universelle tradition du *genre humain renouvelé par une famille seule, sauvée miraculeusement d'un naufrage général*.

Mettez d'un côté un livre unique sous tous les rapports, portant tous les caractères de l'inspiration, et de l'autre tout le genre humain de tous les siècles, qui lui rend témoignage par des traditions plus ou moins défigurées, et vous verrez que, sans aller plus loin, jamais fait n'a été plus rigoureusement démontré que celui du déluge.

Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus [1]. Ce texte si connu, employé par un pieux auteur en faveur des dogmes catholiques, n'est pas moins décisif en faveur de ces *dogmes catholiques* dans un autre sens, c'est-à-dire qui ont appartenu *partout* et *dans tous les temps à l'universalité* de la famille humaine.

Que sera-ce encore, Monsieur le comte, si, à toutes ces preuves historiques et générales déjà si décisives par elles-mêmes, nous ajoutons les preuves physiques qui sont éblouissantes ? Au moment où je vous parle, les hommes qui savent admirer peuvent admirer à l'aise le *mammouth* trouvé l'année dernière à l'embouchure de la Lena, par le soixante-quatorzième degré de latitude. Cet animal était

(1) Ce qui a été cru par tous, partout et toujours, cela est.

incrusté (notez bien) dans une masse de glace, et *élevé de plusieurs toises au-dessus du sol.* Cette glace s'étant mise à diminuer par je ne sais quelle cause physique, on a commencé à voir l'animal depuis cinq ans. — Hélas ! dans un pays plus fertile en connaisseurs actifs, nous posséderions une merveille qu'on serait venu voir de toutes les parties du monde, comme les Musulmans allaient à la Mecque, — un animal antédiluvien bien conservé jusque dans ses moindres parties et susceptible d'embaumement ; on aurait pu tenir dans ses mains un œil qui voyait, un cœur qui battait il y a quatre mille ans ! *Quis talia fando temperet a lacrymis ?* [1] Mais lorsqu'il s'est trouvé entièrement dégagé, l'animal a glissé au bord de la mer, et là il est devenu la pâture des ours blancs, et les sauvages ont scié les défenses qu'il n'a plus été possible de trouver. Tel qu'il est cependant, c'est encore un trésor qui ne peut être déprécié que par l'idée de ce qu'on aurait pu avoir. J'ai soulevé la tête pour ma part. C'était un poids pour deux maîtres et deux laquais. J'ai touché et retouché l'oreille *encore tapissée de poil.* J'ai tenu sur une table et examiné tout à mon aise le pied et une petite portion de la jambe. La sole, en partie rongée, avait plus d'un pied de diamètre. La peau est parfaitement conservée ; les chairs racornies ont abandonné la peau et se sont durcies autour de l'os ; cependant l'odeur est encore très forte et très désagréable. Cinq ou six fois de suite, j'ai porté le nez sur cette chair. Jamais l'homme le plus voluptueux n'a humé le plus délicieux parfum de l'Orient avec la suavité du plaisir que m'a causé l'odeur fétide d'une chair antédiluvienne putréfiée.

Maintenant, Monsieur le comte, que monsieur de Buffon vienne nous faire des contes de fées sur le refroidissement du globe ! Si l'on cueillait la pêche et l'ananas sur les bords délicieux du Waigatz ; si les animaux du tropique vivaient dans ces belles contrées, quelle magie a conservé les parties tendres de leurs cadavres, je ne dis pas dans les premières couches de terre meuble, mais au-dessus même

(1) Qui pourrait retenir ses larmes ?

de la surface de la terre comme vous venez de le voir ? La montagne de glace qui entourait le mammouth s'est-elle formée pendant qu'il faisait chaud ? ou bien le cadavre s'est-il conservé en attendant qu'il fît froid, etc. ?

Je ne puis sortir du déluge avant de vous avoir fait remarquer l'ineffable ridicule de la philosophie moderne, qui s'est d'abord époumonnée à nous démontrer l'impossibilité du déluge par le défaut d'eau nécessaire pour la submersion du globe ; mais du moment où elle a eu besoin d'eau pour je ne sais quelle chimère de cristallisation universelle ou pour d'autres idées tout aussi creuses, sur-le-champ elle nous a accordé une *petite calotte* de trois ou quatre lieues d'épaisseur tout autour du globe. En vérité, c'est bien honnête ! Voyez Buffon, voyez la Mettrie, voyez de Luc et tant d'autres.

Le déluge étant prouvé à l'évidence, sa nouveauté ne l'est pas moins. Je vous invite à lire les lettres géologiques de M. de Luc au professeur Blumenbach ; ce livre, infiniment répréhensible à certains égards, n'ajoute pas moins le poids d'une foule de preuves physiques à celui des preuves morales qui établissent que tout est nouveau sur la terre, et qu'en particulier, la catastrophe qui détruisit jadis l'habitation de l'homme n'est pas plus ancienne que la date assignée par Moïse.

Cela posé, Monsieur le comte, que deviennent les antiquités égyptiennes, indiennes et chinoises ? Buffon et Bailly avaient sans doute tout le talent nécessaire pour être de vrais philosophes ; cédant à l'influence d'un siècle extravagant, ils ont mieux aimé n'être que des poètes et des romanciers. Il ne faut pas disputer des goûts, mais j'avoue que, romans pour romans, j'aime mieux *Don Quichotte* que les *Époques de la nature*.

Vous avez sans doute entendu tout le bruit qu'a fait Dupuis avec son calendrier égyptien de douze mille ans. Les Français ayant rapporté de leur expédition d'Égypte un calendrier sculpté sur les murs du temple de Tentyra, on n'a pas manqué d'emboucher la trompette pour annoncer la preuve sans réplique, *la démonstration de la démons-*

tration ; mais pendant qu'on criait victoire à Paris, les astronomes de Rome et de Londres prouvaient que le monument était nouveau, et postérieur même, peut-être, à la réforme julienne ; et ils ont dit de si bonnes raisons aux Parisiens engoués, que ces messieurs ont pris le parti de ne point répondre.

Me voilà donc très tranquille, Monsieur le comte, sur toutes ces antiquités. Si les patriarches ont connu la période de six cents ans avant le déluge, j'en suis bien aise, et je n'y vois nul inconvénient. Ces périodes, pour le dire en passant, ne sont pas une grande merveille. Quand une fois on sait l'astronomie jusqu'à un certain point, il ne faut, pour trouver ces cycles, que de la patience et du tâtonnement. *Ces connaissances*, me dites-vous, *supposent au moins deux à trois mille ans d'études, etc.* — Non, en vérité, Monsieur le comte, puisque les nations qui les possédaient étaient si nouvelles. Je ne veux point m'enfoncer dans la question de l'origine des sciences : c'est un sujet trop vaste pour une lettre, et j'aime mieux le passer sous silence que de ne lui consacrer que quelques lignes. D'ailleurs, les faits étant certains, nous pouvons bien ajourner la métaphysique, qui est cependant mon fort.

Le pays sur lequel vous avez fait de si belles spéculations est, je puis vous l'assurer, Monsieur le comte, le moins propre à vous satisfaire sur les grands objets dont vous me parlez. Ces cités, ces temples, ces monuments, ne sont rien. C'est ce qu'on voit à présent, et rien de plus. L'Asie est ravagée depuis qu'elle est connue. Les villes détruites dont vous parlez sont modernes (du moins par rapport à cette haute antiquité que vous imaginez). Elles sont nommées dans les annales de la Chine, et l'on sait le moment de leur destruction. Les joujoux qui ont occupé Buffon sont encore les mêmes d'aujourd'hui ; il peut se faire qu'on ait trouvé çà et là quelques bribes du grand pillage de Gengis-Kan : voilà tout.

Quant aux manuscrits, il est vrai qu'il y en a ici, mais pas, que je sache, en langue inconnue. J'en ai vu de chinois, de japonais, de tartares, de thibétains ; jamais on ne m'a dit : *En voilà un dont on*

ignore la langue. M. Schubert, très habile astronome, de l'Académie des sciences et bibliothécaire en chef, me disait un jour, bien sagement, en me les montrant : « Que nous sommes fous d'aller chercher ces guenilles ! Nos moindres livres européens valent mieux. » Il avait grandement raison. Au moment où je vous écris, un Indou musulman a traduit en arabe, sous la direction d'un mathématicien anglais, le livre des *Principes de Newton.* Si jamais les Indous comprennent bien ce livre, ils se pâmeront de rire, en voyant les Européens venir leur demander des instructions.

Par quelques passages de votre lettre, je vois que vous regardez comme réel ce fameux peuple inventé par Bailly. Je vous prie, Monsieur le comte, de revenir sur cette question : jamais ce peuple n'a existé. Tout part de la Chaldée, et c'est de là que le feu sacré s'est répandu dans tout l'univers. C'est de quoi je m'assure que vous ne douterez pas, si vous prenez seulement la peine de lire les mémoires de l'Académie de Calcutta et l'histoire de l'Indoustan de Maurice.



XVIII. — **Au roi.**

Saint-Pétersbourg, décembre 1809.

Sire,

L'EMPEREUR a été reçu à Moscou avec des transports de joie véritablement attendrissants. Parti d'ici le 10 (vieux style) après midi, il était arrivé le lendemain à Twer à dix heures du soir. La distance est de 460 verstes ; voilà ce qu'on peut faire dans un traîneau découvert qui ne portait que lui et son grand maréchal. Le lundi 16, il est arrivé à Moscou, où il est entré à cheval absolument seul, n'ayant pas même un domestique à sa suite. Il a marché depuis la porte de la ville jusqu'au palais et à l'église du Kremlin (ancienne résidence des czars), au milieu de deux cent mille hommes qui serraient son cheval. A peine l'empereur pouvait-il avancer. On se jetait

sur lui, au pied de la lettre. On baisait sa botte, les harnais, la tête de son cheval. On lui prodiguait une foule d'expressions tendres, reçues dans la langue russe : papa, bel empereur, ange, etc. C'est au milieu de ce cortège et de de ces acclamations qu'il est arrivé en pleurant de joie. [1] Son séjour n'a plus été qu'une succession de réjouissances.

La noblesse et les marchands lui ont donné des bals. Il en a donné à son tour, et il a bien voulu, en dérogeant à son premier projet, passer à Moscou le jour de sa naissance, de sorte que c'est l'impératrice qui a fait les honneurs et qui a donné aux trois premières classes de l'empire le bal et le souper d'usage ce jour-là. L'empereur s'étant rendu au théâtre, on y joua une pièce russe qui avait beaucoup rapport à la circonstance. Et comme Sa Majesté n'aime point qu'on la loue en face, on avait cru devoir supprimer un couplet qui se rapportait trop directement à elle ; mais l'assemblée a demandé le couplet à grands cris et a forcé l'artiste de le chanter. Enfin, rien n'a manqué au triomphe paternel de Sa Majesté. Les fêtes ont fini par un grand bal masqué donné par l'empereur, à la suite duquel il a dû partir, dans la nuit du 25 au 26 (nouveau style). On lui a donné un spectacle d'un genre singulier et qui n'appartient qu'à ce pays. L'immense ville de Moscou renferme des étangs qui peuvent s'appeler lacs. On a choisi l'un des plus grands, dont on a ôté la moitié de la glace qu'on a emportée sur des chariots. Sur cette moitié dégagée on a établi une infinité de chaloupes illuminées, et sur l'autre partie une foule d'enfants du peuple couverts de lumières patinaient en tous sens. On dit que cette double illumination mobile formait un coup d'œil admirable. L'empereur a dit qu'il se repentait de n'avoir pas vu assez son bon peuple de Moscou, mais qu'à l'avenir ses visites seraient plus fréquentes.

Sa Majesté ayant bien voulu donner encore à son fidèle peuple de Moscou le jour de sa naissance, son séjour a fini par un bal

(1) Hélas ! à un siècle de distance, quel changement dans les esprits à l'égard du souverain !

masqué qu'elle a donné à toute la ville ce jour-là. A deux heures du matin du 13, elle est montée dans son traîneau, et le 15, à dix heures du soir, elle était dans son palais de Saint-Pétersbourg, après s'être détournée pour aller voir sa maman à Gatschina, visite qui lui a pris environ deux heures. L'empereur a donc pu dire ici : *J'étais hier à Moscou*, et il a parcouru sept cent quatre-vingts werstes (plus de cent cinquante lieues de vingt-cinq au degré) en quarante-deux heures. Je crois qu'il n'y a pas d'exemples d'une pareille célérité. On parlait du voyage de l'impératrice Élizabeth et de celui d'un prince Dolgorouky en cinquante-deux heures. Tout cela disparaît. Un nombre infini de chevaux étaient prêts sur toutes les stations. Plus de vingt traîneaux ont accompagné l'empereur jusqu'ici. En plusieurs endroits, les conducteurs n'ont pas voulu dételer, et ont doublé les stations malgré les instances de l'empereur. A Moscou, il ne lui a pas été possible de rien dépenser. La noblesse et le commerce ont fourni à tout avec une profusion et une magnificence sans égales. Enfin, Sire, jamais on n'a vu de réception plus filiale et plus attendrissante. L'empereur a été extrêmement touché.

Il a dit de nouveau qu'il se repentait d'avoir si peu vu sa ville de Moscou, et il a pris l'engagement de la voir tous les ans : on m'assure même qu'il a promis d'y passer chaque année ce même jour solennel de sa naissance. Il a ordonné qu'il y aurait toujours un appartement arrangé au Kremlin et une grande livrée prête, comme si Sa Majesté était présente : si j'avais eu l'honneur de conseiller, j'aurais pris la liberté d'élever quelques doutes sur la convenance de l'engagement perpétuel. Il arrive des choses si extraordinaires dans le monde, et la girouette populaire est si mobile, qu'il vaut mieux, je crois, n'être jamais gêné. Du reste, il me semble que cette visite est bien touchante, et qu'elle montre bien à ce grand souverain le parti qu'il peut tirer de son peuple.

Je finis, Sire, en mettant aux pieds de Votre Majesté le très profond respect avec lequel, etc....



XIX. — A M. le Marquis Henri de Costa.

Saint-Pétersbourg, 2 avril 1816.

COMMENT vous peindre, mon très cher et excellent ami, le plaisir que m'a fait votre délicieuse épître du 26 février dernier, apportée en trente-cinq jours par le comte de Venanson ! Ce plaisir eût été parfait si vous ne m'annonciez pas le projet de *vous en aller planter vos arbres à Beauregard*. Est-il possible, mon cher ami ! Quand j'aurais, comme disent les poètes, *une langue de fer*, je ne pourrais vous exprimer à quel point ce projet me *désappointe*. J'ai eu deux amis dans ma vie (c'est un nombre prodigieux), le bon Salteur et vous. Quoiqu'il ne vous égalât ni en élévation de tête ni en chaleur d'entrailles, c'était cependant un excellent homme que je ne cesserai de regretter ; mais vous me restiez, et je m'étais arrangé pour radoter auprès de vous, voire même avec vous si nous étions condamnés à cette triste conformité. Depuis que mon retour est au rang des choses probables, je n'ai cessé de *nous* contempler comme un point fixe devant mes yeux ; je n'ai cessé de penser à ce que je vous dirais, à ce que vous me diriez, au plaisir inexprimable de renouer une liaison jadis si douce et si intime, aux réflexions sans fin que nous ferions sur tout ce qui s'est passé dans le monde depuis notre séparation à Châtillon. — Le croiriez-vous ! j'ai pensé plus d'une fois à m'enfermer avec vous sous clef pour vous faire encore, de ma propre main ministérielle, du café aussi bon que celui dont sans doute il vous souvient, et que nous prenions dans mon galetas près de la *Madone des anges*, l'an de grâce 1798. Mais vous avez cassé ma cruche, et me voilà plus capot que Perrette. Vous vous en allez à *Beauregard !* quel nerf vous avez pincé dans mon cœur, cher et digne ami, avec ce mot de *Beauregard !* Vous m'avez fait rebrousser de trente ans vers l'âge des jouissances et des enchantements. C'est là que j'ai passé quelques jours de ma vie, si pleins, si heureux. C'est là que je composai, en 1784, ce discours *sénatorial* dont je possède encore une copie écrite de la main de l'infortuné Lavini, et suivie de vos ani-

madversions, très-soigneusement reliées à la fin de l'ouvrage. Savez-vous bien, mon cher ami, que si je m'avisais de passer huit jours à Beauregard, à moins d'être bien entouré, bien soutenu, bien choyé, j'étoufferais infailliblement ? Quelles personnes, bon Dieu ! quelles soirées ! quelles conversations ! Et vous, cher ami, comment ferez-vous ? J'aurais lu avec un profond chagrin ce que vous me dites sur votre accident, si votre lettre ne vous réfutait pas d'une manière si aimable. Pour moi, j'ai joui jusqu'à présent d'une santé insolente ; mais ce sont précisément ces tempéraments qui sont le plus sujets à s'abîmer brusquement. Ils ressemblent à ces terres riveraines, minées en dessous par l'*onde fugitive*, couvertes d'herbes et de fleurs ; rien ne les distingue des autres, puis tout à coup, *plouf !*

Pas n'est besoin, je pense, de vous dire à quel point j'ai applaudi à votre noble entreprise littéraire. J'attends beaucoup de vous dans ce genre. C'est mon affaire de me procurer le livre dès qu'il paraîtra : la vôtre est de remettre à mademoiselle d'Oncieu un petit carré de beau papier enfermé dans une enveloppe à mon adresse, sur lequel vous écrirez deux lignes témoignant que le livre vient de vous, et que je puisse coller sur le revers de la couverture. J'espère que vous ne me ferez aucune *sotte* difficulté ; la chose, à la distance où nous sommes, ne pouvant pas aller autrement. Au reste, Monsieur le marquis, il pourrait bien se faire que j'allasse moi-même chercher votre livre, car, suivant toutes les apparences, je suis sur le point de me *rapatrier*, du moins j'en ai fait la demande expresse, et j'insisterai. Mon projet, comme vous l'avez vu sans doute, était de terminer ici ma carrière ; mais les choses ont changé, et par mille raisons longues à raconter, la place n'est plus tenable. Je ne vois pas trop même comment je me relèverai du coup que j'ai reçu dans les tristes lambeaux de ma fortune !...

Mais, parlons d'autre chose. Je vous remercie d'avoir constamment pensé à moi ; ne perdez jamais cette habitude, je vous en prie. — Mon frère, qui est maintenant à Abo, en Finlande, sera bien joyeux de votre souvenir. Je suis charmé que vous ayez goûté son

Lépreux, dont je suis grand partisan. Je vais sur-le-champ écrire à ce bon Xavier pour lui faire connaître votre souvenir et votre approbation. Ma femme, mon fils, mes filles se lèvent en masse pour vous saluer tendrement. Le second est aujourd'hui capitaine en pied dans le premier régiment de l'empire (les chevaliers-gardes) ; mais, comme je vous disais, l'édifice que je bâtissais est renversé, et il faut recommencer par la première pierre.

Sans mes deux filles, je prierais ma femme de se faire religieuse, pour me laisser la liberté de me faire moine. Vous me recommandez de prier Dieu pour vous. La règle serait de vous répondre : *C'est bien à vous de prier pour moi* ; mais il me semble que les compliments ne sont pas de mise en si grave sujet. J'aime donc mieux vous répondre que je ferai, quoique indigne, tout ce qui dépendra de moi en vous priant, en style diplomatique, *de m'accorder la réciproque, et même plus s'il y échoit.* Témoignez mon souvenir à vos chers enfants : je les porte tous dans mon cœur. J'ai pris une part infinie à leur succès, et sur l'heureux *Crescite et multiplicamini* prononcé au milieu de votre famille par la divine Providence. Il lui a plu d'envoyer une partie de ma famille à Gênes. Qui sait ce qu'elle fera encore de moi ! Mon fils est lieutenant-colonel : je veux me proposer comme tambour dans le régiment où il se trouvera. J'ai de l'oreille et les bras encore très dispos : c'est le seul emploi pour lequel je me sente des dispositions décidées.

Adieu, mille fois, cher et digne ami, le compagnon, le consolateur de ma jeunesse, l'*animateur* de mes efforts, et l'objet constant de ma tendresse. J'espère vous voir encore et vous *rabâcher* mille choses peu connues. Voyez-vous le marquis de Barol, l'abbé de Caluso ? S'ils sont de votre connaissance, rappelez-moi à eux, je vous en prie. Dites à ce dernier que je me suis senti constamment pauvre depuis qu'il ne m'a plus été possible de le piller.

Tout à vous, excellent ami ; je vous serre dans mes bras. [1]

---

(1) Dans *Un homme d'autrefois* du marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française, on trouvera d'intéressants détails sur ces relations des deux amis.

XX. — A M. de R***., à Gênes.

Saint-Pétersbourg, septembre 1816.

VOUS me parlez dans presque toutes vos lettres des jésuites, mon cher ami, et toujours assez ridiculement ; je veux, une fois pour toutes, vous dire ma pensée sur ce point.

Sans doute, j'aime les jésuites, que j'ai toujours regardés comme une des plus puissantes institutions religieuses, un des plus admirables instruments d'instruction et de civilisation qui ait existé dans l'univers. Parlez à un ennemi des jésuites, au premier que vous trouverez sous votre main ; demandez-lui s'il a fréquenté ces messieurs, s'il avait parmi eux des amis, des directeurs, des conseillers, etc., il vous répondra, *Non*, et peut-être, *Dieu m'en préserve!* Et si vous leur citez leurs amis, il ne manquera pas de vous dire qu'ils sont amis, et qu'il ne faut pas les croire parce qu'ils sont suspects : en sorte que les jésuites ne sont véritablement connus que par ceux qui ne les connaissent pas. C'est un magnifique théorème qui mérite d'être encadré.

Il n'y a rien de si niais, mon très spirituel ami, que ce que vous dites après tant d'autres, que, « puisque les jésuites étaient détruits, il ne fallait pas les rétablir ; » c'est-à-dire, par la même raison, que, « puisque le roi était tombé de son trône, il ne fallait pas l'y replacer. » Par quelle raison, par quelle loi, par quelle convenance, une excellente chose, une fois abattue, ne doit-elle plus être relevée ? Vous me direz : *C'est une question de savoir si la chose est excellente.* Fort bien, mon cher ami ; c'est ce que les jacobins disaient de la royauté, et dès qu'il sera prouvé que les jésuites ne valent rien, il sera prouvé aussi qu'il ne fallait pas les rétablir. Nous attendrons donc la démonstration.

Je vous donnerai une règle sûre et facile pour juger les hommes ainsi que les corps. Cette règle est infaillible. Du côté des jésuites, je vous nommerai tout ce que le monde a produit de plus excellent dans l'ordre de la sainteté, de la science et de la politique. — Et quels sont

leurs ennemis? Tous les ennemis de Dieu, tous les ennemis de l'Église, tous les ennemis de l'État. — Vous me direz : Est-ce qu'il n'y a pas de fort honnêtes gens parmi leurs ennemis? Hélas ! oui, mon cher ami ; mais ces honnêtes gens se trouvent sur ce point en très mauvaise compagnie, ce qui n'arrive pas aux amis de cette société. Cependant, malgré la très juste affection que je leur porte, si j'étais ministre, je n'irais point trop vite. J'aurais toujours devant les yeux deux axiomes. Le premier est de Cicéron : « N'entreprends jamais dans l'État plus que tu ne peux persuader. » L'autre est de moi, indigne : « Quand tu baignes un fou, ne t'embarrasse pas de ses cris. » Il faut prêter l'oreille à ces deux maximes, et les balancer l'une par l'autre. Je crois bien que G... se plaint! J'ignore cette *manière* dont vous me parlez, mais je gagerais qu'il s'agit de quelque fabrique de boutons ou de lacets, supprimée peut-être pour y substituer d'*inutiles moines !!* Tel est le siècle ! Un corps enseignant, prêchant, catéchisant, civilisant, moralisant, etc., ne vaut pas pour lui une échoppe de quincaillerie ; il donnerait la régénération d'une âme humaine pour une aune de taffetas. Qu'un souverain vienne à jeter quelques gouttes d'eau de rose sur cette boue, elle ne manque pas de crier: *Vous me salissez*. Il faut la laisser dire et verser double dose, à moins qu'il n'y ait un très grand danger.

Enfin, mon cher ami, je n'aime rien tant que l'esprit de famille ; mon grand-père aimait les jésuites, mon père les aimait, ma sublime mère les aimait, je les aime, mon fils les aime, son fils les aimera s'il plaît à Dieu !



XXI. — A M. le Chevalier de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1816.

COMMENT pourrais-je t'exprimer, mon très cher ami, le plaisir que m'a fait ton aimable épître du 9 novembre dernier ? Il y

avait plus d'un siècle que je n'avais vu *tes caractères*, grâce à ta despotique femme qui te refuse le papier mal et *méchamment*. Que je te sais gré, cher frère, d'avoir su t'emparer d'une belle feuille blanche que tu as noircie à mon profit ! Bientôt, mon cher ami, le commerce épistolaire cessera, ou du moins il deviendra si aisé que nous croirons nous parler. Je ne changerai point de place sans alarmes ; mais il ne faudrait pas se tromper sur le motif. Je ne suis retenu que par la crainte de changer de carrière à mon âge, et d'aller affronter de nouvelles difficultés à l'époque où l'on ne demande que le repos. Les liens d'habitude et de reconnaissance que j'ai formés ici ne peuvent tenir contre le devoir, contre le sang, contre l'amitié qui me rappellent ; cependant, si tu balances le tout bien exactement, tu verras que je ne puis partir sans crainte, ni même sans chagrin. Je n'ai rien à te dire sur ma destinée. Jusqu'à présent, tout se réduit à des titres ; non seulement je n'en suis pas fâché, mais tu ne saurais croire combien cette suspension me convient. Le roi ne me connaît que par mes lettres ; c'est une très mauvaise et imparfaite manière de connaître les gens. Je suis bien aise qu'il me voie, et qu'il me tâte, pour ainsi dire, avant de m'employer.

Je me suis fort amusé de notre controverse jésuitique; sur ce point, comme sur d'autres, je tâche, autant que je puis, de me tenir éloigné de toute espèce d'idées exagérées. Je te répète en latin ce que j'ai dit en français à notre ami X... : *Tantum contende in republica quantum probari tuis civibus possis.* Platon l'a dit, et Cicéron l'approuve. Je marche bien volontiers à leur suite ; et si j'étais ministre au milieu d'une nation qui ne voudrait pas des jésuites, je ne conseillerais point au souverain de les rappeler, malgré mon opinion qui leur est favorable.

J'ai ri de bon cœur en lisant dans ta lettre tout ce que tu aurais voulu faire de moi. Tu me parles d'un certain *père*, je t'expliquerai ce qu'a fait un certain fils. Sur cet article, je suis parfaitement philosophe ; je te répète que, sans mes enfants, nulle considération imaginable ne pourrait me déterminer à suivre les affaires. Voici l'âge



Albert le Grand (P. 206.)

où il faudrait se reposer et penser à cette *lessive* dont tu me parles fort à propos. Je ne sais ce qu'est la vie d'un coquin, je ne l'ai jamais été ; mais celle d'un honnête homme est abominable. Qu'il y a peu d'hommes dont le passage sur cette sotte planète ait été marqué par des actes véritablement bons et utiles ! Je me prosterne devant celui dont on peut dire : *Pertransivit benefaciendo ;* celui qui a pu instruire, consoler, soulager ses semblables ; celui qui a fait de grands sacrifices à la bienfaisance ; ces héros de la charité silencieuse, qui se cachent et n'attendent rien dans ce monde... — Mais qu'est-ce que le commun des hommes, et combien y en a-t-il sur mille qui puissent se demander sans terreur : Qu'est-ce que j'ai fait dans ce monde ? *En quoi ai-je avancé l'œuvre générale*, et que reste-t-il de moi en bien et en mal ? — Tu vois, mon cher Alexis, que je m'entends en *linge sale* tout aussi bien que toi. — Quant à la lessive, je ne sais lequel de nous deux est le plus savant.

Adieu, mon cher ami. Toute ma famille te saute au cou ; adieu, et vive le mois de juin ! [1]

(1) Nous regrettons vivement que les étroites limites entre lesquelles nous circonscrit l'éditeur ne nous permettent pas de reproduire un plus grand nombre de lettres des amis de Joseph de Maistre ; nous nous voyons forcé de renvoyer le lecteur aux deux intéressants volumes du comte Rodolphe.





4. — Les soirées de Saint-Pétersbourg.



NOUS avons déjà parlé incidemment des principaux ouvrages de Joseph de Maistre et signalé leur origine, leur objet, leur haute valeur. Ne pouvant les analyser tous, nous voudrions nous arrêter un peu plus longuement à l'un des plus remarquables et des plus pratiques : *Les soirées de Saint-Pétersbourg.*

« Pourquoi y a-t-il des gens de bien sur lesquels le malheur s'acharne et, à côté d'eux, des coquins à qui tout réussit ? Pourquoi les triomphes insolents de la force? Pourquoi les lamentables désastres des bonnes causes ? Faut-il absolument attendre l'autre vie pour que Dieu et la justice aient raison ? Ou bien, sous ces apparences de désordre moral y a-t-il, dès cette vie, un ordre maintenu par le gouvernement temporel de la Providence, une action rémunératrice déjà commencée sur la terre, pas assez complète sans doute pour que nous cessions d'en chercher l'achèvement ailleurs, assez reconnaissable cependant pour que le plan divin ne soit pas caché tout entier ? »

Cette idée du plan divin est le grand objet des préoccupations et de la foi de Joseph de Maistre. Elle est vraiment le point central de sa pensée. C'est elle qui, sous sa plume, élève à la hauteur d'une question de philosophie religieuse toute question d'histoire ou de politique. C'est grâce à elle qu'il voit de si haut et de si loin, que toutes ses grandes prévisions sont justes et que les événements ne les démentent guère dans le détail sans leur donner raison dans l'ensemble.

Il était naturel qu'une fois dans sa vie il considérât dans toute sa

généralité ce grand objet que le spectacle des événements contemporains lui présentait tantôt sous une face et tantôt sous une autre. De cette considération sont nées les *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

Ces Soirées ne sont point un traité, au sens didactique du mot. Elles sont des entretiens vivants qui permettent tantôt l'abandon, la grâce et le sourire de la causerie parlée ou écrite, tantôt la sévérité ou la haute éloquence de développements plus suivis. La question principale, posée dès le début, y avance à travers des digressions à la fois naturelles et voulues que l'auteur ne se résignait pas à sacrifier, et qu'un traité *ex professo* l'eût contraint d'élaguer au grand chagrin du lecteur et au grand détriment du sujet lui-même. Outre que ces épisodes forment par leur réunion un système *d'ouvrages avancés* autour de la place qu'il s'agit de défendre, ils offrent à l'infatigable penseur autant d'occasions de dire aux hommes de son temps sa pensée sur mille choses et d'introduire dans un cadre flexible tout le détail de sa doctrine sur les questions de métaphysique sociale et religieuse. La forme du dialogue s'adaptait d'ailleurs à merveille au ton communicatif de son esprit ; et je ne crois pas que, depuis Platon, personne y ait mieux réussi. Cette forme, en outre, était *vraie* dans le grand sens du mot ; car on peut bien deviner qu'un tel homme, trouvant à qui parler, devait, par un mouvement naturel, porter sa conversation comme sa correspondance sur le terrain élevé dont il avait fait son domaine. Enfin, étant homme du monde, et du meilleur, ayant pour les bavards et les pédants autant de dédain qu'il avait d'estime pour les vrais savants, c'est à des gens du monde, et de son monde, qu'il s'adresse. Et comme il vient à la fin d'une génération où les sophismes, avant de descendre dans la rue, dans la boue et dans le sang, avaient fait leur chemin dans les salons et par eux, il conserve, à la frivolité près, ce ton des salons et de la bonne compagnie.

Il indique lui-même avec une grâce savante et charmante ce caractère de ses entretiens :

« J'ai grand regret à ces *symposiaques* dont l'antiquité nous a laissé quelques monuments précieux. Les sociétés nombreuses ont leur

prix, il faut même savoir s'y prêter de bonne grâce. Mais quand on a satisfait à tous les devoirs imposés par l'usage, je trouve bon que les hommes s'assemblent quelquefois pour raisonner, même à table. Croyez-vous que l'examen d'une question intéressante n'occupât point le temps d'un repas d'une manière plus utile, et plus agréable même, que les discours légers ou répréhensibles qui animent les nôtres ? C'était, à ce qu'il me semble, une assez belle idée que celle de faire asseoir Bacchus et Minerve à la même table, pour défendre à l'un d'être libertin et à l'autre d'être pédante. Nous n'avons plus de Bacchus ; et d'ailleurs notre petite symposie le rejette expressément. Mais nous avons une Minerve bien meilleure que celle des anciens ; invitons-la à prendre le thé avec nous ; elle est aimable et n'aime pas le bruit : j'espère qu'elle viendra. »

Puisqu'il s'agit d'entretien, il faut présenter les personnages.

Le premier est *le comte*, — le comte de Maistre en personne.

Le second est un sénateur russe, homme d'un esprit très cultivé et tout ensemble très spontané et très primesautier. Il a au plus haut degré ce ressort intérieur qui pousse les intelligences de famille platonicienne vers les grandes conceptions et les intuitions soudaines ; il a l'élan vers le divin et l'invisible, non sans quelque témérité et sans quelque teinte de cet illuminisme à quoi l'esprit russe est étrangement enclin, témoin le czar Alexandre. On peut dire qu'il représente l'extrême limite où « le comte » irait parfois lui-même sans le grand bon sens et la parfaite soumission catholique qui lui sont un double garde-fou. Il juge *a priori*, il résout très affirmativement, et presque dédaigneusement, les questions de physique par des considérations et des analogies métaphysiques ; et j'imagine qu'en une ou deux rencontres, Joseph de Maistre fait passer sous ce pavillon étranger quelque idée un peu aventureuse pour laquelle il se sent une faiblesse de cœur, mais dont sa raison ne veut pas prendre la responsabilité.

Au travers de ces deux graves personnages se jette, comme à Fontenoy la *maison du roi* au travers de la colonne anglaise, un jeune émigré français, que le malheur a guéri de la frivolité sans lui rien

retirer de sa grâce brillante, — type charmant d'enjouement sérieux, de vieille foi chrétienne légèrement atteinte à la surface par le scepticisme du siècle passé, de franchise, d'ardeur généreuse à la bataille des idées. Il est *pour les gens qui disent leur pensée.* « Ce qu'on croit vrai, il faut le dire et le dire hardiment ; je voudrais, m'en coûtât-il beaucoup, découvrir une vérité faite pour choquer le genre humain ; je la lui dirais à brûle-pourpoint. » Et l'une des deux barbes grises lui répond : « Si vous êtes jamais enrôlé dans une armée que la Providence lève en ce moment en Europe, vous serez placé parmi les grenadiers » [1]. Il y aurait plaisir à le voir dans certaines assemblées législatives.

C'est lui qui est chargé d'ouvrir le feu et de poser la question, non pas sous sa vraie forme, mais *comme on la pose.* Les trois amis sont assis dans une barque qui remonte la Néva par une de ces incomparables soirées pour lesquelles le court été du nord réserve tous ses enchantements. Ils jouissent avec délices de la beauté du spectacle lorsque le chevalier, rompant brusquement le silence, s'écrie : « Je voudrais bien voir ici, sur cette même barque où nous sommes, un de ces hommes pervers nés pour le malheur de la société ; un de ces monstres qui fatiguent la terre...

« Et qu'en feriez-vous, s'il vous plaît ? demandèrent ses deux amis parlant à la fois. — Je lui demanderais, reprit le chevalier, si cette nuit lui paraît aussi belle qu'à nous.

— « Mon cher chevalier, dit le comte, les cœurs pervers n'ont jamais de belles nuits ni de beaux jours. Ils peuvent s'amuser ou plutôt s'étourdir ; jamais ils n'ont de jouissances réelles. Au demeurant, Dieu veuille les écarter de notre barque !

» — Vous croyez donc, réplique le chevalier, que les méchants ne sont pas heureux ? Je voudrais le croire aussi ; cependant j'entends dire chaque jour que tout leur réussit. S'il en était ainsi réellement, je serais un peu fâché que la Providence eût réservé entièrement

(1) *Soirées,* 3e entretien.

pour un autre monde la punition des méchants et la récompense des justes ; il me semble qu'un petit acompte de part et d'autre, dès cette vie même, n'aurait rien gâté. »

C'est ainsi que la discussion s'engage sur une question dont la difficulté semble augmentée par les arguments mêmes qu'emploient les défenseurs de la bonne cause.

Ces arguments, en effet, n'ont-ils pas l'air de se contredire ? Ouvrez un traité de philosophie spiritualiste, au chapitre de *la vie future ;* on y insiste sur le scandale de la prospérité des méchants et du malheur des justes, pour démontrer que la vie présente est une énigme dont le mot est ailleurs, et qu'au delà de ce monde il y en a un autre où sont réparés les désordres terrestres par l'association définitive du bonheur avec la vertu, du malheur avec le vice.

Entendez, au sortir de cette lecture, les moralistes et les prédicateurs exhorter les hommes à la pratique du devoir ; ils ne s'attachent à rien tant qu'à prouver que, même ici-bas, et même au milieu des épreuves, la condition de l'homme de bien est préférable à celle du méchant, et que la vertu est le plus sûr chemin et le principal élément du bonheur sur la terre.

Ainsi chacune des deux démonstrations semble fournir un argument contre l'autre. Qu'en faut-il penser ? Sommes-nous condamnés, pour croire à la vie future, à considérer les gens de bien comme les plus malheureux des hommes ici-bas ? Faudra-t-il, pour accepter la peinture encourageante du bonheur présent de la vertu, renoncer à la plus sensible et à la plus décisive des preuves de l'autre vie ?

Ni l'un ni l'autre. Les deux thèses sont également vraies pour qui sait les bien entendre, et l'apparente contradiction s'évanouit dès que nous remontons aux principes. [1]

Le comte commence par faire justice des termes inexacts dans lesquels la question (ou l'objection) est le plus souvent posée. Il

(1) Il est à remarquer que Joseph de Maistre vise l'ordre temporel. La considération principale et décisive est celle qui se réfère à l'autre vie.

semble, à entendre ceux qui l'énoncent, que la prospérité soit, en règle générale, le privilège des méchants, la misère le sort des bons. Or, c'est là un contraste imaginaire. Permis à Platon d'opposer, dans un célèbre parallèle, l'homme de bien accablé d'opprobres et de souffrances au scélérat rayonnant de gloire et inondé de délices. Son noble but est de montrer que, même alors, les âmes généreuses ne désertent pas le drapeau de la vertu. Mais le philosophe, qui raisonne sur les faits généraux et non sur des exceptions, ne saurait prendre ces peintures pour l'expression fidèle de ce qui se passe en ce monde ; et Platon lui-même ne leur a pas donné ce caractère. « Avez-vous jamais entendu un militaire se plaindre qu'à la guerre les coups ne tombent que sur les honnêtes gens, et qu'il suffit d'être un scélérat pour être invulnérable ? Je suis sûr que non, parce qu'en effet chacun sait que les balles ne choisissent personne. J'aurais bien le droit d'établir au moins une parité parfaite entre les maux de la guerre par rapport aux militaires, et les maux de la vie en général par rapport à tous les hommes ; et cette parité suffirait seule pour faire disparaître une difficulté fondée sur une fausseté manifeste ; car il est non seulement faux, mais évidemment faux *que le crime soit en général heureux et la vertu malheureuse dans le monde*. Il faudrait donc changer la question, et demander pourquoi, dans l'ordre temporel, le juste n'est pas exempt des maux qui peuvent affliger le coupable, et pourquoi le méchant n'est pas privé des biens dont le juste peut jouir. Mais cette question est tout à fait différente de l'autre. »

Comment donc les choses sont-elles réglées en ce qui concerne le partage des biens et des maux de l'ordre temporel et physique ? Par les lois générales qui régissent ce monde matériel dans lequel nous sommes descendus et qui ne peuvent être suspendues que par le miracle. « Si l'homme de bien souffrait parce qu'il est homme de bien et si le méchant prospérait parce qu'il est méchant, l'argument serait insoluble. Il tombe à terre si l'on suppose seulement que le bien et le mal sont distribués sans distinction à tous les hommes. »

Demande-t-on pourquoi l'*homme en général* souffre ? C'est encore une autre question à laquelle les traditions presque unanimes du genre humain et le témoignage de notre propre conscience donnent la même réponse que la Genèse. Mais, la loi de la souffrance étant donnée, *on ne sait ce qu'on dit* lorsqu'on se plaint qu'elle soit appliquée aux hommes vertueux ; et on ne le sait pas davantage lorsqu'on se plaint que les lois générales de la nature laissent beaucoup de scélérats impunis. Car ce qu'on demande c'est le miracle en permanence. « Le monde étant gouverné par des lois générales, vous n'avez pas, » dit le comte à ses deux amis, « la prétention que, si les fondements de la terrasse où nous parlons étaient mis subitement en l'air par quelque ébranlement soudain, Dieu fût obligé de suspendre en notre faveur les lois de la gravité parce que cette terrasse porte en ce moment trois hommes qui n'ont jamais tué ni volé. Nous tomberions certainement, et nous serions écrasés. Il en serait de même si nous avions été membres de la loge des Illuminés de Bavière ou du Comité de salut public. Voudriez-vous, lorsqu'il grêle, que le champ du juste fût épargné ? Voilà donc un miracle. Mais si, par hasard, ce juste venait à commettre un crime après la récolte, il faudrait encore qu'elle pourrît dans ses greniers. Voilà un second miracle [1]. »

On ne saurait répondre avec une plus spirituelle justesse. Il est à peine besoin de dire que cette belle doctrine des lois générales n'a rien de commun avec la thèse, chère au déisme, des *lois invariables*, qui annule la puissance de Dieu sur son ouvrage, change l'ordre du monde en une fatalité inflexible et rend la prière inutile. Le sénateur, sous lequel, cette fois, *se cachera visiblement* Joseph de Maistre lui-même, protestera ailleurs, avec une raison éloquente, contre cette théorie funeste et philosophiquement absurde qui supprime les relations de l'homme avec son auteur. Ce que les *Soirées* enseignent, et ce qui est la vérité même, c'est que demander le miracle

(1) *Soirées*, 1er entretien.

en permanence c'est demander la suppression des lois générales qui sont la forme habituelle, régulière du gouvernement divin ; et c'est, de plus, se contredire, puisque c'est demander que l'exception devienne règle tout en demeurant exception [1].

Faisons maintenant un pas de plus. Il est évidemment faux que, dans la distribution des biens et des maux d'ici-bas, les méchants aient la meilleure part. Est-il vrai que les parts soient égales ? Cela est faux encore, et c'est l'art divin de la Providence d'avoir réglé les choses de telle sorte que sa justice apparût dans le spectacle général du monde moral, et que cependant le mérite de l'épreuve subsistât tout entier pour les individus dans chaque cas particulier. « La loi générale, visible et visiblement juste, est que la plus grande masse de bonheur même temporel appartient non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu. S'il en était autrement, il n'y aurait plus ni vice ni vertu, ni mérite ni démérite, par conséquent plus d'ordre moral. Supposez que chaque action vertueuse soit *payée* pour ainsi dire, par quelque avantage temporel; l'acte, n'ayant plus rien de surnaturel [2], ne pourrait plus mériter une récompense de ce genre. Supposez, d'un autre côté, qu'en vertu d'une loi divine la main d'un voleur doive tomber au moment où il commet un vol, on s'abstiendrait de porter la main sur la hache d'un boucher ; l'ordre moral disparaîtrait entièrement. Pour accorder donc cet ordre avec les lois de la justice, il fallait que la vertu fût récompensée et le vice puni, même temporellement, mais non toujours, ni sur-le-champ; il fallait que le lot incomparablement plus grand de bonheur temporel fût attribué à la vertu, et le lot proportionnel de malheur dévolu au vice, mais que l'individu ne fût jamais sûr de rien, et c'est ce qui est établi [3]. »

Ce qui fausse nos jugements en cette matière, ce qui donne naissance à l'objection, c'est notre pente mauvaise et frivole à juger des

(1) *Soirées*, 1er entretien.
(2) Entendez *de désintéressé, de supérieur à l'intérêt actuel.*
(3) *Soirées*, 1er entretien.

choses et de leur influence sur le bonheur par l'éclat extérieur qu'elles répandent, et non par le contentement intérieur qu'elles produisent. C'est ainsi que le succès d'un méchant, le triomphe d'un usurpateur nous sont des scandales et nous font murmurer contre la Providence comme si succès et bonheur étaient même chose. « Si quelquefois la vertu paraît avoir moins de talent que le vice pour obtenir les richesses et les emplois, si elle est gauche pour toute espèce d'intrigues, c'est tant mieux pour elle, même temporellement ; il n'y a pas d'erreur plus commune que de prendre une bénédiction pour une disgrâce : n'envions rien au crime, laissons-lui ses tristes succès. La vertu en a d'autres, elle a tous ceux qu'il lui est permis de désirer, et quand elle en aurait moins, rien ne manquerait encore à l'homme juste, puisqu'il lui resterait la paix [1]. »

Nous nous sentons cependant troublés lorsque nous voyons des maux d'un caractère manifestement pénal tomber sur un innocent ou se détourner d'un coupable, par exemple, lorsque la justice humaine s'égare dans ses condamnations. Mais, outre que ces cas particuliers rentrent sous l'empire d'une loi générale, qui est la faillibilité de l'esprit humain et de la justice humaine, outre qu'ici le mal est visiblement le fait de l'homme et non pas le fait de Dieu, il faut considérer que par ce désordre humain c'est bien souvent l'ordre divin qui se réalise. « Il est possible qu'un homme envoyé au supplice pour un crime qu'il n'a pas commis l'ait réellement mérité pour un autre crime absolument inconnu. *Heureusement* et *malheureusement*, il y a plusieurs exemples de ce genre prouvés par l'aveu des coupables [2]. »

C'est ainsi que souvent l'injustice de l'homme opère la justice de Dieu. « Quoique dans ce cas les juges soient grandement coupables ou malheureux, la Providence, pour qui tout est moyen, même l'obstacle, ne s'est pas moins servie du crime ou de l'ignorance pour exécuter cette justice temporelle que nous demandons. »

(1) *Soirées*, 3e entretien.
(2) *Ib.*, 1er entretien.

Cette analyse est d'une profondeur, d'une vérité et d'une précision admirables. Sur le terrain très circonscrit qu'elle a choisi, elle met en pleine lumière l'action invisible de la Providence et la toute-puissance de cet art divin qui tire le bien du mal lui-même. Du même coup elle laisse à l'homme la plénitude de sa responsabilité redoutable et dégage entièrement la responsabilité divine.

Continuons de suivre le comte de Maistre.

Et d'abord est-on dans la vérité vraie lorsqu'on parle d'innocents qui souffrent? Les maux temporels, dont nous pouvons faire autant de bénédictions par une acceptation volontaire, peuvent-ils jamais tomber sur une tête qui n'ait rien à expier? Formidable question à laquelle Joseph de Maistre, nous nous en souvenons, répondait par ces mots : « Je ne sais ce qu'est la vie d'un coquin, je ne l'ai jamais été ; mais celle d'un honnête homme est abominable. »

Les *Soirées* donnent le développement magnifique de cette grande et sincère parole ; et jamais peut-être la conscience des gens de bien n'a été fouillée avec un si rude courage. « Ce qui me paraît l'excès de la déraison, c'est l'inconcevable folie qui ose fonder des arguments contre la Providence sur les malheurs de l'innocence *qui n'existe pas.* Où donc est l'innocence, je vous en prie? où est le juste? est-il ici, autour de cette table? Souvent je songe à cet endroit de la Bible où il est dit : *Je visiterai Jérusalem avec des lampes.* Ayons nous-mêmes le courage de visiter nos cœurs avec des lampes, et nous n'oserons plus prononcer qu'en rougissant les mots de *vertu*, de *justice* et d'*innocence.* Commençons par examiner le mal qui est en nous, et pâlissons en plongeant un regard courageux au fond de cet abîme ; car il est impossible de connaître le nombre de nos transgressions, et il ne l'est pas moins de savoir jusqu'à quel point tel ou tel acte coupable a blessé l'ordre général et contrarié les plans du législateur éternel. Songeons ensuite à cette épouvantable communication de crimes qui existe entre les hommes, *complicité*, *conseil*, *exemple*, *approbation*, mots terribles qu'il faudrait méditer sans cesse! Rarement

l'homme se rend coupable seul ; rarement un crime n'en produit aucun autre. Où sont les bornes de la responsabilité? De là ce trait lumineux qui étincelle entre mille autres dans les Psaumes : « Quel homme peut connaître toute l'étendue de ses prévarications ? O Dieu, purifiez-moi de celles que j'ignore, et pardonnez-moi celles d'autrui ! »

« Après avoir ainsi médité sur nos crimes, il se présente à nous un autre examen encore plus triste peut-être, celui de nos vertus. Quelle effrayante recherche que celle qui aurait pour objet le petit nombre, la fausseté et l'inconstance de ces vertus ! Il faudrait avant tout en sonder les bases : hélas ! elles sont bien plutôt déterminées par le préjugé que par les considérations de l'ordre général fondé sur la volonté divine. Une action nous révolte bien moins parce qu'elle est mauvaise que parce qu'elle est honteuse. Ce n'est pas le crime que nous craignons, c'est le déshonneur ; et pourvu que l'opinion écarte la honte ou même y substitue la gloire, comme elle en est bien la maîtresse, nous commettons le crime hardiment, et l'homme ainsi disposé s'appelle sans façon *juste* ou tout au moins *honnête homme ;* et qui sait s'il ne remercie pas Dieu *de n'être pas comme un de ceux-là ?* Otons de nos misérables vertus ce que nous devons au tempérament, à l'honneur, à l'opinion, à l'orgueil, à l'impuissance et aux circonstances, que nous restera-t-il ? Hélas ! bien peu de chose. Je ne crains pas de vous le confesser, jamais je ne médite cet épouvantable sujet sans être tenté de me jeter à terre comme un coupable qui demande grâce, sans accepter d'avance tous les maux qui pourraient tomber sur ma tête comme une légère compensation de la dette immense que j'ai contractée envers l'éternelle justice. Cependant vous ne sauriez croire combien de gens, dans ma vie, m'ont dit que j'étais un fort honnête homme [1]. »

C'est ainsi que la vraie vertu se confesse. Et ces nobles aveux amènent la plus belle, la plus pratique et la plus touchante réponse qu'on puisse faire à ces plaidoiries d'office que la philosophie scep-

(1) *Soirées,* 3e entretien.

tique recommence sans cesse contre la Providence au nom de la vertu malheureuse : c'est que la vertu les désavoue. C'est, en effet, une admirable loi du monde moral qu'avec les progrès de la vertu, — de la vertu qui devrait, dit-on, exempter de la souffrance, — croît aussi la patience à souffrir, non pas la patience morose et la résignation fataliste, mais la patience sereine et joyeuse. Joseph de Maistre en cite un touchant exemple qu'il prend à Saint-Pétersbourg même, à portée et comme sous les yeux de ses interlocuteurs : « Je vous le demande, qui a le droit de se plaindre ? C'est le juste apparemment. Mais c'est précisément ce qui n'arrivera jamais. Je ne puis m'empêcher de penser en ce moment à cette jeune fille devenue célèbre dans cette grande cité parmi les personnes bienfaisantes qui se font un devoir sacré de chercher le malheur pour le secourir. Elle a dix-huit ans ; il y en a cinq qu'elle est tourmentée par un affreux cancer qui lui ronge la tête. Déjà les yeux, le nez ont disparu, et le mal s'avance sur ses chairs virginales comme un incendie qui dévore un palais. En proie aux souffrances les plus aiguës, une piété tendre et presque céleste la détache entièrement de la terre et semble la rendre impassible ou indifférente à la douleur. Jamais il n'est sorti de sa bouche que des paroles d'amour, de soumission et de reconnaissance ; et comme, dans les premiers siècles du christianisme, on se rendait au cirque par simple curiosité pour y voir Blandine, Agathe, Perpétue livrées aux lions ou aux taureaux sauvages, et que plus d'un spectateur s'en retourna tout surpris d'être chrétien, des curieux viennent aussi dans notre bruyante cité contempler la jeune martyre *livrée au cancer*. Comme elle a perdu la vue, ils peuvent s'approcher d'elle sans la troubler, et plusieurs en ont rapporté de meilleures pensées. Un jour qu'on lui témoignait une compassion particulière sur ses longues et cruelles insomnies : « Je ne suis pas, dit-elle, aussi malheureuse que vous croyez ; Dieu me fait la grâce de ne penser qu'à lui. » Et lorsqu'un homme de bien, que vous connaissez, monsieur le sénateur, lui dit un jour : « Quelle est la première grâce que vous demanderez à Dieu, ma chère enfant, lorsque vous serez devant lui ? elle répondit

avec une naïveté angélique : « Je lui demanderai pour mes bienfaiteurs la grâce de l'aimer autant que je l'aime [1]. »

Tout le débat finit donc par un acte d'amour, fruit lui-même d'un acte de foi en la bonté divine. Mais c'est par là aussi que tout devrait commencer, je ne dis pas entre cœurs pieux, je dis entre esprits raisonnables. La Providence n'est pas un problème à résoudre et qu'il faille aborder avec un esprit suspendu entre le oui et le non ; c'est une vérité dont le genre humain est légitime propriétaire et que nous avons à défendre contre les tentations du doute. L'idée de Dieu est le fond même de notre raison ; l'existence de Dieu, instinctivement évidente, est démontrée de toutes les manières dont une vérité peut l'être. Or, si Dieu est, nous sommes absolument certains qu'il est Providence, c'est-à-dire qu'il est souverainement sage, juste et bon dans le gouvernement de l'Univers soit physique soit moral. Nous sommes donc assurés d'avance que toute assertion contraire, que toute objection de fait contre la justice ou la bonté de Dieu est nécessairement fausse, qu'elle emprunte toute sa force à notre ignorance, qu'elle disparaîtrait si nous savions ce que nous ne savons pas, qu'elle disparaîtra quand nous le saurons, quand la *vision* aura remplacé la *foi*. C'est là la vraie méthode ; et toute autre est encore moins impie qu'elle n'est déraisonnable. En la suivant on réduit les objections à leur valeur de *tentations*; et comme on est toujours libre, avec la grâce de Dieu, de ne point se laisser inquiéter par la tentation, on n'attend pas la solution pour être rassuré. On la cherche cependant, parce qu'elle apportera à l'esprit une lumière toujours bonne à recueillir ; mais on la cherche sans cette angoisse et sans cet excès d'empressement des gens qui veulent être calmés à tout prix ; et, parce qu'on peut provisoirement se passer de réponse, on juge avec une entière liberté d'esprit celles que l'on trouve, et l'on aime mieux ajourner l'espoir de la solution tout à fait décisive, qui certainement existe, que se contenter d'une solution insuffisante.

(1) *Soirées*, 3e entretien.

Joseph de Maistre emprunte, par un ingénieux et profond commentaire, cette méthode à un psaume où le Roi-Prophète, prêt à confesser quelques doutes qui s'étaient élevés jadis dans son âme, les condamne d'avance par un élan d'amour. Ce psaume dit tout; selon la parole du comte de Maistre, il offre la belle, consolante et complète histoire des troubles passagers que le monde moral avec ses apparents désordres produit souvent dans les âmes les plus droites et les plus religieuses.

Leur état habituel est une foi pleine d'amour en la bonté et en la justice divines. Mais la tentation vient. Voici que le spectacle de certaines prospérités insolentes et de certains malheurs immérités se dresse devant leurs yeux. Voici qu'à leurs oreilles retentit le murmure des foules irréfléchies, grossissant, selon l'ordinaire, les proportions du scandale et le présentant comme une loi générale de la société humaine. Aux méchants le succès et les jouissances! aux bons les désastres et les douleurs! il n'y a donc pas de Providence dans l'ordre moral; et Dieu, qui règle avec tant d'harmonie les mouvements de l'univers matériel, abandonne à l'anarchie toute la cité des âmes! A ce murmure, qui devient bien vite un blasphème, répond une voix intérieure, la voix de notre lâcheté qui se révolte contre la douleur et trouve que la vertu coûte trop cher. Mais, au milieu de ces obscurités du dehors et du dedans, l'âme religieuse sent bien qu'après tout Dieu ne peut pas avoir tort, que l'objection n'est qu'une tentative de l'ennemi pour lui faire déserter le drapeau de la vertu, et que porter envie au bonheur des méchants c'est insulter les enfants de Dieu. Dans la nuit où sa raison tâtonne avec angoisse, sa volonté ne se détache point de la loi du devoir; plus que jamais elle tient *sa faible main* dans la *main paternelle* de ce Dieu dont on veut la séparer. Et alors le nuage se dissipe, la lumière se fait, le sens vrai de la vie se dévoile, la raison se remet d'accord avec la foi; et la crise se termine, comme elle a commencé, par un acte d'amour.

Et le cœur alors devient digne d'entendre le dernier mot que la philosophie chrétienne ait à dire à l'innocent qui souffre. Elle lui dit

que ses souffrances, qui lui sont devenues un mérite par la sérénité de leur acceptation, sont un mérite réversible sur d'autres âmes. Comme le Sauveur a, par sa Passion, racheté le genre humain tout entier en payant la dette de ce grand insolvable, ainsi les épreuves que le chrétien endure peuvent devenir, en union avec ces mérites infinis, le prix d'une autre âme, ou la rançon d'un peuple tout entier, ou la force invisible qui assure le triomphe de quelque sainte cause. Ainsi les larmes de Monique ont préparé la conversion d'Augustin avec une efficacité qu'un saint évêque d'Afrique avait osé garantir d'avance. Ainsi Jeanne d'Arc a plus fait peut-être pour nos aïeux par son supplice que par ses victoires. « Ainsi, dit Joseph de Maistre, qui a creusé jusqu'à ses dernières profondeurs le magnifique mystère du dévouement expliquant le douloureux mystère de la souffrance, ainsi il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, ou dans celui de Mme Elisabeth, sa céleste sœur, tel mouvement, telle acceptation capables de sauver la France. »

Ces acceptations qui transfigurent la souffrance sont le secret de Dieu. Mais souvent, quand le sacrifice a été consommé par la mort, Dieu permet que ce sublime secret transpire et que le problème de la douleur reçoive par des révélations d'outre-tombe sa solution dernière et splendide. Le peu qu'on apprend ainsi permet d'en deviner beaucoup plus ; il nous fait toucher du doigt le *substratum* mystérieux de dévouements et de sacrifices sur lequel reposent tels grands effets qui semblent et qui sont hors de toute proportion avec leurs causes visibles. Combien d'immolations volontairement cherchées ou héroïquement acceptées dans tous les siècles de l'Église, pour sauver les grandes œuvres catholiques d'une destruction qui semblait inévitable ! Au siècle dernier, combien de vies joyeusement offertes, combien de souffrances du corps ou de l'âme embrassées avec amour pour la prolongation de ce pontificat de Pie IX qui put ainsi dépasser les années de Pierre ! Et quand on regarde les choses par ce côté, qui est le vrai, comme on comprend que si le sacrifice du Calvaire est le chef-d'œuvre de l'amour de Dieu pour le monde, la volontaire oblation que

l'homme fait du sang de son cœur en union avec le sang divin est le chef-d'œuvre de l'amour qui monte de l'homme à Dieu ! »[1]

Nous ne pouvons poursuivre cette analyse, qui exigerait de trop grands développements et des aperçus parfois trop philosophiques. Il sera plus pratique et plus intéressant pour nos lecteurs, après avoir vu la manière générale dont procède de Maistre, de lire quelques pages de ce magistral traité. Nous reproduisons donc un de ses *entretiens*[2] et faisons des vœux pour que cette vigoureuse dialectique inspire aux jeunes gens la pensée et le désir de se procurer un si beau livre afin de l'étudier à fond.

* * *

Le comte. — Au point où nous ont amené nos conversations précédentes, je dis qu'il ne faut avoir aucune répugnance à croire et à dire qu'on prie Dieu, comme on prie un souverain, et que la prière a, dans l'ordre supérieur comme dans l'ordre temporel, le pouvoir d'obtenir des grâces et de prévenir des maux.

Le chevalier. — Il faut que je vous le dise franchement : ce sujet de la prière que vous avez traité est un de ceux où, sans trouver dans mon esprit aucune dénégation formelle, je ne vois cependant les objets que d'une manière confuse. Jamais je ne me suis moqué de mon curé lorsqu'il menaçait ses paroissiens de la grêle ou de la nielle, parce qu'ils n'avaient pas assisté à la messe le dimanche ; cependant j'observe un ordre si invariable dans les phénomènes physiques, que je ne comprends pas trop comment les prières de ces pauvres petits hommes pourraient avoir quelque influence sur ces phénomènes. L'électricité, par exemple, est nécessaire au monde comme le feu ou la lumière : et puisqu'il ne peut se passer d'électricité, comment pourrait-il se passer de tonnerre ? La foudre est un météore comme la rosée ; le premier est terrible pour nous ; mais qu'importe à la nature, qui n'a peur de rien ? Lorsqu'un météorologiste s'est assuré,

(1) A. de Margerie, *Joseph de Maistre.*

(2) Les *soirées* sont divisées en entretiens.

par une suite d'observations exactes, qu'il doit tomber dans un certain pays tant de pouces d'eau par an, il se met à rire en assistant à des prières publiques pour la pluie. Je ne l'approuve point : mais pourquoi vous cacher que les plaisanteries des physiciens me font éprouver un certain malaise intérieur? Encore une fois, je ne veux point argumenter contre les idées reçues ; mais cependant faudra-t-il donc prier pour que la foudre se civilise, pour que les tigres s'apprivoisent et que les volcans ne soient plus que des illuminations ? Le Sibérien demandera-t-il au ciel des oliviers, ou le Provençal du klukwa [1] ?

Et que dirons-nous de la guerre, sujet éternel de nos supplications ou de nos actions de grâces ? Partout on demande la victoire, sans pouvoir ébranler la règle générale qui l'adjuge *aux plus gros bataillons*. L'injustice sous les lauriers traînant à sa suite le bon droit vaincu et dépouillé, ne vient-elle pas nous étourdir tous les jours avec ses insupportables *Te Deum ?* Bon Dieu ! qu'a donc de commun la protection céleste avec toutes ces horreurs que j'ai vues de trop près ? Toutes les fois que ces cantiques de la victoire ont frappé mon oreille, toutes les fois même que j'y ai pensé,

Je n'ai cessé de voir tous ces voleurs de nuit
Qui, dans un chemin creux, sans tambour et sans bruit,
Discrètement armés de sabres et d'échelles,
Assassinent d'abord cinq ou six sentinelles ;
Puis, montant lestement aux murs de la cité,
Où les pauvres bourgeois dormaient en sûreté,
Portent dans leur logis le fer avec les flammes,
Poignardent les maris, les enfants et les femmes......

Le comte. — Ah ! je vous arrête, mon cher chevalier, vous citez Voltaire ! Je ne suis pas assez sévère pour vous priver du plaisir de rappeler en passant quelques mots heureux tombés de cette plume étincelante ; mais vous le citez comme autorité, et cela n'est pas permis chez moi.

(1) Petite baie rouge dont on fait des confitures et une boisson acidulée, très appréciée des malheureux déportés.

Le chevalier. — Cependant il n'existe plus : comment peut-on conserver tant de rancune contre les morts ?

Le comte. — Mais ses œuvres ne sont pas mortes ; elles vivent, elles nous tuent : il me semble que ma haine est suffisamment justifiée.

Le chevalier. — A la bonne heure ; mais permettez-moi de vous le dire, il ne faut pas que ce sentiment, quoique bien fondé dans son principe, nous rende injustes envers un si beau génie, et ferme nos yeux sur ce talent universel qu'on doit regarder comme une brillante propriété de la France.

Le comte. — Beau génie tant qu'il vous plaira, M. le chevalier ; il n'en sera pas moins vrai qu'en louant Voltaire, il ne faut le louer qu'avec une certaine retenue, j'ai presque dit, à contre-cœur. L'admiration effrénée dont trop de gens l'entourent est le signe infaillible d'une âme corrompue. Qu'on ne se fasse point illusion : si quelqu'un, en parcourant sa bibliothèque, se sent attiré vers les Œuvres de Ferney, Dieu ne l'aime pas. Souvent on s'est moqué de l'autorité ecclésiastique qui condamnait les livres *in odium auctoris* [1] ; en vérité rien n'était plus juste : refusez les honneurs du génie à celui qui abuse de ses dons. Si cette loi était sévèrement observée, on verrait bientôt disparaître les livres empoisonnés ; mais puisqu'il ne dépend pas de nous de la promulguer, gardons-nous au moins de donner dans l'excès, bien plus répréhensible qu'on ne le croit, d'exalter sans mesure les écrivains coupables, et celui-là surtout. Il a prononcé contre lui-même, sans s'en apercevoir, un arrêt terrible, car c'est lui qui a dit : « Un esprit corrompu ne fut jamais sublime. » Rien n'est plus vrai, et c'est pourquoi Voltaire, avec ses cent volumes, ne fut jamais que joli ; j'excepte la tragédie, où la nature de l'ouvrage le forçait d'exprimer de nobles sentiments étrangers à son caractère ; et même encore sur la scène, qui est son triomphe, il ne trompe pas des yeux exercés. Dans ses meilleures pièces, il ressemble à ses deux grands rivaux,

(1) Par aversion pour l'auteur.

comme le plus habile hypocrite ressemble à un saint. Je n'entends point d'ailleurs contester son mérite dramatique, je m'en tiens à ma première observation : dès que Voltaire parle en son nom, il n'est que *joli ;* rien ne peut l'échauffer, pas même la bataille de Fontenoy. *Il est charmant*, dit-on : je le dis aussi, mais j'entends que ce mot soit une critique. Du reste, je ne puis souffrir l'exagération qui le nomme *universel.* Certes, je vois de belles exceptions à cette universalité. Il est nul dans l'ode : et qui pourrait s'en étonner ? l'impiété réfléchie avait tué chez lui la flamme divine de l'enthousiasme. Il est encore nul, et même jusqu'au ridicule, dans le drame lyrique, son oreille ayant été absolument fermée aux beautés harmoniques comme ses yeux l'étaient à celles de l'art. Dans les genres qui paraissent les plus analogues à son talent naturel, il se traîne : il est médiocre, froid, et souvent (qui le croirait ?) lourd et grossier dans la comédie ; car le méchant n'est jamais comique. Par la même raison, il n'a pas su faire une épigramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers. S'il essaie la satire, il glisse dans le libelle ; il est insupportable dans l'histoire, en dépit de son art, de son élégance et des grâces de son style, aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui manquent et qui sont la vie de l'histoire : la gravité, la bonne foi et la dignité. Quant à son poème *épique*, je n'ai pas le droit d'en parler : car pour juger un livre, il faut l'avoir lu, et pour le lire il faut être éveillé. Une monotonie assoupissante plane sur la plupart de ses écrits, qui n'ont que deux sujets, la Bible et ses ennemis : il blasphème ou il insulte. Sa plaisanterie si vantée est cependant loin d'être irréprochable : le rire qu'elle excite n'est pas légitime ; c'est une grimace.

N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fut écrit sur son visage? Après tant d'années il est temps encore d'en faire l'expérience. Allez contempler sa figure au palais de l'*Ermitage :* jamais je ne la regarde sans me féliciter de ce qu'elle ne nous a point été transmise par quelque ciseau héritier des Grecs, qui aurait su peut-être y répandre un certain beau idéal. Ici tout est naturel. Il y a

autant de vérité dans cette tête qu'il y en aurait dans un plâtre pris sur le cadavre. Voyez ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine ; cette bouche, — je dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, — ce *rictus* épouvantable, courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme !

Ne me parlez pas de cet homme, je ne puis en soutenir l'idée. Ah ! qu'il nous a fait de mal ! Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son *aiguillon*, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens ; il les imbibe de ses poisons qu'il transmet ainsi d'une génération à l'autre. C'est en vain que, pour voiler d'inexprimables attentats, ses stupides admirateurs nous assourdissent de tirades sonores où il a parlé supérieurement des objets les plus vénérés. Ces aveugles volontaires ne voient pas qu'ils achèvent ainsi la condamnation de ce coupable écrivain. Si Fénelon, avec la même plume qui peignit les joies célestes, avait écrit le livre *du Prince*, il serait mille fois plus vil et plus coupable que Machiavel. Le grand crime de Voltaire est l'abus du talent et la prostitution réfléchie d'un génie créé pour célébrer Dieu et la vertu. Il ne saurait alléguer, comme tant d'autres, la jeunesse, l'inconsidération, l'entraînement des passions, et pour terminer, enfin, la triste faiblesse de notre nature. Rien ne l'absout : sa corruption est d'un genre qui n'appartient qu'à lui ; elle s'enracine dans les dernières fibres de son cœur et se fortifie de toutes les forces de son entendement. Toujours alliée au sacrilège, elle brave Dieu en perdant les hommes. Avec une fureur qui n'a pas d'exemple, cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer l'ennemi personnel du Sauveur des hommes ; il ose du fond de son néant lui donner un nom ridicule, et cette loi adorable que l'Homme-Dieu apporta sur la terre, il l'appelle L'INFAME. Abandonné de Dieu, qui punit en se retirant, il ne connaît plus de frein. D'autres

cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve ; il livre son imagination à l'enthousiasme de l'enfer, qui lui prête toutes ses forces pour le traîner jusqu'aux extrêmes limites du mal. Il invente des prodiges, des monstres qui font pâlir. Paris le couronna, Sodome l'eût banni. Profanateur effronté de la langue universelle et de ses plus grands noms, le dernier des hommes après ceux qui l'aiment ! comment vous peindrais-je ce qu'il me fait éprouver ? Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... par la main du bourreau.

Le chevalier. — Citoyen, voyons votre pouls.

Le comte. — Ah ! vous me citez encore un de vos amis ! mais je vous répondrai comme lui : Voyez plutôt l'hiver sur ma tête. Ces cheveux blancs vous déclarent assez que le temps du fanatisme et même des simples exagérations a passé pour moi. Il y a d'ailleurs une certaine *colère rationnelle* qui s'accorde fort bien avec la sagesse; l'Esprit-Saint lui-même l'a déclarée formellement exempte de péché.

Le sénateur. — Après la *sortie rationnelle* de notre ami, que pourrais-je ajouter sur l'*homme universel* ? Mais croyez, mon très cher chevalier, qu'en vous appuyant malheureusement sur lui, vous venez de nous exposer à la tentation la plus perfide qui puisse se présenter à l'esprit humain : c'est celle de croire aux lois invariables de la nature. Ce système a des apparences séduisantes, et il mène droit à ne plus prier, c'est-à-dire à perdre la vie spirituelle ; car la prière est la respiration de l'âme ; et qui ne prie plus, ne vit plus. Point de religion sans prière, a dit ce même Voltaire que vous venez de citer : rien de plus évident ; et par une conséquence nécessaire, point de prière, point de religion. C'est à peu près l'état où nous sommes réduits : car les hommes n'ayant jamais prié qu'en vertu d'une Religion révélée (ou reconnue pour telle), à mesure qu'ils se sont approchés du déisme, qui n'est rien et

ne peut rien, ils ont cessé de prier et maintenant vous les voyez courbés vers la terre, uniquement occupés de lois et d'études physiques, et n'ayant plus le moindre sentiment de leur dignité naturelle. Tel est le malheur de ces hommes qu'ils ne peuvent même plus désirer leur propre régénération, non point seulement par la raison connue qu'on ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas, mais parce qu'ils trouvent dans leur abrutissement moral je ne sais quel charme affreux qui est un châtiment épouvantable. C'est donc en vain qu'on leur parlerait de ce qu'ils sont et de ce qu'ils devaient être. Plongés dans l'atmosphère divine, ils refusent de vivre, tandis que s'ils voulaient seulement ouvrir la bouche, ils attireraient l'esprit. Tel est l'homme qui ne prie plus ; et si le culte public (il ne faudrait pas d'autre preuve de son indispensable nécessité) ne s'opposait pas un peu à la dégradation universelle, je crois, sur mon honneur, que nous deviendrions enfin de véritables brutes. Aussi rien n'égale l'antipathie des hommes dont je vous parle pour ce culte et pour ses ministres. De tristes confidences m'ont appris qu'il en est pour qui l'air d'une église est une espèce de mofette qui les oppresse au pied de la lettre, et les oblige de sortir ; tandis que les âmes saines s'y sentent pénétrées de je ne sais quelle rosée spirituelle qui n'a point de nom, mais qui n'en a point besoin, car personne ne peut la méconnaître.

Votre Vincent de Lérins a donné une règle fameuse en fait de religion : il a dit qu'il fallait croire ce qui a été cru TOUJOURS, PARTOUT et PAR TOUS. Il n'y a rien de si vrai et de si généralement vrai. L'homme, malgré sa fatale dégradation, porte toujours des marques évidentes de son origine divine, de manière que toute croyance universelle est toujours plus ou moins vraie ; c'est-à-dire que l'homme peut bien avoir couvert et, pour ainsi dire, *encroûté* la vérité par les erreurs dont il l'a surchargée ; mais ces erreurs seront locales, et la vérité universelle se montrera toujours. Or, les hommes ont toujours et partout prié. Ils ont pu sans doute prier mal : ils ont pu demander ce qu'il ne fallait pas, ou ne pas demander ce qu'il

fallait, et voilà l'homme ; mais toujours ils ont prié, et voilà Dieu. Le beau système des lois invariables nous mènerait droit au fatalisme, et ferait de l'homme une statue. Je proteste, comme notre ami l'a fait hier, que je n'entends point insulter la raison. Je la respecte infiniment malgré tout le mal qu'elle nous a fait ; mais ce qu'il y a de bien sûr, c'est que toutes les fois qu'elle se trouve opposée *au sens commun*, nous devons la repousser comme une empoisonneuse. C'est elle qui a dit : Rien ne doit arriver que ce qui arrive, rien n'arrive que ce qui doit arriver. Mais le bon sens a dit : Si vous priez, telle chose qui devait arriver, n'arrivera pas ou pourra ne pas arriver ; en quoi le sens commun a fort bien raisonné, tandis que la raison n'avait pas le sens commun. Et peu importe, au reste, qu'on puisse opposer à des vérités prouvées certaines subtilités dont le raisonnement ne sait pas se tirer sur-le-champ ; car il n'y a pas de moyen plus infaillible de donner dans les erreurs les plus grossières et les plus funestes que de rejeter tel ou tel dogme, uniquement parce qu'il souffre une objection que nous ne savons pas résoudre !

Le comte. — Vous avez parfaitement raison, mon cher sénateur : aucune objection ne peut être admise contre la vérité, autrement la vérité ne serait plus vérité. Dès que son caractère est reconnu, l'insolubilité de l'objection ne suppose plus qu'un défaut de connaissances de la part de celui qui ne sait pas la résoudre. On a appelé en témoignage contre Moïse l'histoire, la chronologie, l'astronomie, la géologie, etc. Les objections ont disparu devant la véritable science ; mais ceux-là furent grandement sages qui les méprisèrent avant tout examen, ou qui ne les examinèrent que pour trouver la réponse, mais sans douter jamais qu'il y en eût une. L'objection mathématique même doit être méprisée : car elle sera sans doute une vérité démontrée ; mais jamais on ne pourra démontrer qu'elle contredise la vérité antérieurement démontrée. Posons en fait que par un accord suffisant de témoignages historiques (que je suppose seulement), il soit parfaitement prouvé qu'Archimède brûla la flotte de Marcellus avec un miroir ardent : toutes les objec-



Les nombreux oiseaux qui nichent dans les bocages voisins. (P. 199.)

tions de la géométrie disparaissent. Elle aura beau me dire : Mais ne savez-vous pas que tout miroir ardent réunit les rayons au quart de son diamètre de sphéricité ; que vous ne pouvez éloigner le foyer sans diminuer la chaleur, à moins que vous n'agrandissiez le miroir en proportion suffisante, et qu'en donnant le moindre éloignement possible à la flotte romaine, le miroir capable de la brûler n'aurait pas été moins grand que la ville de Syracuse ? Qu'avez-vous à répondre à cela ? — Je lui dirai : J'ai à vous répondre qu'Archimède brûla la flotte romaine avec un miroir ardent. Kircher vient ensuite m'expliquer l'énigme : il retrouve le miroir d'Archimède, et des écrivains ensevelis dans la poussière des bibliothèques en sortent pour rendre témoignage au génie de ce docte moderne : j'admirerai fort Kircher; je le remercierai même : cependant je n'avais pas besoin de lui pour croire. On disait jadis au célèbre Copernic : Si votre système était vrai, Vénus aurait des phases comme la lune : elle n'en a pas cependant ; donc toute la nouvelle théorie s'évanouit : c'était une objection mathématique dans toute la force du terme. Suivant une ancienne tradition dont je ne sais plus retrouver l'origine dans ma mémoire, il répondit : J'avoue que je n'ai rien à répondre ; mais Dieu fera la grâce qu'on trouvera une réponse. En effet, Dieu fit la grâce (mais après la mort du grand homme) que Galilée trouvât les lunettes d'approche avec lesquelles il vit les phases ; de manière que *l'objection insoluble* devint le complément de la démonstration. Cet exemple fournit un argument qui me paraît de la plus grande force dans les discussions religieuses, et plus d'une fois je m'en suis servi avec avantage à l'égard de quelques bons esprits.

Le chevalier. — Vous me rappelez une anecdote de ma première jeunesse. Il y avait chez moi un vieil abbé *Poulet*, véritable meuble du château, qui avait jadis enseigné mon père et mes oncles, et qui se serait fait pendre pour toute la famille; un peu morose et grondant toujours ; au demeurant, le meilleur des humains. J'étais entré un jour dans son cabinet, et la conversation étant tombée, je ne sais comment, sur les flèches des anciens : « Savez-vous bien, me dit-il,

M. le chevalier, ce que c'était qu'une flèche antique, et quelle en était la vitesse? Elle était telle que la garniture de plomb qui servait, pour ainsi dire, de lest à la flèche, s'échauffait quelquefois par le frottement de l'air au point de se dissoudre ! » Je me mis à rire. « Allons donc, mon cher abbé, vous radotez : croyez-vous qu'une flèche antique allât plus vite qu'une balle moderne chaussée d'une arquebuse rayée? Vous voyez cependant que cette balle ne fond pas. » Il me regarda avec un certain rire grimacier qui m'aurait montré toutes ses dents, s'il en avait eu, et qui voulait dire assez clairement : Vous n'êtes qu'un *blanc-bec* ; puis il alla prendre sur un guéridon vermoulu un vieil Aristote qu'il apporta sur la table. Il le feuilleta pendant quelques instants ; frappant ensuite du revers de la main sur l'endroit qu'il avait trouvé : « Je ne radote point, dit-il ; voilà un texte que les plus jolis arquebusiers du monde n'effaceront jamais, » et il fit une marque sur la marge avec l'ongle du pouce. Souvent il m'est arrivé de penser à ce plomb des anciennes flèches, que vous me rappelez encore en ce moment. Si ce qu'en dit Aristote est vrai, voilà encore une vérité qu'il faudra admettre en dépit d'une objection insoluble tirée de la physique.

Le comte. — Sans doute, si le fait est prouvé, ce que je ne puis examiner dans ce moment. Il me suffit de tirer de la masse de ces faits une théorie générale, une espèce de formule qui serve à la résolution de tous les cas particuliers. Je veux dire : « Que toutes les fois qu'une proposition sera prouvée par le genre de preuve qui lui appartient, l'objection quelconque, *même insoluble, ne doit plus être écoutée.* » Il résulte seulement de l'impuissauce de répondre, que les deux propositions, tenues pour vraies, ne se trouvent nullement en contradiction ; ce qui peut toujours arriver lorsque la contradiction n'est pas, comme on dit, *dans les termes*.

Le chevalier. — Je voudrais comprendre cela mieux.

Le comte. — Aucune autorité dans le monde, par exemple, n'a droit de révéler que trois ne sont qu'un : car un et trois me sont connus, et comme le sens attaché aux termes ne change pas dans les

deux propositions, vouloir me faire croire que trois et un sont et ne sont pas la même chose, c'est m'ordonner de croire de la part de Dieu que Dieu n'existe pas. Mais si l'on me dit que trois personnes ne font qu'une nature : pourvu que la révélation, d'accord encore, quoique sans nécessité, avec les spéculations les plus solides de la psychologie, et même avec les traditions plus ou moins obscures de toutes les nations, me fournisse une démonstration suffisante, je suis prêt à croire ! Et peu m'importe que trois ne soient pas un, car ce n'est pas de quoi il s'agit, mais de savoir si trois personnes ne peuvent être une seule nature, ce qui fait une tout autre question.

Le sénateur. — En effet, la contradiction ne pouvant être affirmée ni des choses, puisqu'on ne les connaît pas, ni des termes, puisqu'ils ont changé, où serait-elle, s'il vous plaît ? Permis donc aux stoïciens de nous dire que cette proposition, *il pleuvra demain*, est aussi certaine et aussi immuable dans l'ordre des destinées que cette autre, *il a plu hier* ; et permis à eux encore de nous embarrasser, s'ils le pouvaient, par les sophismes les plus éblouissants. Nous les laisserons dire, car l'objection ne doit point être admise contre la démonstration qui résulte de la croyance innée de tous les hommes. Si vous m'en croyez donc, M. le chevalier, vous continuerez à faire chez vous lorsque vous y serez, les prières des *Rogations*. Il sera même bon, en attendant, de prier Dieu pour qu'il vous fasse la grâce de retourner chez vous, en laissant dire de même ceux qui vous objecteraient qu'il est décidé d'avance si vous reverrez ou non votre chère patrie.

Le comte. — Quoique je sois, comme vous l'avez vu, intimement persuadé que le sentiment général de tous les hommes forme, pour ainsi dire, des vérités d'intuition devant lesquelles tous les sophismes du raisonnement disparaissent, je crois cependant comme vous, M. le sénateur, que, sur la question présente, nous n'en sommes pas du tout réduits aux sentiments ; car, d'abord, si vous y regardez de près, vous sentirez le sophisme sans pouvoir bien l'éclaircir. Cette proposition : *il a plu hier*, n'est pas plus sûre que l'autre, *il pleuvra demain* : sans doute, *si en effet il doit pleuvoir ;* mais c'est précisément

de quoi il s'agit, de manière que la question recommence. En second lieu, et c'est ici le principal, je ne vois point ces règles immuables, et cette chaîne inflexible des événements dont on a tant parlé. Je ne vois, au contraire, dans la nature, que des ressorts souples, tels qu'ils doivent être libres, qui se combinent fréquemment sur la terre avec les lois matérielles de la nature. Voyez en combien de manières et jusqu'à quel point nous influons sur la reproduction des plantes. La greffe, par exemple, est ou n'est pas une loi de la nature, suivant que l'homme existe ou n'existe pas. Vous nous parlez, M. le chevalier, d'une certaine quantité d'eau précisément due à chaque pays dans le cours d'une année. Comme je me suis jamais occupé de météorologie, je ne sais ce qu'on a dit sur ce point ; bien qu'à vous dire la vérité, l'expérience me semble impossible, du moins avec une certitude même approximative. Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir ici que d'une année commune : à quelle distance placerons-nous donc les deux termes de la période ? Ils sont peut-être éloignés de dix ans, peut-être de cent. Mais je veux faire beau jeu à ces raisonneurs. J'admets que, dans chaque année, il doive tomber dans chaque pays précisément la même quantité d'eau : ce sera la loi invariable ; mais la distribution de cette eau sera, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la *partie flexible* de la loi. Ainsi vous voyez qu'avec vos lois *invariables* nous pourrons fort bien encore avoir des inondations et des sécheresses ; des pluies *générales* pour le monde, et des pluies d'*exception* pour ceux qui ont su les demander [1]. Nous ne prierons donc point pour que l'olivier croisse en Sibérie, et le *klukwa* en Provence ; mais nous prierons pour que l'olivier ne gèle point dans les campagnes d'Aix, comme il arriva en 1709, et pour que le *klukwa* n'ait point trop chaud pendant votre rapide été. Tous les philosophes de notre siècle ne parlent que de lois invariables ; je le crois : il ne s'agit pour eux que d'empêcher l'homme de prier, et c'est le moyen infaillible d'y parvenir. De là vient la colère de ces mécréants lorsque les prédica-

(1) *Pluviam voluntariam* segregabis, *Deus, hæreditati tuæ,* dit David. (Vous mettrez à part pour vos enfants la pluie que vous envoyez au gré de votre volonté).

teurs ou les écrivains moralistes se sont avisés de nous dire que les fléaux matériels de ce monde, tels que les volcans, les tremblements de terre, etc., étaient des châtiments divins. Ils nous soutiennent, eux, qu'il était rigoureusement nécessaire que Lisbonne fût détruite le 1er novembre 1755 ; comme il était nécessaire que le soleil se levât le même jour : belle théorie en vérité et tout à fait propre à perfectionner l'homme ! Je me rappelle que je fus indigné un jour en lisant le sermon qu'Herder adresse quelque part à Voltaire, au sujet de son poème sur ce désastre de Lisbonne : « Vous osez, lui dit-il sérieusement, vous plaindre à la Providence de la destruction de cette ville : vous n'y pensez pas ! c'est un blasphème formel contre l'*éternelle sagesse*. Ne savez-vous pas que l'homme, ainsi que ses poutres et ses tuiles, est *débiteur du néant*, et que tout ce qui existe doit payer sa dette ? Les éléments s'assemblent, les éléments se désunissent ; *c'est une loi nécessaire de la nature :* qu'y a-t-il donc là d'étonnant ou qui puisse motiver une plainte ? »

N'est-ce pas, messieurs, que voilà une belle consolation et bien digne de l'honnête comédien qui enseignait le panthéisme dans ses écrits ? Mais la philosophie n'en sait pas davantage. Depuis Épictète jusqu'à la fin des siècles, ce sera sa manière invariable et *sa loi nécessaire*. Elle ne connaît pas l'huile de la consolation. Elle dessèche, elle racornit le cœur et lorsqu'elle a endurci un homme, elle croit avoir fait un sage [1]. Voltaire, au surplus, avait répondu d'avance à son critique dans ce même poème sur le désastre de Lisbonne :

Non, ne présentez plus à mon cœur agité
Ces immuables lois de la nécessité,
Cette chaîne des corps, des esprits et des mondes :
O rêves des savants ! ô chimères profondes !
Dieu tient en main la chaîne et n'est point enchaîné :
Par son choix bienfaisant tout est déterminé ;
Il est libre, il est juste, il n'est point implacable.

(1) Il y a autant de différence entre la véritable morale et la leur (celle des philosophes stoïciens et épicuriens) qu'il y en a entre la joie et la patience ; car leur tranquillité n'est fondée que sur la nécessité. (Leibnitz.)

Jusqu'ici il serait impossible de dire mieux ; mais comme s'il se repentait d'avoir parlé raison, il ajoute tout de suite :

> Pourquoi donc souffrons-nous sous un maître équitable ?
> Voilà le nœud fatal qu'il fallait délier.

Ici commencent les questions téméraires : Pourquoi donc souffrons-nous sous un maître équitable ? Le catéchisme et le sens commun répondent de concert : *Parce que nous le méritons*. Voilà le nœud fatal sagement délié, et jamais on ne s'écartera de cette solution sans déraisonner. En vain ce même Voltaire s'écriera :

> Direz-vous en voyant cet amas de victimes :
> Dieu s'est vengé ; leur mort est le prix de leurs crimes ?
> Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
> Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?

Mauvais raisonnement ! Défaut d'attention et d'analyse. Sans doute qu'il y avait des enfants à Lisbonne comme il y en avait à Herculanum, l'an 79 de notre ère ; comme il y en avait au temps du déluge. Lorsque Dieu punit une société quelconque pour les crimes qu'elle a commis, il fait justice comme nous la faisons nous-mêmes dans ces sortes de cas, sans que personne s'avise de s'en plaindre. Une ville se révolte : elle massacre les représentants du souverain : elle lui ferme ses portes ; elle se défend contre lui ; elle est prise. Le prince la fait démanteler et la dépouille de tous ses privilèges ; personne ne blâmera ce jugement sous le prétexte des innocents renfermés dans la ville. Ne traitons jamais deux questions à la fois. La ville a été punie à cause de son crime, et sans ce crime elle n'aurait pas souffert. Voilà une proposition vraie et indépendante de toute autre. Me demanderez-vous ensuite pourquoi les innocents ont été enveloppés dans la même peine ? C'est une autre question à laquelle je ne suis nullement obligé de répondre. Je pourrais avouer que je n'y comprends rien, sans altérer l'évidence de la première proposition. Je puis aussi répondre que le souverain est dans

l'impossibilité de se conduire autrement, et je ne manquerais pas de bonnes raisons pour l'établir.

Le chevalier. — Permettez-moi de vous le demander : qui empêcherait ce bon roi de prendre sous sa protection les habitants de cette ville demeurés fidèles, de les transporter dans quelque province plus heureuse, pour les y faire jouir, je ne dis pas des mêmes privilèges, mais de privilèges encore plus grands et plus dignes de leur fidélité ?

Le comte. — C'est précisément ce que fait Dieu, lorsque des innocents périssent dans une catastrophe générale : mais revenons. Je me flatte que Voltaire n'avait pas plus sincèrement pitié que moi de ces malheureux enfants sur le sein maternel écrasés et sanglants ; mais c'est folie de les citer pour contredire le prédicateur qui s'écrie: Dieu s'est vengé, ces maux sont le prix de nos crimes ! car rien n'est plus vrai en général. Il s'agit seulement d'expliquer pourquoi l'innocent est enveloppé dans la peine portée contre les coupables : mais comme je vous le disais tout à l'heure, ce n'est qu'une objection ; et si nous faisions plier les vérités devant les difficultés, il n'y a plus de philosophie. Je doute d'ailleurs que Voltaire, qui écrivait si vite, ait fait attention qu'au lieu de traiter une question particulière, relative à l'événement dont il s'occupait dans cette occasion, il en traitait une générale ; et qu'il demandait, sans s'en apercevoir, pourquoi les enfants qui n'ont pu encore ni mériter ni démériter sont sujets dans tout l'univers aux mêmes maux qui peuvent affliger les hommes faits ? Car s'il est décidé qu'un certain nombre d'enfants doivent périr, je ne vois pas comment il leur importe de mourir d'une manière plutôt que d'une autre. Qu'un poignard traverse le cœur d'un homme, ou qu'un peu de sang s'accumule dans son cerveau, il tombe mort également ; mais dans le premier cas on dit qu'il a fini ses jours par une mort violente. Pour Dieu, cependant, il n'y a point de mort violente. Une lame d'acier placée dans le cœur est une maladie, comme un simple durillon que nous appellerions *polype*.

Il faudrait donc s'élever encore plus haut, et demander en vertu de quelle cause il est devenu nécessaire qu'une foule d'enfants meurent à leur naissance, une foule d'autres avant l'âge de deux ans ; d'autres encore en très grand nombre, avant l'âge de raison. Toutes ces questions faites dans un esprit d'orgueil et de contention sont tout à fait dignes de *Mathieu Garo*, mais si on les propose avec une respectueuse curiosité, elles peuvent exercer notre esprit sans danger. Platon s'en est occupé ; car je me rappelle que, dans son traité de la République, il amène sur la scène un certain Levantin, qui raconte beaucoup de choses sur les supplices de l'autre vie, éternels ou temporaires ; car il les distingue très exactement. Mais à l'égard des enfants morts avant l'âge de raison, Platon dit qu'au sujet de leur état dans l'autre vie, cet étranger racontait des choses qui ne valent pas la peine d'être répétées.

Pourquoi ces enfants naissent-ils, ou pourquoi meurent-ils ? Qu'arrivera-t-il d'eux un jour ? Ce sont des mystères peut-être inabordables ; mais il faut avoir perdu le sens pour argumenter de ce qui ne se comprend pas contre ce qui se comprend très bien.

Voulez-vous entendre un autre sophisme sur le même sujet ? C'est encore Voltaire qui vous l'offrira ; et toujours dans le même ouvrage:

> Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
> Que Londres, que Paris plongés dans les délices ?
> Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris !

Grand Dieu ! cet homme voulait-il que le Tout-Puissant convertît le sol de toutes les grandes villes en places d'exécution ? ou bien voulait-il que Dieu ne punît jamais, parce qu'il ne punit pas toujours, et partout, et dans le même moment ?

Voltaire avait-il donc reçu la balance divine pour peser les crimes des rois et des individus, et pour assigner ponctuellement l'époque des supplices ? Et qu'aurait-il dit, ce téméraire, si, dans le moment où il écrivait ces lignes insensées, au milieu de la ville plongée dans les délices, il eût pu voir tout à coup, dans un avenir si peu reculé,

le comité de salut public, le tribunal révolutionnaire, et les longues pages du *Moniteur* toutes rouges de sang humain ?

Au reste, la pitié est sans doute un des plus nobles sentiments qui honorent l'homme, et il faut bien se garder de l'éteindre, de l'affaiblir même dans les cœurs ; cependant lorsqu'on traite des sujets philosophiques, on doit éviter soigneusement toute espèce de poésie, et ne voir dans les choses que les choses mêmes. Voltaire, par exemple, dans le poème que je vous cite, nous montre cent mille infortunés que la terre dévore : mais d'abord, pourquoi cent mille ? il a d'autant plus tort qu'il pouvait dire la vérité sans briser la mesure, puisqu'il ne périt en effet dans cette horrible catastrophe qu'environ vingt mille hommes ; beaucoup moins, par conséquent, que dans un assez grand nombre de batailles que je pourrais vous nommer. Ensuite il faut considérer que, dans ces grands malheurs, une foule de circonstances ne sont que pour les yeux. Qu'un malheureux enfant, par exemple, soit écrasé sous la pierre, c'est un spectacle épouvantable pour nous ; mais pour lui, il est beaucoup plus heureux que s'il était mort d'une variole confluente ou d'une dentition pénible. Que trois ou quatre mille hommes périssent disséminés sur un grand espace, ou tout à la fois et d'un seul coup, par un tremblement de terre ou une inondation, c'est la même chose sans doute pour la raison ; mais pour l'imagination la différence est énorme : de manière qu'il peut très bien se faire qu'un de ces événements terribles que nous mettons au rang des plus grands fléaux de l'univers, ne soit rien dans le fait, je ne dis pas pour l'humanité en général, mais pour une seule contrée. Vous pouvez voir ici un nouvel exemple de ces lois à la fois souples et invariables qui régissent l'univers : regardons, si vous voulez, comme un point déterminé que, dans un temps donné, il doive mourir tant d'hommes dans un tel pays : voilà qui sera invariable ; mais la distribution de la vie parmi les individus, de même que le lieu et le temps des morts, forment ce que j'ai nommé la partie flexible de la loi ; de sorte qu'une ville entière peut être abîmée sans que la mortalité ait augmenté. Le fléau

peut même se trouver doublement juste, à raison des coupables qui ont été punis, et des innocents qui ont acquis par compensation une vie plus longue et plus heureuse. La toute-puissante sagesse qui règle tout, a des moyens si nombreux, si diversifiés, si admirables, que la partie accessible à nos regards devrait bien nous apprendre à révérer l'autre. J'ai eu connaissance, il y a bien des années, de certaines tables mortuaires faites dans une très petite province avec toute l'attention et tous les moyens possibles d'exactitude. Je ne fus pas médiocrement surpris d'apprendre, par le résultat de ces tables, que deux épidémies furieuses de petite vérole n'avaient point augmenté la mortalité des années où cette maladie avait sévi. Tant il est vrai que cette force cachée que nous appelons nature, a des moyens de compensation dont on ne se doute guère.

Le sénateur. — Un adage sacré dit que l'orgueil est le commencement de tous nos crimes ; je pense qu'on pourrait fort bien ajouter : Et de toutes nos erreurs. C'est lui qui nous égare en nous inspirant un malheureux esprit de contention qui nous fait chercher des difficultés pour avoir le plaisir de contester, au lieu de les soumettre au principe prouvé ; mais je suis fort trompé si les disputeurs eux-mêmes ne sentent pas intérieurement que c'est chose tout à fait vaine. Combien de disputes finiraient si tout homme était forcé de dire ce qu'il pense !

Le comte. — Je le crois tout comme vous, mais avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous faire observer un caractère particulier du christianisme, qui se présente à moi, à propos de ces calamités dont nous parlons. Si le christianisme était humain, son enseignement varierait avec les opinions humaines ; mais comme il part de l'Être immuable, il est immuable comme lui. Certainement cette Religion, qui est la mère de toute la bonne et véritable science qui existe dans le monde, et dont le plus grand intérêt est l'avancement de cette même science, se garde bien de nous l'interdire ou d'en gêner la marche. Elle approuve beaucoup, par exemple, que nous recherchions la nature de tous les agents physiques qui jouent un

rôle dans les grandes convulsions physiques. Quant à elle, qui se trouve en relation directe avec le souverain, elle ne s'occupe guère des ministres qui exécutent ses ordres. Elle sait qu'elle est faite pour prier et non pour disserter, puisqu'elle sait certainement tout ce qu'elle doit savoir. Qu'on l'approuve donc ou qu'on la blâme, qu'on l'admire ou qu'on la tourne en ridicule, elle demeure impassible ; et sur les ruines d'une ville renversée par un tremblement de terre, elle s'écrie au dix-huitième siècle, comme elle l'aurait fait au douzième :

« Nous vous en supplions, Seigneur, daignez nous protéger; raffermissez par votre grâce suprême cette terre ébranlée par nos iniquités, afin que les cœurs de tous les hommes connaissent que c'est votre courroux qui nous envoie ces châtiments, comme c'est votre miséricorde qui nous en délivre. »

Il n'y a pas là de lois immuables, comme vous le voyez ; maintenant c'est au législateur à savoir, en écartant même toute discussion sur la vérité des croyances, si une nation en corps gagne plus à se pénétrer de ces sentiments qu'à se livrer exclusivement à la recherche des causes physiques, à laquelle néanmoins je suis fort éloigné de refuser un très grand mérite de second ordre.

Le sénateur. — J'approuve fort que votre Église, qui a la prétention d'enseigner tout le monde, ne se laisse enseigner par personne ; et il faut sans doute qu'elle soit douée d'une grande confiance en elle-même, pour que l'opinion ne puisse absolument rien sur elle. En votre qualité de Latin....

Le comte. — Qu'appelez-vous donc *Latin*? Sachez, je vous en prie, qu'en matière de religion je suis *Grec* tout comme vous.

Le sénateur. — Allons donc, mon bon ami, ajournons la plaisanterie, si vous le voulez bien.

Le comte. — Je ne plaisante point du tout, je vous l'assure : le symbole des Apôtres n'a-t-il pas été écrit en grec avant de l'être en latin? Les symboles *grecs* de Nicée et de Constantinople, et celui de saint Athanase, ne contiennent-ils pas ma foi? et ne devrais-je pas mourir pour en défendre la vérité? J'espère que je suis de la religion

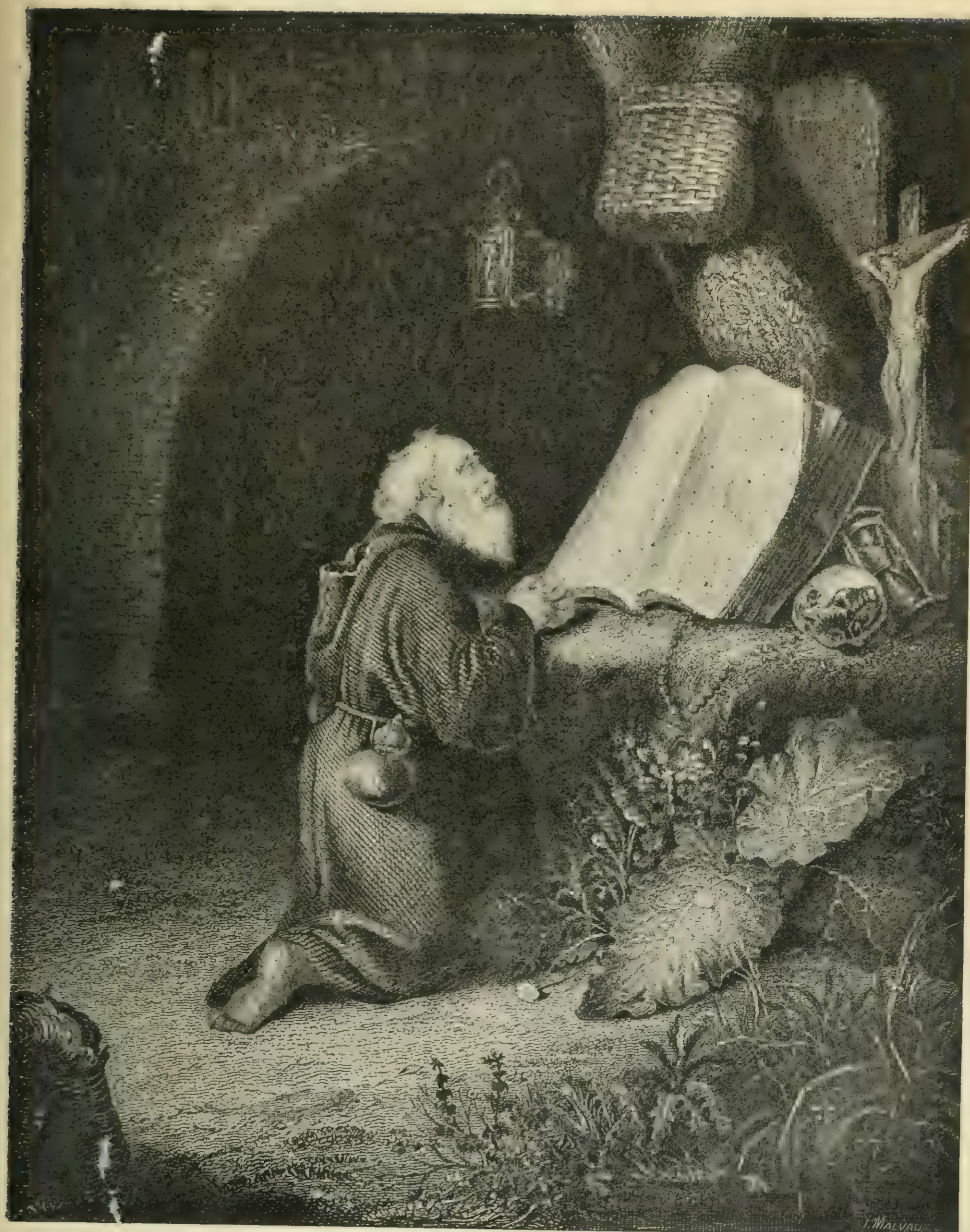
de saint Paul et de saint Luc, qui étaient *Grecs*. Je suis de la religion de saint Ignace martyr, de saint Justin, de saint Athanase, de saint Grégoire de Nysse, de saint Cyrille, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Épiphane, de tous les saints, en un mot, qui sont sur vos autels et dont vous portez les noms, et nommément de saint Chrysostome dont vous avez retenu la liturgie. J'admets tout ce que ces grands et saints personnages ont admis : je regrette tout ce qu'ils ont regretté ; je reçois de plus comme évangile tous les conciles œcuméniques convoqués dans la *Grèce d'Asie* ou dans la *Grèce d'Europe*. Je vous demande s'il est possible d'être plus Grec?

Le sénateur. — Ce que vous dites là me fait bien naître une idée que je crois juste. Si jamais il était question d'un traité de paix entre nous, on pourrait proposer le *statu quo ante bellum*. [1]

Le comte — Et moi, je signerais sur-le-champ! Mais qu'est-ce donc que vous vouliez dire sur ma qualité de *Latin?*

Le sénateur. — Je voulais dire qu'en votre qualité de *Latin*, vous en revenez toujours à l'autorité. Je m'amuse souvent à vous voir dormir sur cet oreiller. Au surplus, quand même je serais protestant, nous ne disputerions pas aujourd'hui : car c'est, à mon avis, très bien, très justement, et même, si vous voulez, très philosophiquement fait d'établir comme dogme national, que tout fléau du ciel est un châtiment : et quelle société humaine n'a pas cru cela? Quelle nation antique ou moderne, civilisée ou barbare, et dans tous les systèmes possibles de religion, n'a pas regardé ces calamités comme l'ouvrage d'une puissance supérieure qu'il était possible d'apaiser? Oui, l'on peut et l'on doit assurer, en général, que tout mal physique est un châtiment ; et qu'ainsi ceux que nous appelons *les fléaux du ciel*, sont nécessairement la suite d'un grand crime national, ou de l'accumulation des crimes individuels ; de manière que chacun de ces fléaux pouvait être prévenu, d'abord par une vie meilleure, et ensuite par la prière. Ainsi nous laisserons dire les sophistes avec leurs lois

(1) Revenir à ce qui existait avant le schisme.



Seigneur, daignez nous protéger ! (P. 195.)

éternelles et immuables, qui n'existent que dans leur imagination, et qui ne tendent à rien moins qu'à l'extinction de toute moralité, et à l'abrutissement absolu de l'espèce humaine [1]. Il faut de l'électricité, disiez-vous, M. le chevalier : donc il nous faut des tonnerres et des foudres, comme il nous faut de la rosée ; vous pourriez ajouter encore : comme il nous faut des loups, des tigres, des serpents à sonnettes, etc., etc. — Je l'ignore en vérité. L'homme étant dans un état de dégradation aussi visible que déplorable, je n'en sais pas assez pour décider quel être et quel phénomène sont dus uniquement à cet état. D'ailleurs, dans celui même où nous sommes, on se passe fort bien de loups en Angleterre : pourquoi, je vous prie, ne s'en passerait-on pas ailleurs? Je ne sais point du tout s'il est nécessaire que le tigre soit ce qu'il est : je ne sais pas même s'il est nécessaire qu'il y ait des tigres, ou, pour vous parler franchement, je me tiens sûr du contraire. Qui peut oublier la sublime prérogative de l'homme : « Que partout où il se trouve établi en nombre suffisant, les animaux qui l'entourent doivent le servir, l'amuser ou disparaître? » Mais parlons, si l'on veut, de la folle hypothèse de l'optimisme : supposons que le tigre doive être, et de plus être ce qu'il est, dirons-nous : « Donc il est nécessaire qu'un de ces animaux entre aujourd'hui dans une telle habitation, et qu'il y dévore dix personnes? » Il faut que la terre recèle dans son sein diverses substances qui, dans certaines circonstances données, peuvent s'enflammer ou se vaporiser, et produire un tremblement de terre : fort bien ; ajouterons-nous : « Donc il était nécessaire que, le 1er novembre 1755, Lisbonne entière pérît par une de ces catastrophes? L'explosion n'aurait pu se faire ailleurs, dans un désert, par exemple, ou sous le bassin des mers, ou à cent pas de la ville? Les habitants ne pouvaient être avertis, par de légères secousses préliminaires, de se mettre à l'abri par la fuite? » Toute

(1) Non seulement les soins et les travaux, mais encore les prières sont utiles, Dieu ayant eu ces prières en vue avant qu'il eût réglé les choses ; et non seulement ceux qui prétendent, sous le vain prétexte de la nécessité des événements, qu'on peut négliger les soins que les affaires demandent mais encore ceux qui raisonnent contre les prières, tombent dans ce que les anciens appelaient déjà le *sophisme paresseux*. (Leibnitz.)

raison humaine non sophistiquée se révoltera contre de pareilles conséquences.

Le comte. — Sans doute, et je crois que le bon sens universel a incontestablement raison lorsqu'il s'en tient à l'étymologie dont lui-même est l'auteur. Les *fléaux* sont destinés à nous *battre* [1] ; et nous somme *battus* parce que nous le méritons. Nous pouvions sans doute ne pas le mériter, et même après l'avoir mérité, nous pouvons obtenir grâce. C'est là, ce me semble, le résultat de tout ce qu'on peut dire de sensé sur ce point ; et c'est encore un des cas assez nombreux où la philosophie, après de longs et pénibles détours, vient enfin se délasser dans la croyance universelle. Vous sentez donc assez, M. le chevalier, combien je suis contraire à votre comparaison des nuits et des jours [2]. Le cours des astres n'est pas un mal : c'est, au contraire, une règle constante et un bien qui appartient à tout le genre humain; mais le mal qui n'est qu'un châtiment, comment pourrait-il être nécessaire? L'innocence pouvait le prévenir ; la prière peut l'écarter : toujours j'en reviendrai à ce grand principe. Remarquez à ce sujet un étrange sophisme de l'impiété, ou, si vous voulez, de l'ignorance ; car je ne demande pas mieux que de voir celle-ci à la place de l'autre. Parce que la toute-puissante bonté sait employer un mal pour en exterminer un autre, on croit que le mal est une portion intégrante du tout. Rappelons-nous ce qu'a dit la sage antiquité : Que Mercure (qui est la raison) a la puissance d'arracher les nerfs de Typhon pour en faire les cordes de la lyre divine [3]. Mais si Typhon n'existait pas, ce tour de force merveilleux serait inutile. Nos prières n'étant donc qu'un effort de l'être intelligent contre l'action de Typhon, l'utilité et même la nécessité s'en trouvent philosophiquement démontrées.

Le sénateur. — Ce mot de *Typhon*, qui fut dans l'antiquité l'emblème de tout mal, et spécialement de tout fléau temporel, me

(1) Le mot latin qu'on traduit par fléau (*flagellum*) signifie fouet. Attila disait : « Je suis le fléau de Dieu, c'est-à-dire le fouet dont il se sert pour châtier les coupables. »

(2) Premier Entretien.

(3) Cette allégorie sublime appartient aux Égyptiens.

rappelle une idée qui m'a souvent occupé et dont je veux vous faire part. Aujourd'hui cependant je vous fais grâce de ma métaphysique, car il faut que je vous quitte pour aller voir le grand feu d'artifice qu'on tire ce soir sur la route de Péterhoff, et qui doit représenter une explosion du Vésuve. C'est un spectacle *typhonien*, comme vous voyez, mais tout à fait innocent.

Le comte. — Je n'en voudrais pas répondre pour les moucherons et pour les nombreux oiseaux qui nichent dans les bocages voisins, pas même pour quelque téméraire de l'espèce humaine, qui pourrait fort bien y laisser la vie ou quelques membres, tout en disant *Niebosse* [1] !

Le sénateur. — Plus j'y songe, plus je me confirme dans l'idée que les spectacles de la nature sont très probablement pour nous ce que les actes humains sont pour les animaux qui en sont témoins. Nul être vivant ne peut avoir d'autres connaissances que celles qui constituent son essence, et qui sont exclusivement relatives à la place qu'il occupe dans l'univers ; et c'est à mon avis une des nombreuses et invincibles preuves des idées innées ; car s'il n'y avait pas des idées de ce genre pour tout être qui connaît, chacun d'eux, tenant ses idées des chances de l'expérience, pourrait sortir de son cercle, et troubler l'univers; or, c'est ce qui n'arrivera jamais. Le chien, le singe, l'éléphant *demi-raisonnant* [2], s'approcheront du feu, par exemple, et se chaufferont comme nous avec plaisir ; mais jamais vous ne leur apprendrez à pousser un tison sur la braise, car le feu ne leur appartient point ; autrement le domaine de l'homme serait détruit. Ils verront bien *un*, mais jamais l'*unité* ; les éléments du nombre, mais jamais le *nombre* ; un triangle, deux triangles, mille triangles ensemble, ou l'un après l'autre, mais jamais la *triangulité*. L'union perpétuelle de certaines idées dans notre enten-

(1) *N'ayez pas peur !* Expression familière au Russe, le plus hardi et le plus entreprenant des hommes, et qu'il ne manque surtout jamais de prononcer lorsqu'il affronte les dangers les plus terribles et les plus évidents.

(2) *Alf reasoning.* (Pope.)

dement nous les fait confondre, quoiqu'elles soient essentiellement séparées. Vos deux yeux se peignent dans les miens : j'en ai la perception que j'associe sur-le-champ à l'idée de *duité* ; dans le fait cependant ces deux connaissances sont d'un ordre totalement divers, et l'une ne mène nullement à l'autre.

Mais revenons aux animaux. Mon chien m'accompagne à quelque spectacle public, une exécution, par exemple : certainement il voit tout ce que je vois : la foule, le triste cortège, les officiers de justice, la force armée, l'échafaud, le patient, l'exécuteur, tout, en un mot : mais de tout cela que comprend-il ? ce qu'il doit comprendre *en sa qualité de chien:* il saura me démêler dans la foule, et me retrouver si quelque accident l'a séparé de moi ; il s'arrangera de manière à n'être pas estropié sous les pieds des spectateurs ; lorsque l'exécuteur lèvera le bras, l'animal, s'il est près, pourra s'écarter de crainte que le coup ne soit pour lui ; s'il voit du sang, il pourra frémir, mais comme à la boucherie. Là s'arrêtent ses connaissances, et tous les efforts de ses instituteurs intelligents, employés sans relâche pendant les siècles des siècles, ne le porteraient jamais au delà ; les idées de morale, de souveraineté, de crime, de justice, de force publique, etc., attachées à ce triste spectacle, sont nulles pour lui. Tous les signes de ces idées l'environnent, le touchent, le pressent, pour ainsi dire, mais inutilement ; car nul signe ne peut exister que l'idée ne soit préexistante. C'est une des lois les plus évidentes du gouvernement temporel de la Providence, que chaque être actif exerce son action dans le cercle qui lui est tracé, sans pouvoir jamais en sortir. Eh ! comment le bon sens pourrait-il seulement imaginer le contraire ? En partant de ces principes qui sont incontestables, qui vous dira qu'un volcan, une trombe, un tremblement de terre, etc., ne sont pas pour moi précisément ce que l'exécution est pour mon chien? Je comprends de ces phénomènes ce que j'en dois comprendre, c'est-à-dire, tout ce qui est en rapport avec mes idées innées qui constituent mon état d'homme. Le reste est lettre close.

Le comte. — Il n'y a rien de si plausible que votre idée, mon cher ami, ou, pour mieux dire, je ne vois rien de si évident, de la manière dont vous avez envisagé la chose : cependant quelle différence sous un autre point de vue ! *Votre chien ne sait pas qu'il ne sait pas*, et vous, homme intelligent, vous le savez. Quel privilège sublime que ce doute ! Suivez cette idée, vous en serez ravi. Mais à propos, puisque vous avez touché cette corde, savez-vous bien que je me crois en état de vous procurer un véritable plaisir en vous montrant comment la mauvaise foi s'est tirée de l'invincible argument que fournissent les animaux en faveur des idées innées? Vous avez parfaitement bien vu que l'identité et l'invariable permanence de chaque classe d'êtres sensibles ou intelligents, supposaient nécessairement les idées innées ; et vous avez fort à propos cité les animaux qui verront éternellement ce que nous voyons, sans jamais pouvoir comprendre ce que nous comprenons. Mais avant d'en venir à une citation extrêmement plaisante, il faut que je vous demande si vous avez jamais réfléchi que ces mêmes animaux fournissent un autre argument direct et décisif en faveur de ce système. En effet, puisque les idées quelconques qui constituent l'animal, chacun dans son espèce, sont *innées* au pied de la lettre, c'est-à-dire absolument indépendantes de l'expérience ; puisque la poule qui n'a jamais vu l'épervier manifeste néanmoins tous les signes de la terreur, au moment où il se montre à elle pour la première fois, comme un point noir dans la nue ; puisqu'elle appelle sur-le-champ ses petits avec un cri extraordinaire qu'elle n'a jamais poussé ; puisque les poussins qui sortent de la coque se précipitent à l'instant même sous les ailes de leur mère; enfin, puisque cette observation se répète invariablement sur toutes les espèces d'animaux, pourquoi l'expérience serait-elle plus nécessaire à l'homme pour toutes les idées fondamentales qui le font homme ? L'objection n'est pas légère, comme vous voyez. Écoutez maintenant comment les deux héros de l'Esthétique [1] s'en sont tirés.

(1) Proprement *science du sentiment*, du grec αἴσθησις.

Le traducteur français de Locke, Coste, qui fut à ce qu'il paraît, un homme de sens, bon d'ailleurs et modeste, nous a raconté, dans je ne sais quelle note de sa traduction, qu'il fit un jour à Locke cette même objection qui saute aux yeux. Le philosophe, qui se sentit touché dans un endroit sensible, se fâcha un peu, et lui répondit brusquement : « Je n'ai pas écrit mon livre pour expliquer les actions des bêtes. » Coste, qui avait bien le droit de s'écrier comme le philosophe grec : « Jupiter, tu te fâches, tu as donc tort ! » s'est contenté cependant de nous dire, d'un ton plaisamment sérieux : « La réponse était très bonne, le titre du livre le démontre clairement. En effet, il n'est point écrit sur l'entendement des bêtes. » Vous voyez, messieurs, à quoi Locke se trouva réduit pour se tirer d'embarras. Il s'est bien gardé, au reste, de se proposer l'objection dans son livre, car il ne voulait point s'exposer à répondre ; mais Condillac, qui ne se laissait point gêner par sa conscience, s'y prend bien autrement pour se tirer d'affaire. Je ne crois pas que l'aveugle obstination d'un orgueil qui ne veut pas reculer ait jamais produit rien d'aussi plaisant. « La bête fuira, dit-il, parce qu'elle en a vu dévorer d'autres ; » mais comme il n'y avait pas moyen de généraliser cette explication, il ajoute « qu'à l'égard des animaux qui n'ont jamais vu dévorer leurs semblables, on peut croire avec fondement que leurs mères, dès le commencement, les auront engagés à fuir. » Engagés est parfait ! Je suis fâché cependant qu'il n'ait pas dit, leur auront conseillé. Pour terminer cette rare explication, il ajoute le plus sérieusement du monde, « que si on la rejette, il ne voit pas ce qui pourrait porter l'animal à prendre la fuite [1]. »

Excellent ! Tout à l'heure nous allons voir que si l'on se refuse à ces merveilleux raisonnements, il pourra très bien se faire que l'animal cesse de fuir devant son ennemi, parce que Condillac ne voit pas pourquoi cet animal devrait prendre la fuite...

Au reste, de quelque manière qu'il s'exprime, jamais je ne puis être

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines.*

de son avis. Il ne voit pas, dit-il : avec sa permission, je crois qu'il voit parfaitement, mais qu'il aime mieux mentir que l'avouer.

LE SÉNATEUR. — Mille grâces, mon cher ami, pour votre anecdote philosophique, que je trouve en effet extrêmement plaisante. Vous êtes donc parfaitement d'accord avec moi sur ma manière d'envisager les animaux, et sur la conclusion que j'en ai tirée par rapport à nous. Ils sont, comme je vous le disais tout à l'heure, environnés, touchés, pressés par tous les signes de l'intelligence, sans jamais pouvoir s'élever jusqu'au moindre de ses actes : raffinez tant qu'il vous plaira par la pensée cette âme quelconque, ce principe inconnu, cet instinct, cette lumière intérieure qui leur a été donnée avec une si prodigieuse variété de direction et d'intensité, jamais vous ne trouverez qu'une *asymptote* de la raison, qui pourra s'en approcher tant que vous voudrez, mais sans la toucher ; autrement une province de la création pourrait être envahie, ce qui est évidemment impossible.

Par une raison toute semblable, nul doute que nous ne puissions être nous-mêmes environnés, touchés, pressés par des actions et des agents d'un ordre supérieur dont nous n'avons d'autre connaissance que celle qui se rapporte à notre situation actuelle. Je sais tout ce que vaut le doute sublime dont vous venez de me parler : oui, je sais que je ne sais pas, peut-être encore sais-je quelque chose de plus ; mais toujours est-il vrai qu'en vertu même de notre intelligence, jamais il ne nous sera possible d'atteindre sur ce point une connaissance directe. Je fais, au reste, un très grand usage de ce doute dans toutes mes recherches sur les causes. J'ai lu des millions de plaisanteries sur l'ignorance des anciens qui voyaient des esprits partout : il me semble que nous sommes beaucoup plus sots, nous qui n'en voyons nulle part. On ne cesse de nous parler de causes physiques. Qu'est-ce qu'une cause physique ?

LE COMTE. — C'est une cause naturelle, si nous voulons nous borner à traduire le mot ; mais, dans l'acception moderne, c'est une cause matérielle, c'est-à-dire une cause qui n'est pas cause : car matière et cause s'excluent mutuellement, comme blanc, noir ; cercle et carré.

La matière n'a d'action que par le mouvement : or, tout mouvement étant un effet, il s'ensuit qu'une cause physique, si l'on veut s'exprimer exactement, est un *non-sens* et même une contradiction dans les termes. Il n'y a donc point et il ne peut y avoir de causes physiques proprement dites, parce qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir de mouvement sans un moteur primitif, et que tout moteur primitif est immatériel ; partant, ce qui meut précède ce qui est mu, ce qui mène précède ce qui est mené, ce qui commande précède ce qui est commandé : la matière ne peut rien, et même elle n'est rien que la preuve de l'esprit. Cent billes placées en ligne droite, et recevant toutes de la première un mouvement successivement communiqué, ne supposent-elles pas une main qui a frappé le premier coup en vertu d'une volonté ? Et quand la disposition des choses m'empêcherait de voir cette main, en serait-elle moins visible à mon intelligence ? L'âme d'un horloger n'est-elle pas renfermée dans le tambour de cette pendule, où le grand ressort est chargé, pour ainsi dire, des commissions d'une intelligence ? J'entends Lucrèce qui me dit : Toucher, être touché, n'appartient qu'aux seuls corps ; mais que nous importent ces mots dépourvus de sens sous un appareil sentencieux qui fait peur aux enfants ? Ils signifient au fond que nul corps ne peut toucher sans être touché. Belle découverte, comme vous voyez !

Bacon s'était fait, sur les forces qui agissent dans l'univers, une idée chimérique qui a égaré à sa suite la foule des discoureurs : il supposait d'abord ces forces matérielles ; ensuite il les superposait indéfiniment l'une au-dessus de l'autre ; et souvent je n'ai pu m'empêcher de soupçonner qu'en voyant au barreau ces arbres généalogiques où tout le monde est fils, excepté le premier, et où tout le monde est père, excepté le dernier, il s'était fait sur ce modèle une *idole d'échelle*, et arrangeait de même les causes dans sa tête ; entendant à sa manière qu'une telle cause était fille de celle qui la précédait, et que les générations, se resserrant toujours en s'élevant, conduisaient enfin le véritable interprète de la nature jusqu'à une aïeule commune. Voilà les idées que ce grand légiste se formait de la

nature et de la science qui doit l'expliquer : mais rien n'est plus chimérique. Je ne veux point vous entraîner dans une longue discussion. Pour vous et pour moi c'est assez dans ce moment d'une seule observation. C'est que Bacon et ses disciples n'ont jamais pu nous citer et ne nous citeront jamais un seul exemple qui vienne à l'appui de leur théorie. Qu'on nous montre ce prétendu ordre de causes *générales*, *plus générales*, *généralissimes*, comme il leur plaît de s'exprimer. On a beaucoup disserté et beaucoup découvert depuis Bacon : qu'on nous donne un exemple de cette merveilleuse généalogie, qu'on nous indique un seul mystère de la nature, qu'on ait expliqué je ne dis pas par une cause, mais seulement par un effet premier auparavant inconnu, et en s'élevant de l'un à l'autre. Imaginez le phénomène le plus vulgaire, l'élasticité, par exemple, ou tel autre qu'il vous plaira choisir. Maintenant je ne suis pas difficile ; je ne demande ni les aïeules, ni les trisaïeules du phénomène, je me contente de sa mère : hélas ! tout le monde demeure muet ; et c'est toujours (j'entends dans l'ordre matériel) *proles sine matre creata*. [1] Eh ! comment peut-on s'aveugler au point de chercher des causes dans la *nature*, quand la nature même est un effet ? Tant qu'on ne sort point du cercle matériel, nul homme ne peut s'avancer plus qu'un autre dans la recherche des causes : tous sont arrêtés et doivent l'être au premier pas. Le génie des découvertes dans les sciences naturelles consiste uniquement à découvrir des faits ignorés, ou à rapporter des phénomènes non expliqués aux effets premiers déjà connus, et que nous prenons pour causes ; ainsi, celui qui découvrit la circulation du sang, et celui qui découvrit le sexe des plantes, ont sans doute l'un et l'autre mérité de la science ; mais la découverte des faits n'a rien de commun avec celle des causes. Newton, de son côté, s'est immortalisé en rapportant à la pesanteur des phénomènes qu'on ne s'était jamais avisé de lui attribuer ; mais le laquais du grand homme en savait, sur la cause de la pesanteur,

(1) Un enfant sans mère.

autant que son maître. Certains de ses disciples, dont il rougirait s'il revenait au monde, ont osé dire que l'attraction était une loi *mécanique*. Jamais Newton n'a proféré un tel blasphème contre le sens commun, et c'est bien en vain qu'ils ont cherché à se donner un complice aussi célèbre. Il a dit, au contraire (et certes c'est déjà beaucoup), « qu'il abandonnait à ses lecteurs la question de savoir si l'agent qui produit la gravité est matériel ou immatériel. » Lisez, je vous prie, ses lettres théologiques au docteur Bentley : vous en serez également instruits et édifiés. [1]

Vous voyez, M. le sénateur, que j'approuve fort votre manière d'envisager ce monde, et que je l'appuie même, si je ne suis absolument trompé, sur d'assez bons arguments. Du reste, je vous le répète, *je sais que je ne sais pas* ; et ce doute me transporte à la fois de joie et de reconnaissance, puisque j'y trouve réunis le titre ineffaçable de ma grandeur, et le préservatif salutaire contre toute spéculation ridicule ou téméraire. En examinant la nature sous ce point de vue, en grand, comme dans la dernière de ses productions, je me rappelle continuellement (et c'est assez pour moi) ce mot d'un Lacédémonien songeant à ce qui empêchait un cadavre raide de se tenir debout de quelque manière qu'on s'y prît : *Par Dieu !* dit-il, *il faut qu'il y ait quelque chose là-dedans*. Toujours et partout on doit dire de même : car, sans *quelque chose*, tout est cadavre, et rien ne se tient debout. Le monde, ainsi envisagé comme un simple assemblage d'apparences, dont le moindre phénomène cache une réalité, est un véritable et sage idéalisme. Dans un sens très vrai, je puis dire que les objets matériels ne sont rien de ce que je vois ; mais ce que je vois est réel par rapport à moi, et c'est assez pour moi d'être ainsi conduit jusqu'à l'existence d'un autre ordre que je crois fermement sans le voir.

Appuyé sur ces principes, je comprends parfaitement, non pas

(1) Les philosophes chrétiens du moyen âge qu'on a tant décriés, — saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand, saint Anselme, etc., — donnent, avec leur foi vigoureuse et toujours rationnelle, des explications bien plus satisfaisantes sur une foule de questions, que nos modernes sophistes.

seulement que la prière est utile en général pour écarter le mal physique, mais qu'elle en est le véritable antidote, le spécifique naturel, et que par essence elle tend à le détruire, précisément comme cette puissance invisible qui nous arrive du Pérou cachée dans une écorce légère, va chercher, en vertu de sa propre essence, le principe de la fièvre, le touche et l'attaque avec plus ou moins de succès, suivant les circonstances et le tempérament ; à moins qu'on ne veuille soutenir que le bois guérit la fièvre, ce qui serait tout à fait drôle.

En définitive, les adversaires de la prière sont tout simplement des adversaires de Dieu et de la religion. Au fond de leur doctrine il n'y a que *théophobie*, « peur de Dieu ! »

Pour nous, messieurs, ayons aussi, si vous le voulez, notre théophobie, mais que ce soit la bonne ; et si quelquefois la justice suprême nous effraie, souvenons-nous de ce mot de saint Augustin, l'un des plus beaux sans doute qui soient sortis d'une bouche humaine : « Avez-vous peur de Dieu ?... Sauvez-vous dans ses bras ! »

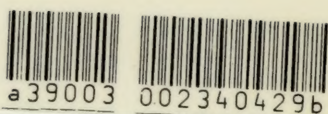




Table des Matières.



Bruges (Belgique), imp. Houdmont-Boivin et Fils.


a39003 002340429b

